BNP

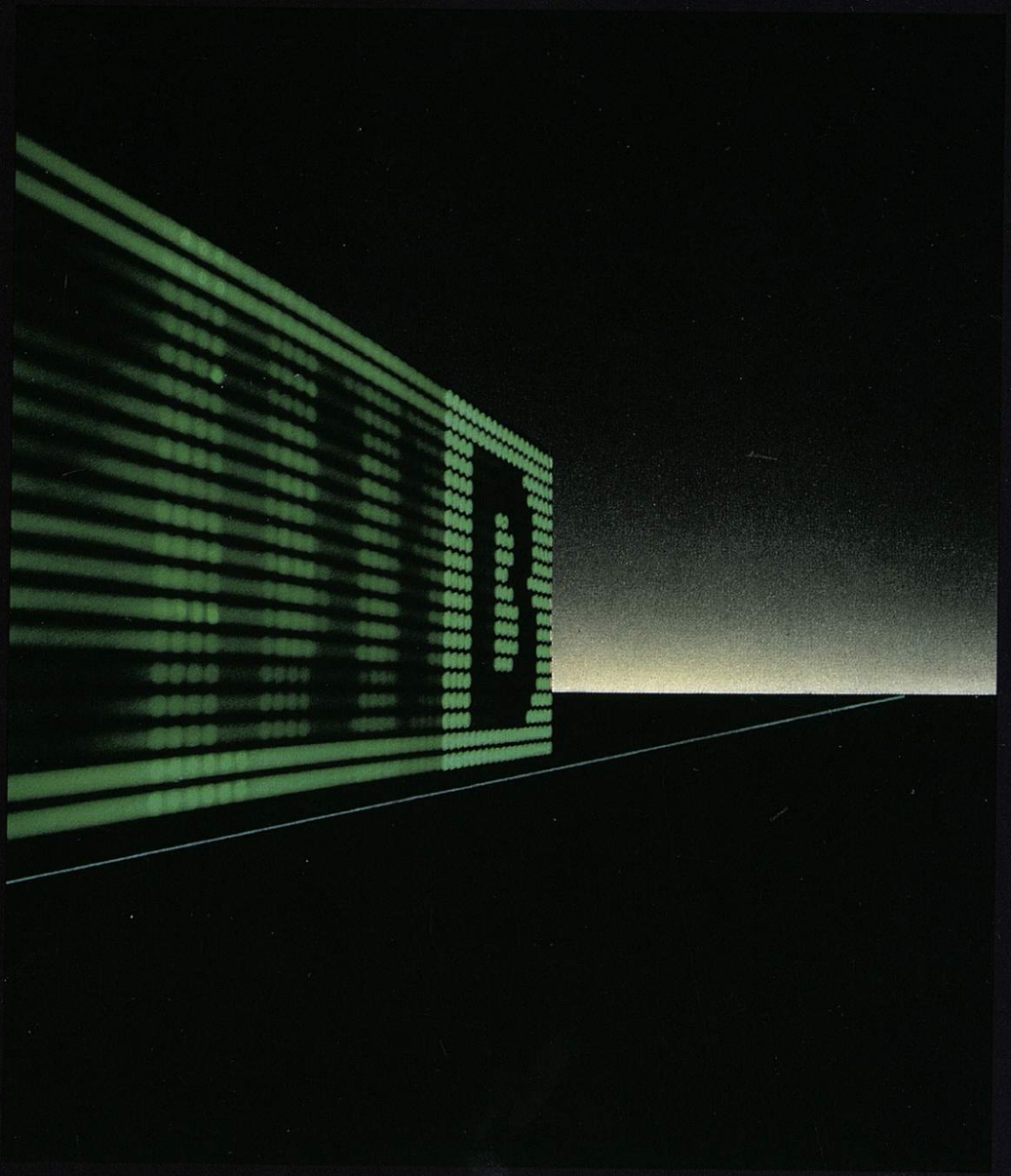

1982

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Société anonyme
au capital de 1 632 580 000 F
R.C. Paris B 662 042 449
Siège social :
16, boulevard des Italiens
75009 Paris

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITÉ 5
L'économie en 1982 5
L'activité bancaire en métropole 8
L'activité sur le marché financier 12
Le réseau international 14
La trésorerie et les risques 18
Le développement informatique de la BNP 18
Le personnel et les avantages sociaux 19

RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP 20
Compte de résultats 22
Bilan définitif 24
Résultats financiers 26
Participations acquises ou cédées 27
Renseignements concernant les filiales et les participations 28

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 32
Rapport général 32
Rapport spécial 33

RÉSOLUTIONS 34
Répartition des bénéfices 1982 35

Organigramme du groupe BNP 36

RÉSULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP 38
Liste des filiales et participations 39
Compte de résultats consolidés 40
Bilan consolidé 42

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES 44

ABECOR 51

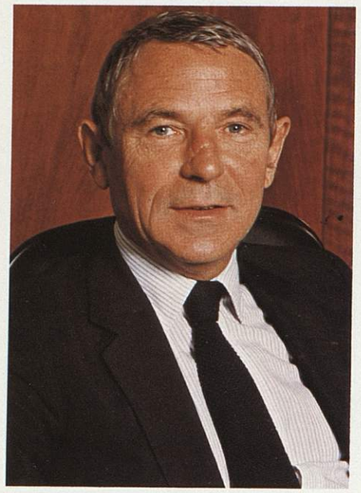

Un bilan consolidé en augmentation de 20,6 %; des provisions nouvelles qui représentent 4.482 millions de francs; un bénéfice net consolidé de 1.297 millions de francs, en hausse de 11 % - ainsi se résume pour la B.N.P. l'année 1982, année de progrès et de consolidation.

Ces résultats ne peuvent être appréciés indépendamment du contexte national et international. A l'intérieur, la distribution du crédit a été rigoureusement contrôlée. Les ressources des banques ont connu une moindre croissance qui reflète l'effort engagé contre l'inflation. La structure et la rentabilité des entreprises se sont, dans bien des cas, dégradées. A l'étranger, dès l'été 1982, certains pays, comme le Mexique et le Brésil, ont demandé le rééchelonnement de leur dette extérieure. Si le péril a pu être conjuré par une intervention rapide et coordonnée des autorités monétaires internationales et de la communauté bancaire, nos résultats, comme ceux d'autres établissements, portent la trace des provisions que nous avons dû constituer à la suite de ces événements et de l'état général des affaires en France et dans le monde.

Cette situation d'ensemble, source de graves préoccupations, ne peut être considérée comme exceptionnelle ou comme passagère. Une grande banque française, comme la B.N.P., ne peut se dissocier de la conjoncture économique du pays et de son environnement immédiat. Une grande banque internationale, comme la nôtre, ne peut être à l'abri des difficultés qui affectent telle ou telle partie du monde. Elle est, par la force des choses, tributaire des politiques conduites par les différents gouvernements. Elle doit donc prendre en compte l'état présent du monde, s'adapter à cette situation et en tirer des leçons pour l'avenir. Tout indique qu'il faut gérer avec rigueur, apprécier les risques avec lucidité, sélectionner avec soin les investissements, sans que ces préoccupations altèrent la volonté d'entreprendre, d'encourager la reprise qui se dessine, de préparer des lendemains meilleurs. Si l'exercice se complique, c'est l'occasion aussi de faire preuve de plus d'imagination, de professionnalisme et d'obstination.

L'année 1983 sera également, pour la France, une période où la vertu majeure sera la persévérance. Le cap fixé l'an dernier n'est pas seulement le bon, il est le seul possible. Il a d'ailleurs été confirmé, par un renforcement du dispositif financier, après le rajustement monétaire de mars dernier. Lorsqu'il faut simultanément remettre à flot les entreprises et ramener les consommations privées et publiques à un niveau compatible avec la balance des comptes extérieurs, il est évident que la rigueur ne peut être et ne sera pas de courte durée. Cet effort national imposera à notre profession sans aucun doute des conditions de travail particulièrement difficiles, tant il est vrai que le système bancaire et financier est, dans une économie, le lieu où les tensions se concentrent et où elles doivent se résoudre.

La B.N.P. sait qu'elle peut compter, dans ces circonstances, sur le dévouement et la compétence de tout son personnel, en France et dans les 77 pays où elle est implantée.

René Thomas

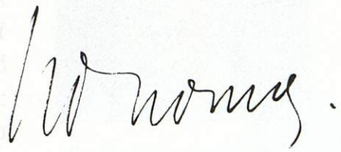

Conseil d'administration

Présidents d'Honneur
Henry Bizot
Pierre Ledoux

Vice-Président d'Honneur
Pierre Calvet

Président
M. René Thomas

Administrateurs
MM. Robert Bezias
Jean-Pierre Capron
Mme Monique Chalon
MM. Jean-Marie Chevalier
Léon Cligman
Roger Kerinec
Jean Louis
Pierre Marcolini
Daniel Merlin
Jean-Pierre Moussy
Michel Pébereau (1)
Michel Prada
Paul Ramadier
Dominique Strauss-Kahn

(1) Démissionnaire le 8/12/82, a été remplacé par M. Daniel Lebègue à compter du 29/3/83.

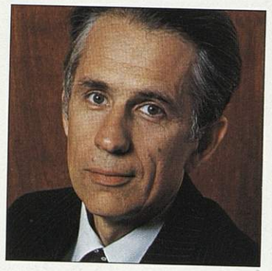

Direction générale

René Thomas
Président

Jacques Masson
Directeur général

Jacques-Henri Wahl
Directeur général

Pierre-Yves Cossé
Directeur général adjoint
Direction des Grandes Entreprises et du Développement

Jean Gagné
Directeur général adjoint
Réseaux Métropolitains

Pierre Mendras
Directeur général adjoint
Division Internationale

Claude Reinhart
Directeur général adjoint
Direction Financière
Comptabilité Générale et Gestion Prévisionnelle

Guy Real del Sarte
Inspecteur Général

Edouard Finot
Directeur central
Division Internationale

Guy Hazard
Directeur central
Responsable de l'Organisation et de l'Informatique, et de l'Administration Générale

Emmanuel Philippon
Directeur central
Direction des Relations, Agences et Filiales Extérieures

Michel Rubinstein
Conseiller du Président

M. Thomas a exercé les fonctions d'Administrateur général du 11 février 1982 au 28 juillet 1982.

Rapport du conseil d'administration

L'économie en 1982

Le jugement sur l'évolution de l'économie mondiale, en 1982, doit être nuancé. La crise s'est aggravée tandis qu'apparaissent les premiers symptômes d'un retour à la santé. Certes, l'activité continue de stagner et le système financier international est soumis à des tensions inquiétantes. Mais les signes d'une remise en ordre sont encourageants et multiples : recul général de l'inflation conforté par le reflux des prix du pétrole, repli des taux d'intérêt et même retour dans certains cas à l'équilibre des paiements courants. Au total, l'année se termine sur une note plus optimiste et, la reprise de l'économie américaine aidant, les perspectives paraissent un peu moins sombres pour la plupart des pays industriels.

Dans cet ensemble, la France occupe une position particulière. Ayant amorti, quelque temps, les effets de la crise par une politique de relance, elle a dû faire face dès les premiers mois de 1982 à des difficultés d'ordre monétaire qui ont abouti en juin à une dévaluation et à une réorientation de sa politique économique dans le sens d'un restauration des grands équilibres. Un premier effort de modération des prix et des revenus et de limitation des déficits publics a permis d'obtenir dès la fin de 1982 quelques résultats sur l'inflation et le déficit extérieur. Cependant, un renforcement de cette action a été décidé en mars 1983 à l'occasion d'un nouveau réalignement monétaire dans le but de ralentir la montée de l'endettement extérieur. Il est important que cet assainissement parvienne à des résultats significatifs dès cette année au moment où l'économie devrait bénéficier de vents favorables venant de l'étranger.

Un environnement international déprimé

Une récession persistante
Les espoirs de reprise ont été déçus en 1982, en raison notamment de taux d'intérêt réels très élevés. Le produit intérieur brut de la zone OCDE a reculé de 0,5% et le chômage a atteint des niveaux jamais enregistrés depuis la guerre. Les investissements ont baissé pour la deuxième année consécutive. Leur réduction atteint 2,7%. Le nombre des faillites a progressé sous les effets d'une demande trop faible, d'une sous-utilisation des capacités de production et d'un fort endettement.

La croissance des pays en développement a subi un coup d'arrêt et le commerce mondial a reculé bien que la poussée des tendances protectionnistes ait été finalement contenue.

En fin d'année, quelques signes encourageants ont été décelés aux Etats-Unis dans les secteurs du logement et des biens de consommation mais l'importance des capacités productives inutilisées a ralenti l'investissement et le cours du dollar freiné les exportations.

Désinflation et détente des taux d'intérêt
Les politiques de désinflation ont atteint leur objectif plus vite qu'on ne l'escomptait, la hausse des prix à la consommation de la zone OCDE a été ramenée de 15,4% en 1981 à 8,1% en 1982.

Ces résultats, ajoutés à la dégradation de la conjoncture américaine et aux difficultés de paiement d'un certain nombre de pays débiteurs ont conduit les autorités américaines à l'abandon du contrôle étroit de la liquidité instauré en 1979. Il en est résulté une baisse des taux d'intérêt suivie, en fin d'année d'un recul sensible du dollar, autorisant d'autres pays à poursuivre leur politique de détente des taux. Les perspectives de

Evolution du PIB en volume
Variations annuelles en %

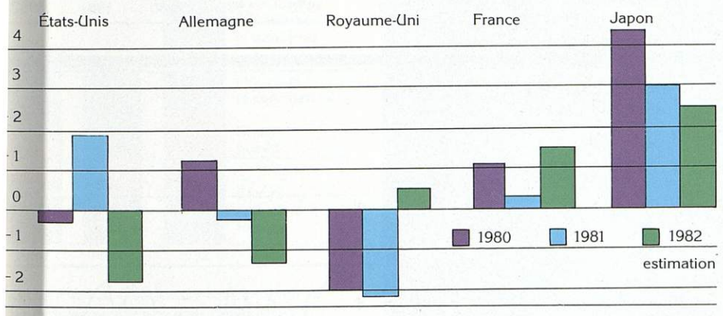

Taux du marché monétaire
Argent au jour le jour

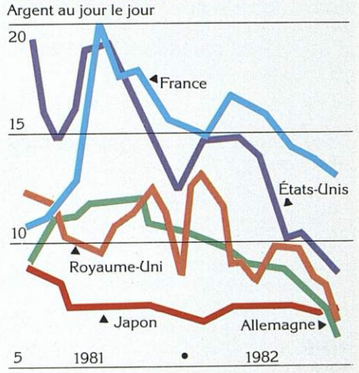

déficits budgétaires massifs aux Etats-Unis ont ralenti la baisse des taux nominaux, et maintenu les taux réels à un niveau élevé.

Les difficultés des paiements internationaux
Les pays de l'OPEP ont perdu leur excédent de balance courante sous l'effet du ralentissement de la demande pétrolière mondiale. Ils ont tiré sur leurs réserves et se sont portés fortement emprunteurs sur les marchés internationaux de capitaux.

Service de la dette des pays en développement

Milliards de dollars

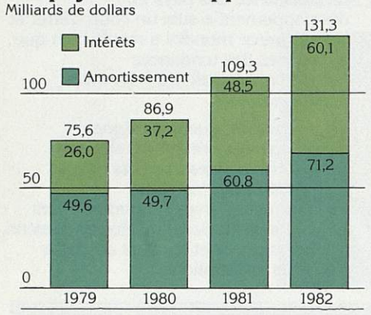

La récession a déprimé les marchés de matières premières et donc les recettes des pays en développement dont la dette s'est alourdie du fait des taux d'intérêt élevés. Plusieurs n'ont pu faire face à leurs échéances. La crise mexicaine, intervenue à un moment où le tissu financier était déjà fragilisé par les défaillances d'entreprises a porté l'inquiétude à son comble et entraîné un très net ralentissement des prêts bancaires internationaux.

Les difficultés ont été surmontées par d'importants rééchelonnements, par l'octroi de crédits-relais de la B.R.I., de la Réserve fédérale et du Trésor américain dans l'attente d'accords avec le FMI liant les prêts à l'adoption de politiques propres à rétablir la solvabilité externe des débiteurs. Enfin, des accords ont été passés pour élargir les ressources et les attributions des Accords Généraux d'Emprunts et pour relever les quotas du FMI.

L'évolution économique en France

Une politique conjoncturelle réorientée
L'écart entre la hausse des prix en France et chez ses principaux partenaires atteignait environ 6 % en rythme annuel au printemps. La chute de compétitivité et l'écart des taux de croissance par rapport à l'étranger ont creusé le déficit commercial notamment vis-à-vis des pays industriels. Le déficit de la balance courante de la France est passé de 4,7 à 11,5 milliards de USD alors même que celui des autres pays de la C.E.E. reculait de 12,1 à 5,5 milliards de USD.

Balance commerciale de la France (fob-fob)

Corrigé des variations saisonnières, milliards de FRF, données trimestrielles

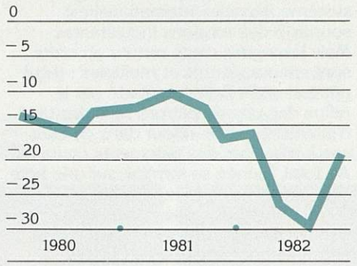

Des tensions en ont résulté pour le franc qui fut partie à l'opération de réajustement des parités centrales du SME, le 11 juin 1982. La plupart des prix et des revenus furent alors bloqués pour 4 mois, puis un dispositif d'accords de modération et de contrôle accru des marges commerciales fut mis en place tandis que le déficit budgétaire était maintenu dans les limites prévues par l'annulation de certaines dépenses.

Les premiers résultats
L'inflation a été ramenée à moins de 10 % en rythme annuel. Le solde commercial, après une détérioration temporaire imputable aux effets mécaniques du réajustement s'est amélioré, le déficit du dernier trimestre égal à 19,2 milliards, était inférieur du tiers à celui du trimestre précédent.

Le PIB a augmenté de 1,5 % malgré la modération du revenu disponible des ménages. Ce résultat est imputable au dynamisme de la consommation, contrepartie d'un recul de 2 points du taux d'épargne. Ajoutées aux effets des politiques spécifiques pour l'emploi, ces performances ont permis de stabiliser puis de faire légèrement régresser le chômage. Calculé sur 12 mois, le rythme de progression des demandes d'emploi s'élevait à 5,6 % en décembre 1982 contre 22,5 % un an plus tôt.

La situation financière des entreprises, après un redressement en début d'année, s'est fortement dégradée au deuxième semestre. La part de l'autofinancement dans la valeur ajoutée était d'environ 6,5 % au deuxième semestre contre 8,6 % un an plus tôt. Cette évolution tient au relèvement du taux de la T.V.A., des cotisations sociales et des prix en francs des produits importés, dans un contexte de blocage des prix. L'effort d'investissement des entreprises en a été affecté malgré les apports en capital effectués en faveur du secteur nationalisé.

Masse monétaire et crédits de caractère bancaire

Variation de la moyenne trimestrielle, en glissement annuel

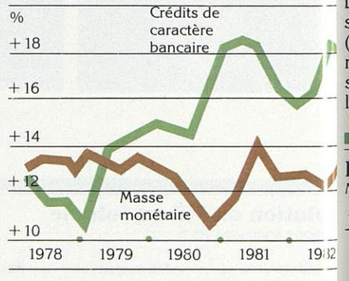

Autofinancement des sociétés

en % de la valeur ajoutée

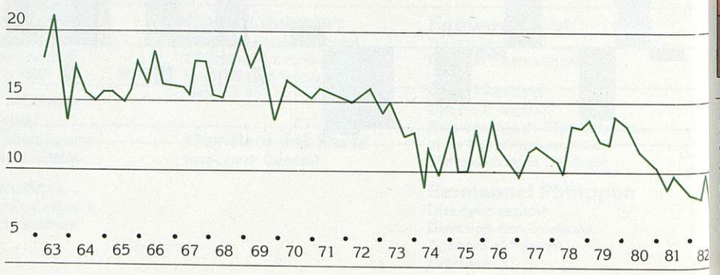

La politique financière

Le franc et la masse monétaire
Les tensions dans le SME apparues dès le début de 1982 incitèrent les autorités monétaires à maintenir des taux d'intérêt élevés jusqu'au réajustement des parités en juin. Le cours-pivot du franc français par rapport au deutsche mark passa alors de 2,5621 FRF à 2,8339 FRF. Le taux au jour le jour put ensuite reculer, passant de 16,81 % en moyenne en avril à 12,88 % en décembre. Cependant, l'écart de taux vis-à-vis de la RFA était encore d'environ 6 points du fait des tensions sur le franc, qui conduisirent par ailleurs à lever 4 milliards d'USD sur le marché international des capitaux et à emprunter quelque 2 milliards d'USD à l'Arabie Saoudite.

La croissance de la masse monétaire, de 11,4 % en 1982, a été du même ordre de grandeur que l'année précédente. Elle est restée sensiblement en-deçà de l'objectif retenu par les pouvoirs publics. Les sorties de devises, la contraction du déficit budgétaire et l'accroissement des émissions obligataires du Trésor ont en effet exercé une influence restrictive sur la création monétaire. En revanche, les concours à l'économie de caractère bancaire ont conservé une vive progression : + 17 %.

L'ensemble des dépôts bancaires a augmenté moins rapidement que les crédits tout en conservant le même rythme de hausse que l'année précédente, en dépit du fléchissement de l'inflation. Les dépôts stables, touchés en fin 1981 par la limitation des taux d'intérêt, ont retrouvé un taux de progression plus rapide, mais la part des dépôts à vue qui diminuait régulièrement depuis de nombreuses années a été à peu près stabilisée.

Un marché financier très actif
Le marché financier a connu une forte expansion en 1982. Les émissions obligataires, en augmentation de 44 % sur 1981 ont atteint 154,4 milliards. Le financement du déficit budgétaire a suscité un recours accru à l'épargne (40 milliards contre 25 en 1981). Les ressources non monétaires des banques se sont développées aux fins d'élargir leurs concours à l'économie.

Émissions d'obligations

Milliards de francs

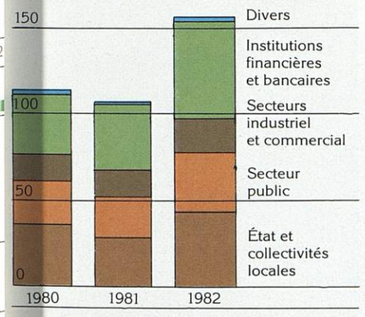

L'importance des fonds levés et les doutes subsistant sur le caractère durable de la baisse des taux courts n'ont laissé place qu'à une diminution modérée des rendements : le taux des obligations du secteur public se montait encore à 15,40 % à fin décembre contre 16,44 % un an plus tôt.

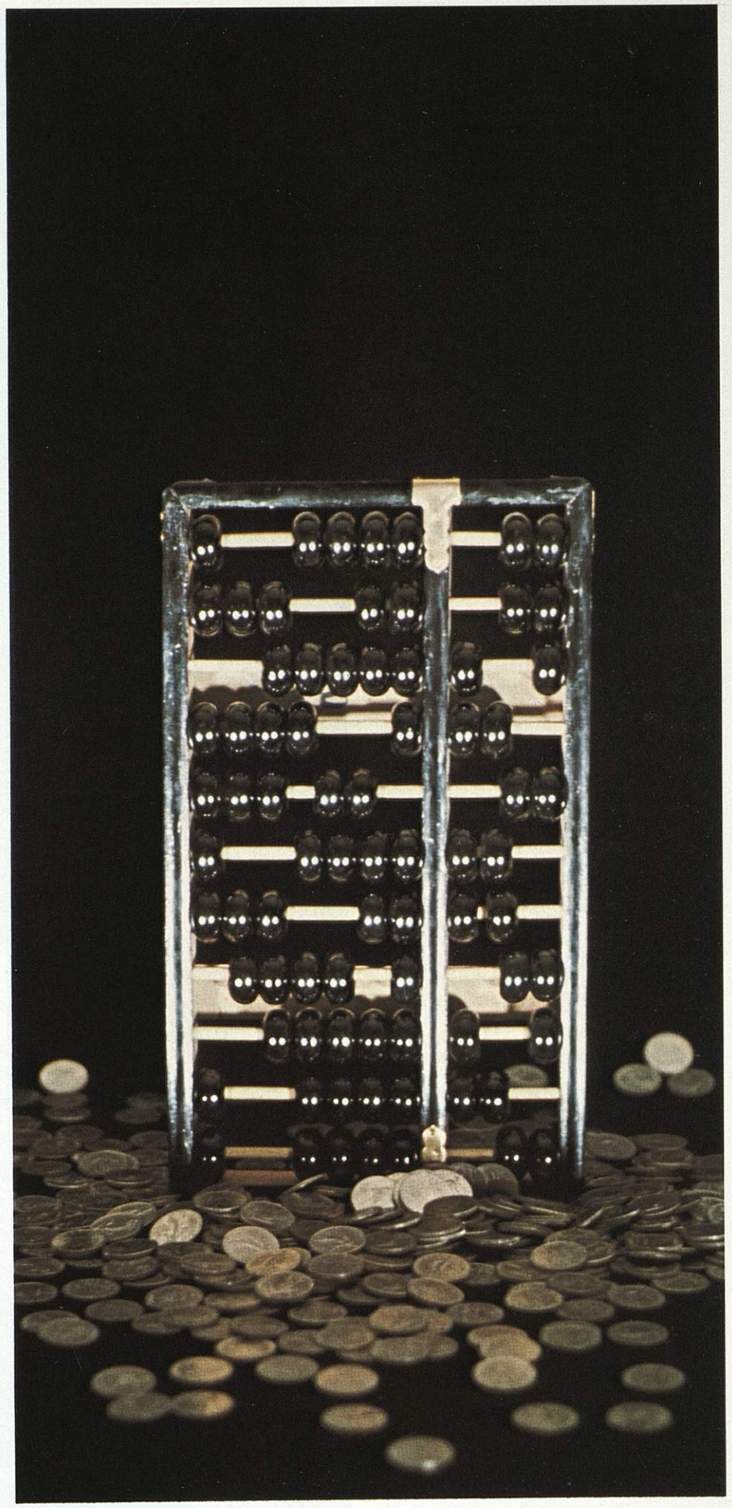

L'activité bancaire en métropole

Évolution générale des ressources et des remplois

Les ressources
Les dépôts de la clientèle métropolitaine ont représenté 188,3 milliards de francs à fin décembre 1982, soit une progression de 9,7 % par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Les dépôts des sociétés ont enregistré une moindre évolution (+ 6,8 %), le rétrécissement des trésoreries de nombreuses entreprises s'étant répercuté défavorablement sur le volume des disponibilités à vue.

Les ressources collectées auprès de la clientèle des particuliers ont connu une bonne progression (+ 10,8 %), les meilleures performances étant enregistrées en comptes à vue, en comptes sur livrets et en comptes d'épargne-logement.

Les dépôts à terme et bons de caisse des ménages, quant à eux, ont vu leurs encours progresser faiblement (+ 3,3 %) accusant le contrecoup de la nouvelle réglementation entrée en vigueur en septembre 1981, de la diminution sensible du taux d'épargne à partir du troisième trimestre, et des dispositions favorables à l'épargne financière.

Enfin, les dépôts de non-résidents, sensibles aux fluctuations des parités de changes, ont enregistré une forte croissance (+ 63 %), représentant à la fin de l'année près des deux tiers des ressources en devises de la clientèle.

Ressources clientèle métropole
(en milliards de francs, au 4 janvier, échéance passée)

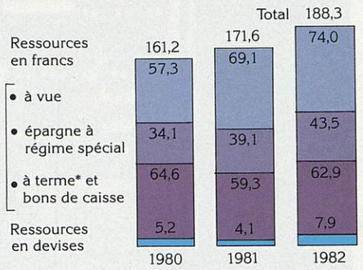

*y compris les comptes à vue rémunérés des ENFAMM

Les remplois
Les concours accordés à la clientèle ont atteint 204,1 milliards de francs à fin décembre 1982, marquant ainsi une progression de 19 % sur un an.

Ce chiffre, réalisé dans un environnement difficile, s'explique en partie par le développement des crédits faits en devises (+ 58 %) ; les concours en francs assujettis à des normes de croissance strictement réglementées, ont de leur côté progressé de 14 % grâce à une bonne utilisation des lignes de crédits bénéficiant d'un régime spécial d'encadrement (crédits à l'exportation, crédits d'investissements, prêts conventionnés) et à l'augmentation des capitaux permanents de la banque. Enfin l'on a recouru, malgré leur coût, aux marges momentanément inutilisées dont disposaient certaines banques par rapport aux normes de l'encadrement.

Concours à la clientèle métropole
(en milliards de francs, au 4 janvier, échéance passée)

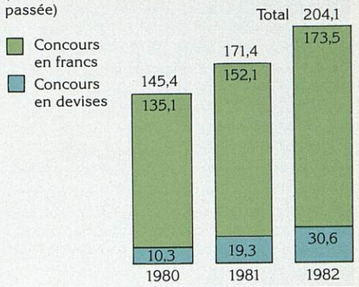

La BNP et les particuliers

L'action de la BNP à l'égard des particuliers s'est développée sur trois axes : la diversification des placements offerts, l'accroissement des crédits au logement et l'extension des guichets automatiques de banque.

Les placements à court terme des particuliers ont pu bénéficier de rendements élevés grâce à la création de deux SICAV de court terme et à l'ouverture de plusieurs fonds communs de placements. Associée au lancement du Livret d'Epargne Populaire, intervenu au mois de juin, la banque a obtenu en quelque sept mois des résultats prometteurs, 76.000 livrets ayant été placés représentant 300 millions de francs environ.

Nombre de comptes
En milliers - statistiques métropole

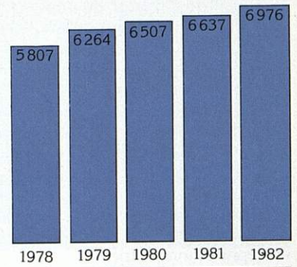

Aix - Cours Mirabeau

Dans les placements longs, la BNP a encore accentué ses efforts de formation et adapté ses structures pour répondre aux vœux des clients de plus en plus nombreux à s'intéresser à l'épargne financière. La banque a complété son réseau de Gestionnaires Conseil de Patrimoine en créant deux nouvelles cellules en province, portant leur nombre à 20 au 31 décembre 1982.

Les crédits aux particuliers ont, en 1982, enregistré une certaine reprise, notamment pour le financement du logement. En raison d'un régime d'encadrement favorable, les prêts conventionnés ont connu un très fort développement (près de 3 milliards d'autorisations ont été données).
La participation de la banque à la distribution des Prêts d'Accession à la Propriété (PAP) lui a en outre permis d'être présente aux côtés du Crédit Foncier de France dans ce secteur aidé du logement. Quant aux prêts épargne-logement, ils ont connu une nouvelle et forte progression, en rapport direct avec l'importance des ressources collectées à ce titre.

Le rapprochement avec le groupe du Crédit Universel, intervenu au milieu de l'année a, par ailleurs, permis à la banque d'étoffer la gamme des produits et des services pouvant être offerts à sa clientèle de particuliers.

L'équipement en guichets automatiques de banque s'est accéléré. A la fin de l'année 1982, la BNP disposait de 260 appareils (distributeurs automatiques de billets et guichets automatiques de banque) accessibles sur tout le territoire aux clients titulaires d'une Carte Bleue.

La BNP et les petites et moyennes entreprises

Le nombre de ses comptes de sociétés et d'entrepreneurs individuels s'est accru de 7,6 % et les concours réservés à la clientèle des PME de 22 % (ils sont passés de 40 milliards en 1981 à 49 milliards en 1982).

Plus de 400 prêts participatifs représentant un montant de près de 300 millions ont été accordés avec la garantie de la SOFARIS (Société française d'assurance du capital risque des P.M.E.), la BNP apportant ainsi une contribution non négligeable à la distribution de l'enveloppe d'un milliard réservée aux banques par les pouvoirs publics.

La BNP a conservé la première place, avec 23 % des crédits d'investissement distribués selon la procédure dite de l'article 8 avec intervention d'organismes professionnels de caution mutuelle, et a pris plusieurs initiatives en faveur des entreprises innovatrices.

Le financement de la création d'entreprises a été poursuivi et est toujours assuré pour l'essentiel par l'octroi de prêts "première installation BNP".

La BANEXI, banque d'affaires du groupe BNP, a étendu son aide au développement international des entreprises françaises. S'appuyant sur le réseau étranger de la BNP, elle a créé un dispositif d'intervention, "International Corporate Development" (ICD), par une présence aux Etats-Unis et à Singapour qui s'ajoute à son activité en Europe.

Le financement de l'innovation

La BNP a créé, aux côtés de l'Institut de Développement Industriel et avec la participation de plusieurs établissements financiers, la Société Financière d'Innovation "Finovectron" qui apportera des fonds propres aux entreprises innovant dans les domaines d'activité liés à l'électronique.

Elle a participé à l'augmentation de capital d'INODEV, société de caution mutuelle, dont on connaît le dynamisme et la compétence en faveur des innovateurs et mis en place un crédit à moyen terme complémentaire aux interventions d'INODEV pour alléger les apports des entreprises dans le financement des programmes d'innovation.

Parallèlement, l'action de promotion des concours de l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche (ANVAR), expérimentée en 1981 dans les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, a été étendue à l'ensemble des régions. Plus de 400 dossiers d'innovation ont été détectés. Les plus performants dans chacune des régions seront sélectionnés par un jury et recevront un prix de "l'entreprise innovatrice".

Le crédit-bail

Natio-Equipement, filiale de la BNP, spécialisée dans le crédit-bail mobilier a investi près de 1,3 milliard de francs en 1982, soit 27 % de plus que l'année précédente. Les loyers ont représenté près d'1,1 milliard, progressant de 29 % sur 1981.

Les deux filiales de Natio-Equipement, Natio-Location spécialisée dans la location financière et Natio-Energie dont le domaine d'activité est le financement des investissements destinés à économiser l'énergie, ont investi respectivement 437 et 47 millions de francs au cours de l'exercice.

L'activité de la BNP dans le crédit-bail immobilier s'est également poursuivie à un rythme soutenu. Les deux Sicomi du groupe, Natiobail, et Natiocrédibail, ont réalisé 63 opérations nouvelles de crédit-bail d'un montant global de 510 millions,

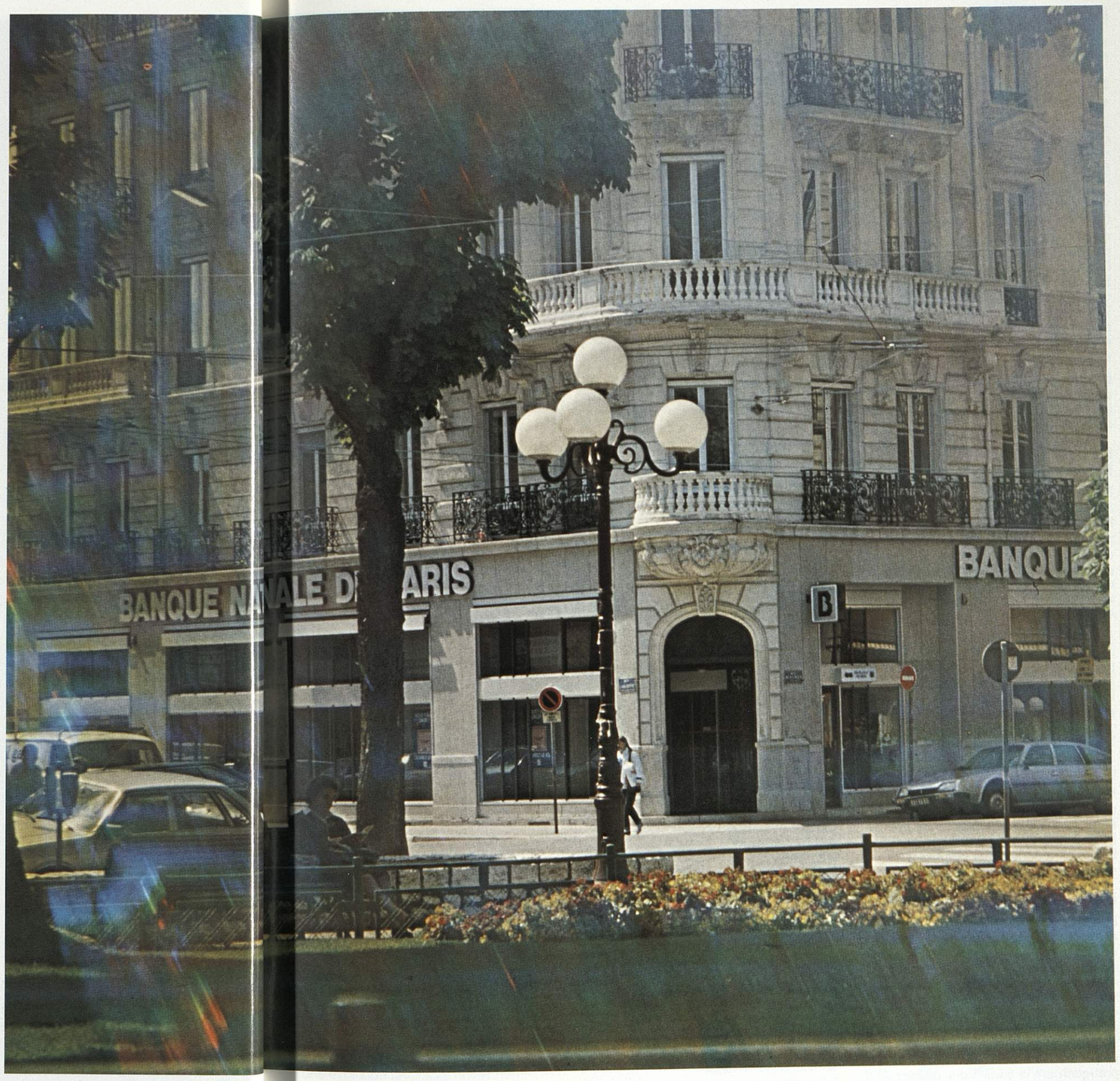

Succursale de Grenoble

portant ainsi le total de leurs investissements bruts, y compris les engagements sur travaux en cours, à près de 3 milliards de francs.

La BNP et les grandes entreprises

Les crédits aux grandes entreprises ont continué de progresser à un rythme soutenu, atteignant fin 1982 près de 65 milliards de francs, encadrés ou non, contre 54 milliards de francs fin 1981 (+ 19 %).

Cette augmentation reflète les besoins de trésorerie accrus de la clientèle, tout particulièrement dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique. Elle prend en compte également la contribution de la BNP (29 %, soit 870 millions de francs) à l'enveloppe de prêts participatifs distribués en 1982 aux entreprises industrielles nouvellement nationalisées.

Les crédits en devises ont plus que doublé permettant ainsi de satisfaire les besoins de la clientèle confrontée aux rigueurs de l'encadrement du crédit.

La BNP et l'activité immobilière

Dans une conjoncture de repli marqué de l'activité du bâtiment, les filiales Logexi et Soprexi ont continué à prendre des participations en fonds propres dans les opérations de promotion immobilière avec le souci d'aider notre clientèle de promoteurs et de soutenir l'économie dans un secteur en difficulté.

Au total, il a été décidé de participer à 38 opérations nouvelles en 1982 dont 7 pour notre filiale Meunier Promotion. Sur les 503 participations prises depuis l'origine, 310 sont aujourd'hui pratiquement dénouées. Le groupe BNP, en fin d'année, était engagé dans 193 opérations représentant, à la date du 31 décembre 1982, un encours de fonds propres de 432 millions de francs.

En ce qui concerne les crédits à la promotion immobilière, ils atteignaient, à la même date, un montant total pour la BNP et la Banexi de 2.050 millions de francs en autorisations et 1.233 millions de francs en utilisations.

La BNP dans les régions

L'action de la BNP en France métropolitaine passe par ses directions de Réseaux Décentralisées. Au nombre de dix, elles disposent sur le terrain d'une grande autonomie ; en particulier les larges pouvoirs qui leur sont délégués leur permettent de traiter, soit à l'échelon des agences et des succursales placées sous leur responsabilité, soit à leur niveau, pratiquement la totalité des dossiers de crédit de la clientèle privée et la grande majorité de ceux qui concernent les entreprises.

La BNP a décidé d'installer dans chacune des directions décentralisées un "conseiller haut de bilan". Ces conseillers sont entrés en fonction au début de 1983. Ils interviennent à la demande des responsables de l'exploitation pour mettre à la disposition des entreprises leur connaissance technique dans le domaine du renforcement des capitaux permanents. Ils instruisent les dossiers de concours à long terme, notamment en quasi-fonds propres consentis par les banques, seules ou avec la participation d'organismes tels que le Crédit National ou le CEPME.

Régions décentralisées	Encours de crédits (en millions de F) 1981	1982
Paris	60808	67960
Bassin Parisien	19230	21880
Alsace, Franche-Comté	3876	4653
Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne	7092	8438
Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin	7756	8664
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon	4782	5608
Nord-Picardie	10242	11922
Pays de la Loire, Bretagne	5620	6520
Provence, Alpes-Côte d'Azur, Corse	4990	5887
Rhône Alpes, Auvergne	13185	14359
Total	137581	155891

Effectifs * Total 32.411

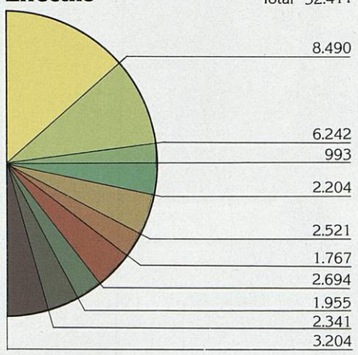

- Paris
- Bassin Parisien
- Alsace, Franche-Comté
- Lorraine, Champagne-Ardenne. Bourgogne
- Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin
- Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon
- Nord-Picardie
- Pays de la Loire, Bretagne
- Provence, Alpes-Côte-d'Azur, Corse
- Rhône-Alpes, Auvergne

* Hors administrations centrales.

L'activité sur le marché financier

Le marché de Paris a connu un comportement contrasté au cours de l'année écoulée. Jusqu'au printemps, les conditions, jugées favorables, de l'indemnisation accordée aux porteurs de valeurs nationalisées, ont soutenu les cours et l'indice CAC a gagné près de 12 %. Sous l'influence de la politique de rigueur que les déséquilibres de nos échanges extérieurs et la vulnérabilité du franc, illustrée par la dévaluation du mois de juin, ont rendue nécessaire, la Bourse est ensuite entrée dans une période d'inactivité et d'effritement. Dans la dernière partie de l'année, la très forte reprise de Wall Street a eu un effet d'entraînement sur le marché mais, en définitive, l'indice CAC – dont la structure a été modifiée pour tenir compte des nationalisations – s'est retrouvé à son niveau initial : 100,2 contre 100. Pour l'ensemble de l'année, le volume de transactions a battu tous ses records antérieurs mais surtout dans le domaine des obligations qui a reflété, non seulement l'accroissement des nouvelles émissions, mais aussi les opérations liées aux nationalisations.

Les marchés étrangers ont été plus directement influencés par l'évolution de Wall Street. Celle-ci a été décevante jusqu'au mois d'août en raison des contraintes imposées par une politique monétaire très stricte et notamment par son incidence sur les taux d'intérêt. De 875 en début d'année, l'indice Dow Jones est tombé en août à 776. A ce moment, l'assouplissement manifeste de la politique monétaire, d'ailleurs imposé par la situation périlleuse où se trouvaient les entreprises et les nations endettées à l'excès, a permis un redressement rapide. Dans un volume de transactions sans précédent, l'indice Dow Jones est remonté jusqu'à 1046 en fin d'année. Les autres places internationales ont emboîté le pas bien qu'à une cadence plus modérée. La hausse des valeurs étrangères a été fortement accentuée, pour les porteurs français, par la faiblesse du franc et par la tension de la devise-titres dont la prime s'est élevée de 16 à 24 %, de sorte que le dollar-titres valait 8,35 à fin décembre 1982 contre 6,67 un an plus tôt.

Le marché de l'or a été extrêmement agité. D'abord en baisse de USD 400 à moins de USD 300, l'once d'or a brutalement rebondi jusqu'à 500 au moment où les difficultés de paiement éprouvées par certains pays endettés ont mis en danger l'ensemble du système bancaire mondial. Fin décembre, l'once d'or était revenue à USD 448.

Les Sicav du groupe BNP

Les Sicav du groupe BNP ont enregistré une évolution favorable notamment dans la mesure où elles ont bénéficié de la hausse de la devise-titres. Le tableau ci-après en résume les principales données. La meilleure performance a été celle de Natio-Inter, Natio-Valeurs a consolidé son premier rang parmi toutes les Sicav pour le volume des capitaux gérés qui atteint près de 5 millions. Nous avons constitué deux nouvelles Sicav spécialisées en valeurs de court terme.

	Actif net (en millions de FRF) 31.12.81	31.12.82	Dividende net (en FRF)	Evolution Dividende et avoir fiscal compris en %
Epargne-Valeur	2273	2466	14,53	+ 19,40
Epargne-Croissance	429	532	46,25	+ 19,71
Epargne-Inter	813	961	12,02	+ 23,93
Epargne-Obligations	3235	3840	13,86	+ 23,85
Natio-Valeurs	3707	4960	23,03	+ 20,57
Natio-Inter	389	730	30,54	+ 30,15
Natio-Placements (1)	–	833	–	–
Natio-Epargne (1)	-	901	–	–

(1) Sicav créées en cours d'année 1982.

Actif net par action
(en francs) au 31 décembre.

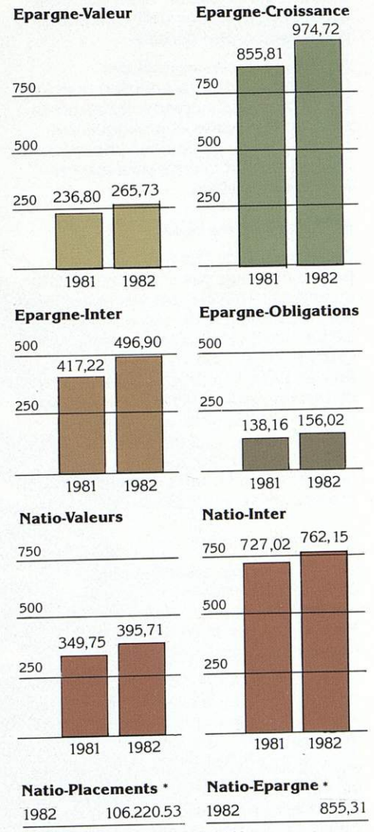

* SICAV créés en cours d'année 1982.

Enfin, la banque a créé 12 nouveaux Fonds Communs de Placement portant ainsi à 25 le nombre de ses Fonds dont la gestion est confiée à Natio-Gestion.

Les émissions sur le marché français

Les émissions à taux variable, qui avaient connu un grand développement en 1981, ont continué de progresser pendant les dix premiers mois de 1982, en dépit de l'émission de FRF 38 milliards d'obligations indemnitaires de la Caisse Nationale de l'Industrie et de la Caisse Nationale des Banques. Néanmoins, elles ont sensiblement fléchi en fin d'année en raison de la détente des taux qui a privilégié les placements à taux fixe.

La BNP a confirmé son rôle de tout premier plan sur le marché financier français en dirigeant ou co-dirigeant 73 emprunts et en participant activement à l'élaboration de nouvelles formules d'émissions adaptées aux évolutions du marché, telles que les emprunts dits "à fenêtres" c'est-à-dire assortis de clauses de remboursement anticipé au gré du porteur ou de l'émetteur à des dates déterminées.

La BNP a émis pour son propre compte cinq emprunts pour un montant global de FRF 5 milliards et un emprunt de FRF 500 millions pour sa filiale de crédit-bail, Natio-Équipement.

Le réseau international

Si l'année 1982 a été relativement bonne pour l'ensemble du réseau extérieur de la BNP, des signes d'essoufflement se sont manifestés dans un certain nombre de pays qui n'avaient pas encore été marqués par la crise mondiale, tandis que d'autres pays devaient affronter des difficultés économiques et financières de plus en plus grandes.

Ces circonstances n'ont pas empêché la BNP de continuer le développement de son réseau international et d'augmenter ses activités bancaires à travers le monde.

En Afrique

La BNP, soit directement, soit en association avec ses partenaires de la SFOM (Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer) a pu poursuivre une activité satisfaisante malgré un contexte économique généralement difficile.

Les banques associées situées en Afrique francophone obtiennent des résultats en progression dans les pays producteurs de pétrole alors que dans les autres pays, elles sont confrontées à une situation plus délicate.

Au Nigéria, où les vicissitudes d'écoulement de la production pétrolière ont sérieusement entamé les réserves de change du pays et provoqué des mesures de restriction aux importations, l'United Bank for Africa poursuit des activités profitables.

En Amérique du Nord

En Amérique du Nord et particulièrement aux États-Unis, la BNP a continué à développer ses opérations par l'intermédiaire de son réseau de sièges directs et de filiales à New York, à Chicago et en Californie. Au cours de l'année 1982, la BNP a fermé son bureau de représentation de Houston mais a créé, en contrepartie, deux filiales, la BNP (Houston) Corporation et la BNP, International Corporation, qui vont permettre à la Banque de renforcer ses moyens d'intervention aux États-Unis.

En Amérique latine

La BNP a subi le contrecoup de difficultés financières d'un certain nombre de pays, et notamment au Mexique où le Banco del Atlantico (banque associée) a été nationalisé.

En Argentine, notre nouvelle succursale de Buenos Aires essaye de développer ses activités dans une conjoncture très difficile.

Nous continuons à apporter notre concours pour le développement de notre banque associée au Brésil, le Banco Cidade, qui constitue pour la BNP un point d'ancrage intéressant dans ce pays d'avenir, malgré les difficultés actuelles.

En Asie

La présence de la BNP dans les pays de l'Asean s'est encore renforcée, d'une part grâce à la signature d'un accord de coopération technique avec la Bank Umum Nasional, l'une des principales banques privées en Indonésie avec 14 sièges, et d'autre part avec la prise d'une participation de 22,5 % dans le capital d'un établissement en pleine expansion, l'Oriental Bank Berhad, qui dispose d'un réseau de 12 sièges dans l'ensemble de la Fédération Malaise.

Au début de 1983, la BNP a obtenu de la Banque Populaire de Chine l'autorisation de transformer son bureau de liaison de Shanghai en un bureau de représentation régional qui, comme celui de Canton, est placé sous l'autorité du bureau de représentation de la BNP en République Populaire de Chine à Pékin.

A Macao, en vertu de la loi bancaire nouvellement promulguée, la BNP a obtenu l'autorisation de transformer son bureau de représentation en une succursale de plein exercice.

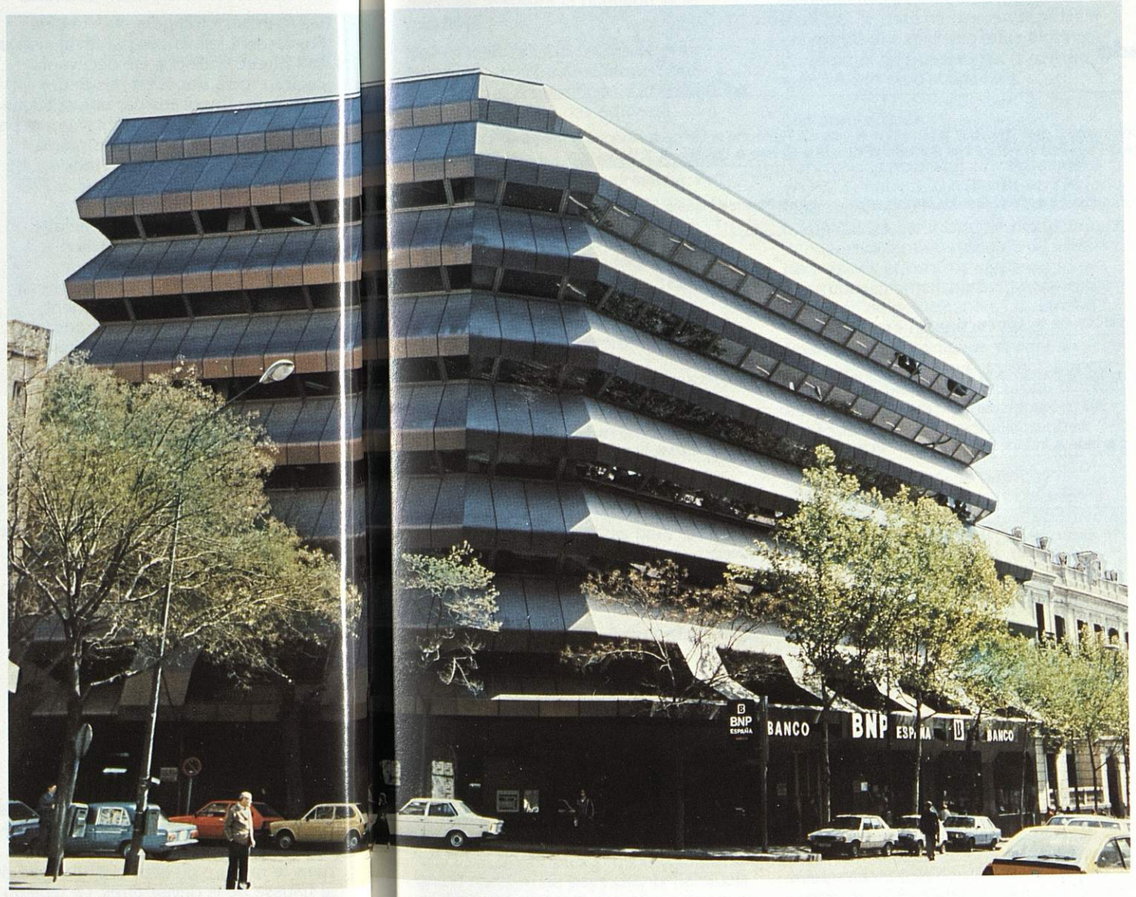

En Océanie

La BNP a continué à développer ses activités en Australie dans un contexte très difficile, et la BNP Nouvelle-Calédonie a porté son capital social de 20 à 30 millions de francs.

En Europe

La BNP a pu renforcer les moyens mis à la disposition de son réseau européen en portant le capital de la BNP (Suisse) à Bâle de 40 à 50 millions de francs suisses, en transformant son bureau de représentation de Rome en agence, et en créant en Italie la BNP Leasing SPA au capital de 200 millions de lires.

Après avoir pris une participation de plus de 76 % dans la Banca Lopez Quesada, la BNP en a changé la raison sociale en BNP España et l'effort de redressement de cette banque a été poursuivi.

En Grèce, en commun accord avec ses partenaires, la BNP a décidé de se retirer de la Banque d'Attique et a ouvert une succursale directe à Athènes.

Au Portugal, la BNP a obtenu l'accord des autorités portugaises et françaises pour constituer une société d'investissement en association avec le Banco de Fomento Nacional, et pour prendre une participation de 22,5 % dans une société de leasing, Leasinvest, aux côtés du Banco Borges de Irmao et de Finansskandic.

En Allemagne, il a été décidé d'ouvrir une nouvelle agence à Munich, qui sera opérationnelle dans le courant de 1983.

IL faut noter également le rôle que joue la succursale de Bruxelles de la BNP dans le marché de l'écu.

"Salle des 4 colonnes" Succursale de Milan

Succursale de Madrid

Le Groupe BNP dans le monde

Europe
■ Allemagne (République Fédérale, République Démocratique) ■ Belgique ■ Espagne ■ Grande-Bretagne ■ Grèce ■ Hongrie ■ Irlande ■ Italie ■ Je s
(Iles Anglo-Normandes) ■ Luxembourg ■ Norvège ■ Pays-Bas ■ Pologne ■ Portugal ■ Suède ■ Suisse ■ U.R.S.S. ■ Yougoslavie.

Afrique
■ Burundi ■ Cameroun ■ Congo ■ Côte-d'Ivoire ■ Djibouti ■ Egypte ■ Gabon ■ Gambie ■ Haute-Volta ■ Maroc ■ Niger ■ Nigeria ■ Rwanda ■ Sénégal ■ To
Tunisie ■ Zaïre ■ Zimbabwe.

Océan Indien
■ Ile de la Réunion ■ Ile Maurice.

Moyen-Orient
■ Bahrein ■ Emirats Arabes Unis ■ Iran ■ Jordanie ■ Koweit ■ Liban ■ Yémen.

Amérique
■ Antilles françaises : Guadeloupe ; Martinique ■ Argentine ■ Bahamas ■ Brésil ■ Canada ■ Colombie ■ Costa Rica ■ États-Unis ■ Grand Cayman ■ Gu
française ■ Haïti ■ Mexique ■ Panama ■ Venezuela.

Asie
■ Chine ■ Corée ■ Formose (Taïwan) ■ Hong Kong ■ Inde ■ Indonésie ■ Japon ■ Macao ■ Malaisie ■ Philippines ■ Singapour ■ Thaïlande.

Océanie
■ Australie ■ Nouvelle-Calédonie.

Au Moyen-Orient

L'activité de notre réseau au Moyen-Orient a été très satisfaisante, que ce soit à Bahrein, en Egypte ou au Koweit.

Le Département du Négoce International et son service spécialisé de financements directs à la clientèle des opérateurs non résidents continuent à apporter leurs concours aux grandes sociétés de négoce ainsi qu'aux membres du groupe de la BNP qui, à l'étranger, s'intéressent progressivement à cette activité nouvelle, en dernier lieu les sièges de Bruxelles et de Dusseldorf.

En 1982, grâce à une assistance appropriée, ce département a, en particulier, aidé les céréaliers français à exporter leurs produits vers les pays de l'Europe de l'Est.

Grands projets internationaux

La Société de Promotion des Grands Projets Internationaux, tirant profit de l'expérience acquise, a développé son activité vers la recherche d'opérations dont elle assurera la direction et le montage.

Ses effectifs ont été renforcés pour permettre de faire face au nombre croissant de propositions d'interventions et à la complexité des études à entreprendre.

Des financements ont été négociés et mis en place, en association avec de grandes banques internationales sur plusieurs projets pétroliers et miniers : mine de cuivre aurifère en Papouasie, société charbonnière espagnole, développement de deux gisements pétroliers australiens, complexe d'extraction de pétrole et de gaz "offshore" en Mer du Nord.

Des études d'ingénierie financière ont été effectuées pour le développement d'un gisement de gaz au Cameroun, la mise en production d'un gisement pétrolier au Gabon, ainsi que pour la reprise du projet du Lien Fixe Trans-Manche, en liaison avec certaines banques britanniques. En outre, des propositions ont été faites pour l'étude des financements de deux autres projets (mine de cuivre au Portugal et mine de fer en Guinée).

Les concours au commerce extérieur

Après avoir connu une progression très rapide ces trois dernières années, les signatures de contrats de biens d'équipement ont enregistré un certain ralentissement en 1982. Cette situation est due au renchérissement du coût des crédits à l'exportation, contrastant avec la très importante baisse des taux sur le marché des euro-devises, ainsi qu'aux difficultés financières rencontrées par un grand nombre de pays clients habituels de l'industrie française qui les a conduits à retarder, voire à annuler, certains contrats.

Dans le même temps, en revanche, le volume des opérations mises en place restait très élevé, induit par les conclusions de contrats antérieurs, il devrait encore progresser en 1983.

Avec une part de près de 20% de l'encours global des crédits à l'exportation (toutes procédures confondues) qui la place au premier rang des banques françaises, la BNP confirme le rôle essentiel qu'elle s'attache à jouer dans le commerce international de la France.

En particulier, la BNP a été le coordinateur des financements accordés par sept pays européens dans le cadre de la réalisation multinationale du Chemin de Fer du Transgabonais. Elle a, par ailleurs, obtenu le chef de filat de la part française de contrats Airbus (Tunisie, Autriche, Indonésie, Inde).

Le marché international des capitaux

En 1982, comme en 1981, l'euro-marché des capitaux à moyen et à long terme a connu une activité très soutenue. Contrairement à l'année précédente, toutefois, le marché des euro-crédits a enregistré une relative pause alors que progressait de manière spectaculaire le marché des euro-obligations.

Les euro-crédits

Sur ce marché USD 80 milliards environ d'opérations nouvelles ont été lancées en 1982 contre 130 milliards en 1981. Mais ces chiffres sont en réalité assez comparables car il faudrait déduire de ce dernier montant 40 milliards de crédits non utilisés et conclus en faveur d'entreprises américaines dans le cadre de prises de participation. Le climat a cependant été alourdi en 1982 par l'inquiétude des prêteurs devant les difficultés de certains pays (notamment d'Amérique latine et de l'Europe de l'Est) à rembourser leurs dettes. Nombre de renégociations sont actuellement en cours.

La BNP a maintenu sa politique sélective dans le choix des opérations auxquelles elle participe. En 1982, elle a accepté, comme en 1981, d'intervenir dans 61 euro-crédits dont 47 ont été signés avant la fin de l'année ; elle a été 35 fois chef et co-chef de file.

Les euro-émissions

Le marché primaire des euro-obligations publiques a pulvérisé tous les records. Au total, 1982 a vu le lancement de la contrevaleur de plus de USD 40 milliards d'opérations, contre seulement environ 25 milliards en 1981, montant qui constituait déjà un record.

En ce qui concerne les devises utilisées, le dollar a servi de support à plus de 80% des euro-émissions, le deutsche Mark venant loin derrière avec un peu moins de 10%. Cette suprématie de la devise américaine s'explique notamment par les taux d'intérêt élevés sur cette devise au cours du premier semestre et par l'attrait qu'elle a continué à susciter auprès des investisseurs durant le second semestre malgré une forte désescalade des taux. Sur le plan technique, le marché euro-obligataire a été notamment marqué en 1982 par l'utilisation importante de formules relativement neuves (comme les emprunts à coupon zéro permettant à l'investisseur de capitaliser son revenu ou encore les emprunts avec warrants) et le développement du marché de l'écu.

En 1982, la BNP a continué a être active sur ce marché : elle a participé à 359 euro-émissions dont 155 en tant que chef et co-chef de file (contre 235 participations en 1981, dont 116 en tant que chef ou co-chef de file). Elle se classe parmi les toutes premières banques mondiales sur ce marché et au premier rang des banques françaises.

La trésorerie et les risques

La trésorerie

En 1982, la trésorerie "francs" de la BNP a continué de jouer un rôle important en tant que prêteur sur le marché monétaire, où elle est intervenue dans les différents secteurs : effets publics, effets privés, papier hypothécaire.

De même, en matière de trésorerie devises, la BNP s'est montrée toujours très active sur le marché international.

Aux côtés de ses engagements à court terme, la BNP a continué de s'assurer des ressources à moyen et long terme pour nourrir ses prêts de même durée, et a eu ainsi recours au marché international des capitaux, en émettant :

- ☐ 4 emprunts obligataires à 7 ans totalisant 600 millions de USD,
- ☐ 1 emprunt obligataire à 12 ans de 75 millions de USD,
- ☐ 1 emprunt obligataire à 10 ans de 100 millions de CHF,
- ☐ des certificats de dépôts pour 250 millions de USD à 5 ans à Londres.

De plus, la BNP, au travers de sa filiale spécialisée, Natiotrésorerie, créée en 1980, a pris une part importante dans les activités connexes à celles des marchés internationaux, effectuant en particulier de nombreux arbitrages sur des instruments monétaires et financiers.

Les risques

L'année a été marquée par une dégradation de la qualité des risques tant en France qu'à l'étranger.

En France, malgré une certaine stabilisation des faillites d'entreprises, les résultats se sont encore détériorés. Signe de cette dégradation, les créances privilégiées de l'Etat ou de la Sécurité Sociale ont augmenté. Dans ces conditions et compte tenu des difficultés de trésorerie dans des secteurs tels que la fonderie, la mécanique, le matériel de transport, les programmes d'investissement ont été fréquemment révisés à la baisse.

A l'étranger, la banque a eu sa part dans le rééchelonnement des dettes des pays confrontés à des difficultés de paiement tels que la Pologne, le Mexique ou le Brésil. Les provisions constituées pour tenir compte de la dégradation de la qualité des créances sur les pays de l'Est et du monde en développement ont beaucoup monté. Négligeables il y a quelques années, elles en viennent maintenant à représenter presque la moitié des provisons nouvellement constituées.

L'ensemble des provisions constituées par la Banque a, cette année encore, fortement progressé.

Le développement informatique de la BNP

Le plan d'équipement informatique de la BNP, entériné par les pouvoirs publics le 17 décembre 1982, vise la mise en place progressive d'une nouvelle architecture informatique apte à satisfaire nos besoins pendant toute la décennie à venir et conciliant pour l'essentiel des objectifs de décentralisation et de capacité d'évolution.

A l'inverse du système informatique actuel de traitements par lots, le système informatique de demain sera essentiellement transactionnel sur la base de processeurs intermédiaires dans les groupes d'exploitation. Cette modernisation n'est pas seulement un choix d'architecture technique c'est aussi un rapprochement des systèmes informatiques avec les utilisateurs permettant une autonomie locale des traitements pour les relations techniques avec la clientèle des entreprises ou pour les outils informatiques personnalisés notamment. C'est enfin le remplacement des terminaux actuels par des terminaux multifonctions beaucoup plus nombreux permettant l'accès à toute une gamme de nouveaux services, tels que la saisie d'opérations ou la bureautique.

Sans attendre la mise en place de notre nouvelle architecture technique, des réalisations importantes ont d'ores et déjà été mises en œuvre concernant notamment :

- ☐ la saisie transactionnelle, première étape vers la saisie directe d'opérations ;
- ☐ la banque libre-service se met également en place : 134 guichets automatiques à fin 1982 auxquels vont se rajouter 400 autres appareils avant 1986. Ces guichets automatiques permettent aux clients d'effectuer non seulement des retraits de billets, mais aussi d'interroger leurs comptes pour en connaître le solde, l'historique, etc. ;
- ☐ de la même manière, les multiples expériences en cours de terminaux points de vente apportent des éléments complémentaires à la banque libre-service ;
- ☐ le démarrage de la bureautique, destinée à automatiser le traitement des dossiers et faciliter le travail des secrétariats ;
- ☐ la refonte de nos traitements titres et étrangers ;
- ☐ la modernisation des équipements des Centres de Traitement de l'Information.

A travers ces quelques réalisations, et d'autres qui prendront place ultérieurement, c'est l'ensemble de nos relations avec la clientèle qui se trouvera progressivement modifié.

Cette mutation se déroulera nécessairement sur plusieurs années. L'étape transitoire de migration de l'outil actuel vers la nouvelle architecture se fera sans interrompre d'aucune manière le fonctionnement et l'amélioration constante de l'outil actuel.

Les réalisations immobilières

Comme en 1981, de multiples réalisations immobilières ont été conduites ou initiées au cours de l'exercice pour mettre à la disposition du personnel et de la clientèle un cadre professionnel de mieux en mieux adapté aux nécessités du service et de l'accueil.

A Paris, d'importants chantiers ont été ouverts en vue de créer la nouvelle Agence principale Paris Paul Valéry et de réaménager celle de Friedland, ainsi que l'Agence Vaugirard. En province, ont bénéficié de travaux de rénovation ou d'agrandissement les Succursales de Bayonne, Nevers, Perpignan, Poitiers et, parmi beaucoup d'autres, les Agences d'Aubagne, de Bobigny, Bordeaux Saint-Genès, Marignane, Marseille-Port et Nantes-Rézé-Pont Rousseau.

Pour ce qui est de l'étranger, la Succursale de Dublin de la Banque Nationale de Paris (Ireland) Ltd et celle du Caire de la Banque du Caire et de Paris SAE ont fait l'objet d'opérations de transfert, tandis que le nouveau siège social, à Lomé, de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie devait être inauguré début 1983.

La sécurité

Au plan de la sécurité des personnes et des biens, on constate que la délinquance a affecté les guichets bancaires de la banlieue parisienne davantage que les sièges de Paris intra-muros, la situation en province paraissant, pour sa part, plus favorable. La BNP a poursuivi l'application de sa politique de prévention et, pour cela, a continué de mettre en place de nombreux dispositifs appropriés.

Sièges permanents
En unités - statistiques métropole - Fin d'année

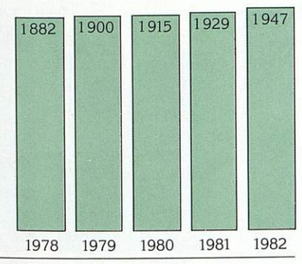

Le personnel et les avantages sociaux

L'emploi

L'effectif de la banque s'est accru de 397 agents en 1982 pour atteindre 47.157 personnes au 31 décembre. Cette augmentation, pour partie liée au recrutement d'agents sous contrat emploi-formation, a été mise à profit pour renforcer par priorité les moyens des sièges d'exploitation et pour développer des secteurs d'activité de pointe liés en particulier aux opérations internationales et au développement de nos équipements informatiques.

Dans ce cadre, la BNP a contribué de façon active à la lutte pour l'emploi en procédant à l'embauche de plus de 3 300 agents, soit près du double de l'année précédente. Cette politique volontariste s'est appuyée notamment sur la signature, en juin 1982, d'un important contrat de solidarité pré-retraite/démission qui a permis à quelque 1 100 salariés de notre entreprise d'anticiper leur départ.

Les rémunérations

Dans le cadre d'un accord salarial signé le 17 février 1982 au niveau de la profession, des règles générales d'évolution des salaires ont été fixées, permettant d'assurer une progression des rémunérations, compatible avec la dérive des prix. Le deuxième semestre de l'exercice ayant été marqué par une période de plusieurs mois de blocage des prix et des salaires, un nouvel accord a été conclu le 21 décembre 1982 afin de déterminer notamment les conditions de sortie du blocage et de prévoir des dispositions spécifiques favorisant les rémunérations les moins élevées.

Ces mesures à caractère général sont complétées par un système individualisé lié à l'ancienneté et au mérite. A ce dernier titre, plus de la moitié des agents ont bénéficié en 1982 d'une amélioration personnelle de situation.

Une gestion plus individualisée du temps de travail

Alors que le système des horaires variables continue de s'étendre en province (il concerne désormais près des deux tiers des groupes d'exploitation), nous avons poursuivi nos recherches en matière de temps choisi : après avoir rendu le travail à mi-temps accessible à tous, nous avons développé à titre expérimental dans deux organismes administratifs de province une formule de travail à 4/5 de temps. Au total, près de 1 500 agents avaient adopté, à la fin de l'exercice, l'une ou l'autre de ces formules de travail à temps partiel qui feront l'objet de nouveaux développements en 1983.

Les relations sociales

Conformément à sa tradition, la BNP a connu un courant d'échanges particulièrement riches avec les représentants du personnel. Ceux-ci ont, en particulier, porté sur les choix informatiques de l'entreprise et sur la mise en œuvre des dispositions contenues dans les lois Auroux. C'est dans ce cadre que la BNP a entrepris, notamment, d'expérimenter dès le deuxième semestre 1982, le processus d'expression directe et collective des salariés dans huit établissements installés à Paris et en province.

La formation

Les efforts consacrés à la formation continuent de se maintenir à un niveau particulièrement élevé – plus de 4% de la masse des salaires – dépassant de très loin les obligations légales en la matière.

Afin de rechercher la meilleure utilisation, la BNP a poursuivi sa politique de décentralisation des actions de formation en s'appuyant notamment sur le relais des directions de réseau décentralisées. Dans un même souci de meilleure adaptation aux besoins, un accent particulier a été mis sur des formations plus individualisées.

Parallèlement, du fait de l'importance de nos embauches liées en particulier à notre contrat de solidarité, le nombre de jeunes agents bénéficiaires de l'enseignement professionnel s'est maintenu à un niveau élevé (près de 7 000 agents).

Enfin, très attachée à la formation qu'elle peut apporter aux jeunes étudiants des lycées, des universités, des grandes écoles, la BNP a reçu environ 1 000 stagiaires venus améliorer leur connaissance du monde bancaire et financier.

Résultats et bilan de la BNP

Les résultats

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 551 millions de francs contre 591 millions de francs l'exercice précédent, en diminution de 6,8 %.

En Métropole
Le produit net d'exploitation bancaire atteint 16.396 millions de francs (+ 13,1 %).
Après enregistrement des frais généraux de toute nature (+ 14,7 %) et de diverses écritures, les résultats avant amortissements, provisions, impôts et divers s'établissent à 5.205 millions de francs.
Les résultats nets s'établissent à 369 millions de francs contre 335 millions de francs en 1981 (+ 10,1 %).

Hors Métropole
Le produit net d'exploitaton bancaire ressort à 1.609 millions de francs (+ 20,6 %).
Les frais généraux s'élèvent à 984 millions de francs. Les résultats avant amortissements, provisions, impôts et divers s'établissent à 631 millions de francs.
Les résultats nets des sièges s'établissent à 182 millions de francs contre 256 millions de francs en 1981, soit une diminution de 28,9 %.

Pour l'ensemble des réseaux
Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 18.005 millions de francs, en augmentation de 2.178 millions de francs (+ 13,8 %).

A ce produit net d'exploitation bancaire de	18.005 MF
viennent s'ajouter les produits accessoires	10 MF
faisant ressortir un résultat de	18.015 MF
Après déduction des frais généraux de toute nature	– 12.179 MF
le résultat avant amortissements, provisions, impôts et divers s'élève à	5.836 MF
sur lequel s'imputent :	
la balance des produits et charges exceptionnels	– 153 MF
le net des dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions (dont provisions pour créances douteuses - 3.931 millions de francs)	– 4.692 MF
l'impôt sur les sociétés 1982	– 440 MF
faisant ressortir un bénéfice net de	551 MF

Projet de répartition

Sur ce bénéfice de	F 550.578.543,57
sont imputés les sommes nécessaires pour servir aux 309.426 parts de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux 235.786 parts du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (12,54 F pour la BNCI et 22,53 F pour le CNEP) à raison de :	
• 0,3762 F brut par titre pour la BNCI	F – 116.406,06
• 0,6759 F brut par titre pour le CNEP	F – 159.367,76
Le solde disponible ressortira à	F 550.302.769,75
auxquels s'ajoutera le report antérieur de	F 12.676.081,86
pour former un total de	F 562.978.851,61
ainsi réparti :	
• Réserve légale	F 27.515.138,48
• Réserves	F 157.142.836,30
dont :	
• 26.096.461,00 F affectés à la réserve spéciale pour investissements,	
• 131.046.375,30 F affectés à la réserve ordinaire.	
Après ces affectations l'ensemble des réserves s'élèvera à 4.258.000.000,00 F	
• Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires, à raison de 0,7488 F par titre pour la BNCI et 1,3241 F par titre pour le CNEP	F 543.902,43
• Attribution aux actionnaires	F 135.504.140,00
Soit une dividende de 16,60 F par action auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,30 F portant à 24,90 F le revenu global par action	
• Redevance sur le dividende	F 230.351.394,00
	F 551.057.411,21
Le surplus étant reporté à nouveau	F 11.921.440,40
	F 562.978.851,61

Fonds propres
Après répartition du bénéfice et inclus provision pour investissement
(en millions de francs)
Fin d'année

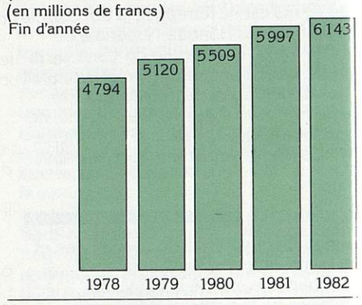

Ressources clientèle
En milliards de francs - Fin d'année

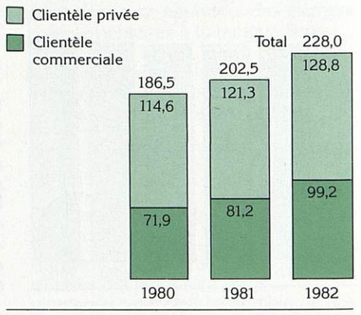

Le bilan

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1982 s'élève à 659,6 milliards de francs, contre 551,9 milliards de francs l'exercice précédent, soit une progression de 19,5 %.

Actif

Concours à la clientèle
Les concours à la clientèle tant en France qu'à l'étranger s'établissent à 254,3 milliards de francs contre 212,7 milliards de francs en 1981, soit une progression de 19,6 %.

Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courant postaux
Avec 17,2 milliards de francs ce poste demeure pratiquement stable par rapport à l'exercice précédent (17,1 milliards de francs).

Banques, organismes et établissements financiers
Ce compte qui atteint 237,2 milliards de francs progresse de 21,7 %.

Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme
Ce poste s'établit à 78,7 milliards de francs, contre 63,9 milliards au 31 décembre 1981, soit une progression de 23,2 %.

Titres de placement
Après amortissements et provisions, les titres de placement sont en nette augmentation : 4,2 milliards de francs contre 2,7 milliards à fin 1981.
Cette augmentation provient pour partie de la souscription à la SFPI et d'investissements au titre du portefeuille obligataire.

Comptes d'investissements
• Le montant des titres de participation et de filiales atteint 3,9 milliards de francs contre 3,1 milliards de francs l'exercice précédent.
• les prêts participatifs ressortent à 1,8 milliard de francs contre 0,5 milliard de francs à fin 1981.
• Poste "immobilisations" :
Ce poste s'établit à 3,3 milliards de francs contre 3,1 milliards de francs l'exercice précédent. Cette légère augmentation correspond aux dépenses d'investissements de l'exercice, après déduction des cessions déterminées au prix d'achat et des amortissements fiscaux (543 millions de francs).

Autres comptes
Les autres comptes d'actif s'établissent à 59,0 milliards de francs contre 54,0 milliards en 1981. Cette progression (+ 9,3 %) provient essentiellement de l'augmentation des comptes de régularisation et divers (+ 3,2 milliards de francs).

Crédits à la clientèle
En milliards de francs - Fin d'année

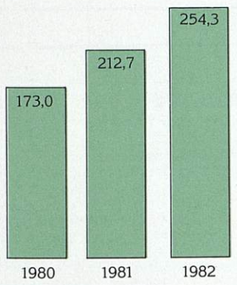

Passif

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse, s'élève à 228,0 milliards de francs contre 202,5 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,6 %.
Les comptes de sociétés et d'entrepreneurs individuels progressent de 14,1 milliards de francs (+ 22,6 %) et les comptes de particuliers de 4,8 milliards de francs (+ 10,3 %), les comptes divers progressant quant à eux de 3,9 milliards de francs (+ 20,7 %).
Par rapport au 31 décembre 1981 on constate une progression de 8,2 milliards de francs pour les comptes à vue, 4,9 milliards de francs pour les comptes à régime spécial et 12,4 milliards de francs pour les comptes à terme et les bons de caisse, soit respectivement + 10,0 %, + 12,2 % et + 15,3 %.
Les comptes d'épargne à régime spécial s'établissent à 45,0 milliards de francs, en augmentation de 4,9 milliards de francs (+ 12,2 %) par rapport à l'exercice précédent.

Les bons de caisse, qui au 31 décembre 1981 s'élevaient à 34,6 milliards de francs, reviennent au 31 décembre 1982 à 32,4 milliards de francs (– 6,4 %).

Dépôts des banques (inclus instituts d'émission, Trésor public et comptes courants postaux).
L'ensemble des dépôts des banques s'élève à 260,0 milliards de francs, en augmentation de 42,5 milliards de francs (+ 19,5 %) par rapport à l'année 1981.
Les comptes à terme, qui représentent environ 81 % de l'ensemble des dépôts, progressent pour leur part de 46,3 milliards de francs.

Les valeurs données en pension ou vendues ferme s'élèvent à 75,5 milliards de francs, en progression de 22,5 milliards de francs (+ 42,5 %).

Les autres comptes du passif (comptes exigibles après encaissement - comptes de régularisation provisions et divers - comptes d'opérations sur titres) atteignent 66,2 milliards de francs contre 59,7 milliards de francs l'exercice précédent.

Capitaux permanents
Avant répartition du bénéfice, les capitaux permanents, y compris la provision pour investissements des exercices antérieurs et le bénéfice de l'exercice, s'établissent à 29.846 millions de francs contre 19.206 millions de francs à la fin de l'exercice 1981, soit une progression de l'ordre de 55 %. Comme l'an passé, cette progression résulte de l'augmentation de nos emprunts obligataires en francs et en devises, qui passent de 12.996 millions de francs à la fin de 1981 à 23.337 millions de francs à la fin de l'exercice 1982, les fonds propres s'élevant à 5.850 millions de francs contre 5.509 millions de francs à fin 1981.
Les capitaux permanents se décomposent de la manière suivante (en millions de francs) :

x Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation amortissements complémentaires et réglementés, report à nouveau)	5.850
x Provision pour investissements	108
x Bénéfice de l'exercice	551
x Emprunts obligataires en francs et en devises	23.337
	29.846

Après répartition du bénéfice, les fonds propres s'élèveraient à 6.143 millions de francs, y compris la provision pour investissements.

Compte de résultats de la BNP
(en milliers de francs)

Débit 1981	Débit 1982	Crédit 1981	Crédit 1982	Solde 1981	Solde 1982	
44.697.898	**53.253.944**	**60.525.103**	**71.259.019**	**15.827.205**	**18.005.075**	**Produits et charges d'exploitation bancaire**
27.843.218	33.039.657	30.085.642	35.110.646	2.242.424	2.070.989	Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires
23.404.302 4.346.543 92.373	27.786.532 5.145.041 108.084	22.714.811 7.325.384 45.447	26.094.509 8.933.708 82.429	– 689.491 2.978.841 – . 46.926	– 1.692.023 3.788.667 – 25.655	• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers • Emprunts et prêts contre effets publics ou privés • Commissions
14.337.741	16.453.214	26.988.160	32.032.990	12.650.419	15.579.776	Produits et charges sur opérations avec la clientèle
		19.710.130 6.527.535 750.495	24.441.636 6.751.384 839.970			• Crédits à la clientèle • Comptes débiteurs de la clientèle • Commissions
–	–	–	–	–	–	Produits et charges sur opérations de crédit-bail
1.600.618	2.671.344			– 1.600.618	– 2.671.344	Intérêts sur emprunts obligataires
916.321	1.089.729			– 916.321	– 1.089.729	Autres charges d'exploitation bancaire
		3.011.397	3.436.151	3.011.397	3.436.151	Produits des opérations diverses
		439.904	679.232	439.904	679.232	Produits du portefeuille-titres
		5.441	**9.993**	**5.441**	**9.993**	**Produits accessoires**
7.448.862	**8.564.593**			**– 7.448.862**	**– 8.564.593**	**Charges de personnel**
432.787	**481.913**			**– 432.787**	**– 481.913**	**Impôts et taxes**
2.625.728	**3.132.400**			**– 2.625.728**	**– 3.132.400**	**Charges générales d'exploitation**
1.519.571	1.840.209			– 1.519.571	– 1.840.209	Travaux, fournitures et services extérieurs
10.390 101.316 1.407.865	11.196 111.789 1.717.224			– 10.390 – .101.316 – 1.407.865	– 11.196 – .111.789 – 1.717.224	• Crédit-bail mobilier, loyers payés • Crédit-bail immobilier, loyers payés • Autres travaux, fournitures et services extérieurs.
1.106.157	1.292.191			– 1.106.157	– 1.292.191	Autres charges générales d'exploitation
5.325.269	**5.836.162**			**5.325.269**	**5.836.162**	**Résultats avant amortissements, provisions, impôts et divers**
462.710	**543.072**			**– 462.710**	**– 543.072**	**Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements**
3.403.285	**4.056.155**			**– 3.403.285**	**– 4.056.155**	**Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises**
487.982	**632.102**	**327.160**	**441.390**	**– 160.822**	**– 190.712**	**Charges et produits exceptionnels**
113.006	**95.945**	**118.074**	**134.258**	**5.068**	**38.313**	**Dotations de l'exercice et reprise des provisions hors exploitation**
75.758	**93.250**			**– 75.758**	**– 93.250**	**Participation des salariés**
636.334	**440.707**			**– 636.334**	**– 440.707**	**Impôt sur les sociétés**
591.428	**550.579**			**591.428**	**550.579**	**Bénéfice de l'exercice**
60.975.778	**71.844.660**	**60.975.778**	**71.844.660**			**Totaux**

Dans le but de rendre homogène la comptabilisation de l'ensemble des charges hors exploitation courante afférentes aux impôts exceptionnels, la taxe sur les frais généraux et la contribution exceptionnelle des banques ont été enregistrées en 1982 au poste "charges exceptionnelles".
Pour permettre les comparaisons, nous avons fait de même pour la fraction des impôts exceptionnels enregistrée en 1981 au poste "impôts et taxes". Les montants en cause s'élevaient en 1981 à 189.948.000 F et à 112.655.000 F en 1982.
Les crédits d'impôts relatifs aux revenus des titres et des prêts à des emprunteurs étrangers – 217.150.000 F en 1982 contre 88.916.000 F en 1981 – qui étaient enregistrés antérieurement en profits exceptionnels, sont désormais comptabilisés dans les produits bancaires. Leur contrepartie demeure au poste "Impôt sur les sociétés".
De même, le net des intérêts de retard perçus ou réglés est intégré dans les produits bancaires. Antérieurement, il était enregistré dans les produits exceptionnels et sur exercices antérieurs. Il représentait un total de produits de 96.305.000 F en 1982 et de 11.845.000 F en 1981.
Enfin, les portefeuilles obligataires et les produits qui en découlent sont désormais exprimés en "pied de coupon", conformément aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité.

Bilan définitif
(en milliers de francs)

Actif

31 décembre 1981	31 décembre 1982	
17.063.372	**17.227.910**	**Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants post au**
194.875.723	**237.125.574**	**Banques, organismes et établissements financiers**
10.291.958	9.370.311	a - Comptes ordinaires
184.583.765	227.755.263	b - Prêts, emprunts et comptes à terme
63.958.412	**78.727.616**	**Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme, valeurs données en pension ou vendues ferme**
212.742.005	**254.313.901**	**Clientèle**
40.670.581	39.260.413	a - Créances commerciales
45.064.040	61.519.644	b - Autres crédits à court terme
62.364.902	71.853.022	c - Crédits à moyen terme
42.658.361	54.060.067	d - Crédits à long terme
21.984.121	27.620.755	Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle
		a - Sociétés et entrepreneurs individuels :
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		b - Particuliers :
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		c - Divers :
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		Comptes d'épargne à régime spécial
		Bons de caisse
53.963.845	**59.031.512**	**Autres comptes**
38.064.380	38.793.873	Chèques et effets à l'encaissement
		Comptes exigibles après encaissement
13.512.323	16.770.224	Comptes de régularisation, provisions et divers
2.387.142	3.467.415	Opérations sur titres
2.664.609	**4.138.103**	**Titres de placement**
504	952.404	a - Fonds d'État, bons et obligations
2.664.105	3.185.699	b - Autres titres de placement
6.666.898	**9.010.416**	**Investissements**
3.061.734	3.954.860	Titres de participation et de filiales
492.194	1.796.562	Prêts participatifs
3.112.970	3.258.994	Immobilisations
		Obligations et emprunts participatifs
		• en devises à moyen et long terme
		• en francs à long terme
		Fonds propres
		Ecart de réévaluation
		– Provision réglementée
		– Réserve réglementée
		• Ecart sur éléments non amortissables
		• Ecart excédentaire sur éléments amortissables
		Amortissements réglementés
		Amortissements complémentaires des investissements
		Provision pour investissement
		Réserves
		Capital
		Report à nouveau
		Bénéfice de l'exercice
551.934.864	**659.575.032**	

Passif
avant affectation du résultat

31 décembre 1981	31 décembre 1982
31.125.564	**31.986.569**
186.451.362	**228.033.155**
21.734.204	17.064.781
164.717.158	210.968.374
52.980.695	**75.449.360**
202.534.022	**228.016.898**
35.489.602	38.154.919
26.921.402	38.305.926
33.666.989	36.732.185
12.956.922	14.722.484
12.361.656	14.905.539
6.445.252	7.798.172
40.134.431	44.998.367
34.557.768	32.399.306
59.637.576	**66.243.385**
31.456.248	31.906.761
26.269.176	31.784.375
1.912.152	2.552.249
12.995.729	**23.336.517**
7.055.350	12.838.204
5.940.379	10.498.313
5.618.488	**5.958.569**
146.629	131.567
534.239	530.032
206.416	188.995
8.076	8.046
471.698	471.698
109.918	108.405
2.497.741	2.874.570
1.632.580*	1.632.580*
11.191	12.676
591.428	**550.579**
551.934.864	**659.575.032**

Passif
après affectation du résultat

31 décembre 1981	31 décembre 1982
31.125.564	**31.986.569**
186.451.362	**228.033.155**
21.734.204	17.064.781
164.717.158	210.968.374
52.980.695	**75.449.360**
202.534.022	**228.016.898**
35.489.602	38.154.919
26.921.402	38.305.926
33.666.989	36.732.185
12.956.922	14.722.484
12.361.656	14.905.539
6.445.252	7.798.172
40.134.431	44.998.367
34.557.768	32.399.306
59.850.690	**66.610.059**
31.456.248	31.906.761
26.482.290	32.151.049
1.912.152	2.552.249
12.995.729	**23.336.517**
7.055.350	12.838.204
5.940.379	10.498.313
5.996.802	**6.142.474**
146.629	131.567
534.239	530.032
206.416	188.995
8.076	8.046
471.698	471.698
109.918	108.405
2.874.570	3.059.229
1.632.580*	1.632.580*
12.676	11.922
551.934.864	**659.575.032**

* Dont 697 millions de francs provenant de l'incorporation de la réserve réglementée.

Hors bilan

	1981	1982
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	15.454.096	19.687.891
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	19.402.580	25.730.904
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	27.065.910	36.078.270
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	54.255.073	67.726.228
Autres engagements en faveur de la clientèle	5.672.940	8.697.890
Engagements de crédit-bail mobilier	1.243	137
Engagements de crédit-bail immobilier	773.257	773.212

Résultats financiers

de la société au cours des cinq derniers exercices
(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales).

	1978	1979	1980	1981	1982
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	592.592.500	697.000.000 (1)	1.507.000.000 (2)	1.632.580.000 (3)	1.632.580.000
Nombre d'actions émises	5.925.925	6.970.000	7.535.000	8.162.900	8.162.900
Nombre de parts au 31/12 :					
– ex-BNCI	397.834	375.732	353.630	331.528	309.426
– ex-CNEP	303.154	286.312	269.470	252.628	235.786
Nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	20.154.103.531	27.031.332.771	40.583.621.907	60.498.982.123	71.220.177.026
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1.364.831.463	1.922.799.124	3.866.128.315	5.325.269.866 (4)	5.836.162.054 (4)
Impôts sur les bénéfices	203.363.349	294.243.671	496.978.580	636.334.275	440.706.994
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	335.064.975	402.045.261	603.544.309	591.427.588	550.578.544
Montant des bénéfices distribués	1.053.871	995.323	147.868.974	213.113.625	136.323.816 (5)
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	196,00	233,65	447,13	574,42	660,97
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	56,54	57,68	80,10	72,45	67,45
Dividende versé à chaque action	–	–	18,00	26,00	16,60
Personnel					
Nombre de salariés	50.844	51.206	50.897	50.701	51.299
Montant de la masse salariale	3.166.164.201	3.599.263.167	4.154.808.089	4.785.887.835	5.438.485.232
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1.423.867.517	1.677.084.568	1.928.397.290	2.247.741.590	2.648.038.950

(1) Le capital a été porté le 31/5/79 de 592.592.500 F à 697.000.000 F par création de 1.044.075 actions nouvelles de 100 F de nominal, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 17 anciennes.
(2) Capital porté le 3 juin 1980 de 697.000.000 F à 1.394.000.000 F par prélèvements de 697.000.000 F sur la réserve réglementée de réévaluation des immobilisations non amortissables ; cette opération est réalisée par élévation du nominal des actions de 100 F à 200 F. Le capital a été ensuite porté de 1.394.000.000 F à 1.507.000.000 F par prélèvement sur les réserves ordinaires.
(3) Le capital a été majoré de 125.580.000 F le 13 février 1981, suite à une augmentation de capital contre espèces assortie d'une prime d'émission de 31.395.000 F.
(4) Cf. compte de résultats BNP – note de rappel sur les aménagements de procédures comptables.
(5) A ces dividendes, s'ajoute la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques de 230,3 millions de francs.

Participations acquises ou cédées

au cours de l'exercice 1982

Acquisitions ou cessions de participations dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République française,
(article 356 de la loi du 24 juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 1.000.000 francs.

Achats et souscriptions	en francs
Compagnie du Crédit Universel	250.037.763
Compagnie financière France-Afrique "COFIFA"	3.294.000
GIE Terminaux financiers à Saint-Etienne	1.395.600
Banque pour l'Expansion Industrielle "BANEXI"	328.000.000
Natio Equipement	115.000.000
Banque Française pour le Commerce Extérieur "BFCE"	18.726.000
Finovelec	2.000.000
Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer "BCEOM"	1.950.000
Cessions	en francs
Union pour le Financement à Long et Moyen Terme "UFILOM"	1.379.458

Renseignements concernant les filiales et les participations au 31 décembre 1982 (Art. 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

		Capital		Réserves	Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FRF)	Prêts et avances consentis par la BNP et non remboursés (FRF)	Montant des cautions et avals fournis par la BNP (FRF)		Chiffre d'affaires du dernier exercice		Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BNP au cours de l'exercice (FRF)
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la BNP													
I - Filiales (50% au moins du capital détenu par la BNP)													
• Société Financière Auxiliaire (SFA) 7, rue Ste-Cécile - 75009 Paris		20.000.000		50.638.000	99,99	19.998.424	3.306.363.000			368.528.000		101.061.000	—
• Natiocrédibail 65, rue d'Anjou - 75009 Paris		100.000.000		6.525.000	60,00	60.108.641	374.881.000			94.116.000		23.518.000	6.210.207
• Société Auxiliaire de Participations et de Gestion "Sapeg" 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris		3.000.000		101.843.000	99,99	98.071.187				2.487.000		2.421.000	—
• Cie du Crédit Universel 152, boulevard Haussmann - 75008 Paris		110.246.300		232.587.000	65,74	259.937.657				1.567.658.000		54.554.000	21.736.740
• Banque pour l'Expansion Industrielle "Banexi" 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris		270.000.000		272.984.000	90,74	433.736.364	736.439.000			179.616.000		94.270.000	—
• Natiotrésorerie 11, boulevard des Italiens - 75009 Paris		100.000.000		517.000	82,50	82.497.500	2.383.452.000			1.714.479.000		33.810.000	2.474.925
• BNP Intercontinentale 20, boulevard des Italiens - 75009 Paris		100.000.000		340.905.000	51,43	215.227.631	47.302.000	21.689.000		1.029.487.000		53.979.000	7.573.942
• BNP plc 8/13 King William Street - London EC4	GBP	15.000.000	GBP	27.325.000	98,00	236.351.152	1.217.270.000	1.482.865.000	GBP	276.527.000	GBP	9.593.000	19.291.986
• BNP Ireland Ltd 111 Grafton Street - Dublin	IEP	3.150.000	IEP	6.429.000	100,00	79.991.289	50.987.000	1.039.000	IEP	25.360.000	IEP	789.000	5.445.286
• Banacomi Aeschengraben 26 - Bâle	CHF	250.000	CHF	7.068.000	94,00	21.064.650			CHF	1.789.000	CHF	1.637.000	—
• BNP Suisse Aeschengraben 26 - Bâle	CHF	50.000.000	CHF	66.307.000	77,41	220.327.696	698.009.000	199.629.000	CHF	167.394.000	CHF	10.364.000	12.789.898
• BNP España Appartado de Correos 215 Madrid - 14 Espagne	ESP	3.911.150.100	ESP	33.252.000	76,71	173.242.921	604.611.000	144.000	ESP	7.670.647.000	ESP	79.603.000	—
• Giveco S.A. Maître Lalive, 20, rue Sonelier - Genève 6	CHF	4.200.000	CHF	— 502.000	60,00	21.576.000				—		—	—
• BICI du Niger Niamey	XOF	1.000.000.000	XOF	45.055.000	99,95	19.990.000	32.955.000		XOF	1.595.081.000	XOF	173.322.000	—
• FABC French American Banking Corporation 120 Broadway - New York NY 10005	USD	50.000.000	USD	28.861.000	100,00	208.550.588	3.466.473.000	205.053.000	USD	217.348.000	USD	12.500.000	41.941.550
• Bank of the West 180 Montgomery Street - San Francisco 94104	USD	6.620.760	USD	75.437.000	100,00	323.904.264	56.852.000	991.000	USD	135.016.000	USD	7.363.000	9.266.250
• BNP International Corporation Houston	USD	2.000.000	USD	500.000	100,00	17.148.750			USD	97.000	USD	— 191.000	—
• BNP Canada 1981 McGill College - Avenue Suite - 320 Montréal	CAD	39.658.000	CAD	6.483.000	75,66	84.108.232	62.451.000	2.429.000	CAD	136.875.000	CAD	696.000	—
• BNP Daïwa Hong Kong Ltd "Merchant bank and finance Cy" - 719 Central building 23 Queen's Road Central - Hong Kong	HKD	30.000.000	HKD	11.560.000	60,00	17.002.329	15.945.000		HKD	117.063.000	HKD	7.670.000	—
• BNP Investissements Internationaux 1, place Songemalle - Genève	CHF	10.000.000			100,00	28.645.000				—		—	—
II - Participations (10 à 50% du capital détenu par la BNP)													
• Natiobail 65, rue d'Anjou - 75008 Paris		220.800.000		11.104.000	20,79	46.394.356	1.171.811.000	1.524.000.000		308.043.000		48.724.000	5.944.578
• Natio-Équipement 23, rue de Marignan - 75008 Paris		272.500.000		16.707.000	42,20	122.072.005	640.175.000	46.500.000					—
• Banque Multicommerciale Postfach Werdmühlestrasse 4, 8022 Zürich	CHF	10.000.000	CHF	10.493.000	45,00	78.467.726	1.254.000	26.900.000	CHF	32.525.000	CHF	1.682.000	—
• BNP Luxembourg 24, boulevard Port Royal, Luxembourg	BEL	770.000.000	BEL	210.788.000	46,87	63.413.903	100.749.000		BEL	7.276.813.000	BEL	198.493.000	2.261.091
• Sté Financière pour les Pays d'Outre-Mer "SFOM" 11, quai des Bergues - 1211 Genève I	CHF	25.000.000	CHF	26.928.000	46,98	78.493.066			CHF	5.800.000	CHF	1.680.000	1.243.508
• UOB Holding S.A. 11, quai des Bergues - Genève	CHF	30.000.000	CHF	3.471.000	36,00	149.381.592	53.078.000		CHF	12.593.000	CHF	9.970.000	7.675.290

Renseignements concernant les filiales et les participations (suite)

	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FRF)	Prêts et avances consentis par la BNP et non remboursés (FRF)	Montant des cautions et avals fournis par la BNP (FRF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BNP au cours de l'exercice (FRF)
• Europea de financiación inversión y promoción S.A. "Eurofip" - Calle Serrano n° 67 - Madrid	ESP 500.000.000	ESP 344.191.000	40,00	16.744.959			ESP 737.762.000	ESP 108.455.000	1.543.930
• Banque du Caire et de Paris 3, rue de l'Amérique Latine, Garden City - Le Caire	USD 10.000.000	EGP 2.477.000	49,00	22.766.625			EGP 8.321.000	EGP 2.866.000	5.057.820
• BICI Côte-d'Ivoire Avenue Franchet-d'Esperey - Abidjan 01	XOF 4.000.000.000	XOF 6.685.344.000	21,00	18.448.624	230.000.000		XOF 34.763.932.000	XOF 215.666.000	1.935.285
• Banco Cidade de São Paulo Praça Dom José Gaspar - 134 São Paulo	BRC 2.010.000.000	BRC 2.056.708.000	45,00	81.525.783			BRC 11.543.467.000	BRC 806.829.000	3.400.803
• Australian European Finance Corp. "AEFC" 15th Floor Hooker House - 175 Pitt Street - Sydney	AUD 10.000.000	AUD 19.368.000	23,00	17.642.601			AUD 104.656.000	AUD 7.156.000	1.604.194
• Banco del Atlantico Venustiano Carranza - 48 Mexico	MXP 847.985.000	MXP 777.869.000	19,82	24.593.325	484.200.000		—	—	—
• Banque Française du Commerce Extérieur "BFCE" 21, boulevard Haussmann - 75009 Paris	660.000.000	128.482.000	10,00	57.930.998	1.983.500.000		7.566.312.000	50.936.000	1.784.250
• Consorcio Financiero Bolivar "CFB" Edificio Cavendes, Avenida Francisco de Miranda, Los Palos Grandes Chupro - Caracas	USD 30.000.000	USD 3.201.000	25,00	30.678.750	17.261.000		USD 4.776.000	USD 1.937.000	—
• Oriental Bank Berhad - Wisma Bukit Bintang Plaza, III Jalan Bukit Bintang - Kuala Lumpur	MYR 25.000.000	MYR 7.557.000	13,50	42.261.902			MYR 112.075.000	MYR 7.076.000	—
• Sté Financière Européenne SFE Luxembourg 22, boulevard Royal - Luxembourg	CHF 202.500.000	CHF 48.552.000	11,11	63.207.334	431.584.000		CHF 149.181.518	CHF 19.386.000	6.166.948
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations									
I - Filiales (non reprises au § A)									
a) Filiales françaises (ensemble)				26.279.073	136.290	Néant			7.247.225
b) Filiales étrangères (ensemble)				47.624.398	768.652.000	19.108.000			—
II - Participations (non reprises au § A)									
a) Dans les sociétés françaises				75.657.607	14.000.000	180.000			3.746.201
b) Dans les sociétés étrangères				56.698.378	30.000.000	117.636.000			4.254.892

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport général

Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances en date du 25 mai 1982, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982.

Nos travaux se sont déroulés tout au long de l'exercice selon le programme de travail pluriannuel établi en liaison avec la Direction générale et les différents services de contrôle interne de votre banque.

Ce programme prévoit une analyse des procédures de contrôle interne, étalée dans le temps, ainsi qu'une revue par sondages et recoupements des comptes des différents sièges métropolitains, centres fonctionnels et administratifs et succursales étrangères.

L'étendue des sondages pratiqués et des informations disponibles a été complétée par la prise de connaissance des travaux et conclusions de l'Inspection générale.

Votre conseil d'administration vous fait part, dans son rapport, des modifications apportées dans la présentation des comptes de résultats.

Les méthodes d'évaluation des comptes qui vous sont soumis sont restées, dans l'ensemble, inchangées, à l'exception de quelques modifications résultant essentiellement de l'application de dispositions d'ordre réglementaire.

Le total du bilan qui vous est présenté s'élève à 660 milliards de francs. Pour le hors bilan, les engagements reçus d'intermédiaires financiers représentent 25,7 milliards de francs et les engagements donnés, soit en faveur d'intermédiaires financiers, soit au profit de la clientèle s'élèvent à 133 milliards de francs.

Le bénéfice de l'exercice ressort à 551 millions de francs contre 591 millions de francs pour l'exercice précédent.

Ce résultat tient, notamment, compte de la prise en charge d'un complément de provisions d'exploitation et de pertes et profits de 4.056 millions de francs, de prélèvements exceptionnels d'un montant de 199,5 millions de francs, d'une dotation aux comptes d'amortissements de 543 millions de francs et d'une dotation pour impôts sur les sociétés d'un montant de 440 millions de francs.

Les examens pratiqués et les informations recueillies relatives à l'évaluation des provisions, nous ont conduits à considérer que les risques ont été correctement appréciés, compte tenu des éléments d'incertitude que peut comporter, notamment, la situation monétaire internationale.

Conformément à l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, un tableau annexe au rapport du conseil d'administration vous précise les mouvements relatifs au portefeuille titres de participation au cours de l'exercice.

Les informations qui figurent dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de votre société n'appellent pas, de notre part, de remarque particulière.

En conclusion, et dans le cadre des travaux effectués, nous avons acquis la conviction de la régularité et de la sincérité des comptes de votre société tels qu'ils vous sont présentés.

Fait à Paris, le 4 mai 1983.

S.C.P. de Commissaires aux comptes,
Berder, Viala, Buchalet & Autres
Louis Viala.

Befec – Mulquin & Associés.
Paul-Carlos Mulquin
Jean Raffegeau

Commissaires aux comptes,
membres de la Compagnie Régionale de Paris.

Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions des articles 101 à 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous informons des conventions réglementées intervenues ou reconduites au cours de l'exercice 1982 qui ont fait l'objet d'autorisation préalable de votre conseil d'administration dans le sens et suivant la procédure définie par la même loi.

1 – Système de garantie des dépôts en banque.

Dans le cadre du mécanisme de solidarité professionnelle mis en place par l'Association Française des Banques en 1980, la Banque Nationale de Paris garantit les dépôts des banques du Groupe suivantes :

- la Banque Nationale de Paris Intercontinentale (BNPI),
- la Banque pour l'Expansion Industrielle (Banexi),
- la Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-Bail (Natiobail),
- la Société Natiocrédibail,
- la Banque Nationale de Paris Guyane,
- la Société Natiotrésorerie.

2 – Prêts subordonnés antérieurement accordés.

Les prêts subordonnés précédemment accordés aux sociétés ci-après se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice :

- la Banque Nationale de Paris Plc Londres,
- l'Euro-Latinamerican Bank Ltd Londres,
- la Banque Nationale de Paris Luxembourg,
- la Banque Nationale de Paris Suisse
- Bank of the West (USA)
- Saudi International Bank Londres,
- la Banque Nationale de Paris Amsterdam
- la Banque Nationale de Paris Pountney Ltd Jersey.

3 – Garanties en faveur des filiales.

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des sociétés suivantes :

- Natiobail,
- Natio Équipement,
- Natiolocation,
- Banque Nationale de Paris Plc Londres,
- Euro-Latinamerican Bank Ltd Londres,
- Banque Nationale de Paris Ltd Irlande,
- "Lettre de confort" aux filiales de Hong Kong,
- Banco Fiduciario de Panama,
- Banque Nationale de Paris South East Asia Ltd.

De même, des garanties accordées à la Banque Nationale de Paris Canada Corporation et à la Banque Nationale de Paris US Finance Corporation sur les billets à ordre émis ou négociés par celles-ci, dans la limite, respectivement, de 500 millions de dollars canadiens et 200 millions de dollars américains, portés à 600 millions de dollars américains par votre conseil d'administration du 10 février 1982, ont continué à produire leurs effets.

4 – Prestations inter-groupe.

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies. Il s'agit, en particulier :

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,
- de locations de bureaux.

Un abandon de créance a également été consenti, comme par le passé, en faveur de la "SPGPI", ainsi qu'à "Conseil France".

Par ailleurs, six filiales ou sous-filiales de votre Établissement, la Banexi, la SFA, la CIP, Natio Equipement, Natiolocation et Natio Energie nécessitant des financements adaptés à leur type d'activité, ont bénéficié d'avances d'actionnaires à des conditions particulières.

5 – Prêts subordonnés accordés à la Banque Nationale de Paris Luxembourg et à l'"United Overseas Bank Holding à Genève".

Les prêts subordonnés autorisés par votre Conseil d'administration du 26 juillet 1982 ont été accordés pour des raisons de réglementation bancaire locale et s'élèvent respectivement à 5.625.000 DEM et 8.750.000 CHF.

6 – Garantie au profit de la Banque Nationale de Paris España.

La délivrance d'une garantie auprès de la Banque d'Espagne a été autorisée par votre Conseil d'administration du 26 juillet 1982.

Au terme de celle-ci, votre banque s'est engagée à ce que le traitement spécifique au plan des garanties notamment de la Banque Nationale de Paris España soit identique à celui qui existerait dans l'hypothèse où elle serait, en Espagne, une succursale de la Banque Nationale de Paris.

Enfin, les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante, traitées avec différentes sociétés du groupe Banque Nationale de Paris, ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet, sauf exception, de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions dont nous avons eu connaissance au cours de l'exercice écoulé et soumises à votre approbation.

Paris, le 31 mars 1983.

Les Commissaires aux comptes.

"Befec Mulquin et Associés"
Paul-Carlos Mulquin.
Jean Raffegeau.

"SCP de Commissaires aux comptes
Berder-Viala-Buchalet et Autres".

Louis Viala.

Résolutions 1982

Résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1982 approuve le bilan et le compte de résultats.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par le conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, elle décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1982, forme un total de 563.254.625,43 F de répartir cette somme de la manière suivante :

1) Dotation à la réserve légale ..... F 27.515.138,48

2) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP)
d'une somme de ..... F 543.902,43
qui ajoutée à l'intérêt minimum, soit..... F 275.773,82

représente un montant global à répartir de F 819.676,25

soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI et 2 F pour le CNEP en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3) Dotation aux autres réserves d'une somme de ..... F 157.142.836,30
portant l'ensemble des réserves à 4.258.000.000 de F et comprenant :
- 26.096.461 F représentant la provision pour investissement afférente à l'exercice 1977,
- 131.046.375,30 F affectés aux réserves ordinaires.

4) Affectation d'une somme de..... F 11.921.440,40
au report à nouveau.

5) Répartition d'une somme de..... F 135.504.140,00
à titre de dividende aux actionnaires de la Banque Nationale de Paris correspondant à une distribution de 16,60 F par action assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,30 F portant à 24,90 F le revenu global par action.

6) Quote-part de la BNP dans la redevance prévue en faveur de la Caisse Nationale des Banques par l'article 82 de la loi de finances pour 1983 ..... F 230.351.394,00

Le conseil d'administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 juillet 1965, qu'en 1979 il n'a pas été attribué de dividende en espèces, qu'au titre de 1980 il a été réparti un dividende de 18 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9 F soit un total de 27 F et qu'en 1981 il a été distribué un dividende de 26 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 13 F soit un total de 39 F par action.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

L'assemblée générale fixe à 1.654.275 F la rémunération globale des commissaires aux comptes pour l'exercice 1982.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires, sur la proposition du conseil d'administration, autorise ledit conseil à émettre, s'il le juge à propos et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère, jusqu'à concurrence d'un montant de 20 milliards de francs, valeur nominale ou contrevaleur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime.

Il lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cet ou de ces emprunts. En conséquence, le conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 20 milliards de francs ci-dessus fixé.

Aux diverses fins ci-dessus, le conseil a tous pouvoirs pour remplir toutes formalités préalables et consécutives ; il pourra consentir toutes délégations et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation annule la fraction inutilisée de l'autorisation précédemment donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 13 décembre 1982.

Sixième résolution

L'assemblée générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

Répartition des bénéfices 1982

(en francs)

Débit		Crédit	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	275.773,82	Report antérieur	12.676.081,86
Solde disponible ainsi réparti :			
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	543.902,43	Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	550.578.543,57
• Réserves	184.657.974,78		
• Attribution aux actionnaires	135.504.140,00		
• Redevance sur le dividende	230.351.394,00		
• Report à nouveau	11.921.440,40		
	563.254.625,43		563.254.625,43

Organigramme du Groupe BNP

France

- BNP 100 — SFA
- SFA 100 — BRIARDE DE PARTICIPATION
- SFA 100 — CIP
- SFA 80, BNP 20 — NATIOVIE
- SFA 57,80, BNP 42,20 — NATIOEQUIPEMENT
- BNP 60, SFA 20, NATIOEQUIPEMENT 20 — NATIOCRÉDIBAIL
- NATIOEQUIPEMENT 100 — NATIOLOCATION
- NATIOEQUIPEMENT 50,01, NATIOLOCATION 49,99 — NATIO ENERGIE
- BNP 100 — SAPEG
- SAPEG 99,80, BNP 0,20 — INVESTEXPORT
- BNP 97,28, SAPEG 0,83, BNPI 0,50, BANEXI 1,39 — CIF
- BNP 20,79, SFA 16,03 — NATIOBAIL
- SFA 51, BANEXI 49 — CODEXI
- SFA 51, BANEXI 49 — SCINTEX S.A.
- SFA 51, BANEXI 49 — MEUNIER PROMOTION
- BANEXI 100 — LOGEXI
- BANEXI 100 — SOPREXI
- BANEXI 100 — CIMOXI
- BANEXI 100 — ORGEPRO
- BNP 65,74, SFA 0,95 — CIE DU CREDIT UNIVERSEL
- CIE. DU CREDIT UNIV. 99,9 — LOCATIONFOR
- CIE. DU CREDIT UNIV. 99,9 — UNIFIMO
- CIE. DU CREDIT UNIV. 99,8 — UNIVERSAL FACTORING
- CIE. DU CREDIT UNIV. 99,7 — LOCUNIVERS
- CIE. DU CREDIT UNIV. 99,6 — CREDIT UNIVERSEL
- BNP 90,74, NATIOINFORMATIQUE 5,19, SAPEG 3,33, BRIARDE DE PART. 0,74 — BANEXI
- BNP 82,5, SFA 10, BNP PLC 2,5, FABC 2,5, BNP SUISSE 2,5 — NATIOTRESORERIE
- SAPEG 40,42, SFA 59,58 — NATIOINFORMATIQUE
- SAPEG 79,86, BNP "I" 20, BNP SUISSE 0,14 — INTERCOMI
- BNP 51,49, SAPEG 13,77 — BNP INTERCONTINENTALE
- BNP 50 — UCINA
- SFA 37,31, BNP 4,56 — COFIFA

Europe

- BNP 100 — BNP plc (G.B.)
- BNP 100 — BNP IRELAND
- BNP 100 — BNP BANK N.V. HOLLANDE
- BNP 100 — BANACOMI (Suisse)
- GIVECO 55, BNP 45 — BANQUE MULTICOMMERCIALE (Suisse)
- BNP 77,45, BNPI 16,89 — BNP SUISSE
- BNP 76,71 — BNP ESPAÑA
- BNP 46,88, BNPI 28,12 — BNP LUXEMBOURG
- BNP 60 — GIVECO (Suisse)
- BNP 46,98, BANACOMI 6,20 — S.F.O.M. (Suisse)
- BNP 36,01, BANACOMI 4,76 — UOB HOLDING (Suisse)
- BNP 40 — EUROFIP (Espagne)
- BNP plc 100 — ABCHURCH LTD (G.B.)
- BNP plc 100 — BNP (FINANCE) LTD (G.B.)
- BNP plc 100 — POUNTNEY LTD (G.B.)
- BNP plc 100 — KING WILLIAM ST LTD (G.B.)
- BNP plc 100 — BNP LEASING LTD (G.B.)
- BNP plc 100 — ABYARD NOMINEES (G.B.)
- BNP plc 100 — COMPTONIA NOMINEES LTD (G.B.)
- BNP plc 100 — BNCI ESTATES LTD (G.B.)
- BNP 80, NATIOEQUIPEMENT 20 — BNP LEASING SPA (Italie)

Afrique

- BNP 100 — BICI NIGER
- BNP 29,36, SFOM 30,57 — BICI GABON
- BNP 26,94, SFOM 28,05 — BTCI (Togo)
- BNPI 50,99 — BCI MER ROUGE (Djibouti)
- BNPI 50 — BMCI (Maroc)
- BNPI 50 — UBCI (Tunisie)
- BNP 22,28, SFOM 27,72 — BICI SÉNÉGAL
- BNP 49 — BANQUE DU CAIRE ET DE PARIS (Egypte)
- BNP 21, SFOM 28 — BICI CÔTE-D'IVOIRE
- SFOM 48,27 — BANQUE COMMERCIALE DU BURUNDI
- BNP 22, SFOM 23 — BICIA HAUTE-VOLTA
- BNP 11,57, SFOM 24,56 — BICI CAMEROUN

Amérique nord sud et centrale

- BNP 100 — FABC (Etats-Unis)
- FABC 100 — FACC (Etats-Unis)
- BNP 100 — BANK OF THE WEST (Etats-Unis)
- BNP 100 — BNP US FINANCE CORPORATION (Etats-Unis)
- BNP 100 — BNP FINANCE (HOUSTON) CORP. (Etats-Unis)
- BNP 100 — BNP INTERNATIONAL CORPORATION (Etats-Unis)
- BNP 75,66, BNPI 24,34 — BNP CANADA
- BNP 100 — NATIOLEASING OVERSEAS CORP. (Panama)
- NATIOLEASING OVERSEAS CORP. 100 — NATIOLEASING CAYMAN LTD (Grand Cayman)
- BNP 51,68, BNPI 38,87 — BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA
- BNP 81,56 — BNP GUYANE
- BNP 40, BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA 20 — FRANCOFIN COSTA RICA
- BNP 45 — BANCO CIDADE SAO PAULO

Asie

- BNP 100 — BNP FINANCE HONG KONG
- BNP 66,67 — BNP SOUTH EAST ASIA SINGAPOUR
- BNP 60 — BNP DAIWA HONG KONG

Océanie

- BNP 100 — FAFC SYDNEY
- BNP 100 — 12 CASTLEREAGH STREET-SYDNEY
- BNP FINANCE HK 100 — BNP VILA LTD (Vanuatu)
- BNP 99,98, SAPEG 0,02 — BNP NOUVELLE CALEDONIE

Filiales

Participations

Banques, établissements financiers et sociétés de portefeuille

Sociétés de crédit-bail et assimilées

Sociétés immobilières

Pourcentage de la part de l'actionnaire

Résultats et bilan consolidés du groupe BNP

Le périmètre de consolidation a été modifié de la façon suivante :

Neuf sociétés nouvellement mises en intégration globale :
- BNP Bank NV
- BNP Finance Houston Corporation
- Compagnie de Crédit Universel :
  - Universal Factoring
  - Crédit Universel
  - Locunivers
  - Locationfor
  - Unifimo
  - Société Briarde de Participation

Deux sociétés sortant du périmètre de consolidation
- CFIEF (Intégration globale)
- Euroxi (Intégration globale)

Dix sociétés intégrées globalement au 31/12/81 et mises en équivalence au 31/12/82
- CIF
- Investexport
- Intercomi
- Meunier Promotion
- Eurofip
- Francofin Costa Rica
- Natioleasing Cayman
- Banque Commerciale du Burundi
- Cimoxi
- Orgepro

Trois sociétés nouvellement mises en équivalence
- Natio Energie
- BNP International Corporation
- SPA Leasing Italie

Les résultats consolidés

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent à 84.601 millions de francs et les charges d'exploitation à 62.945 millions de francs.
L'impôt sur les sociétés ressort à 1.195 millions de francs.
Le bénéfice net consolidé s'établit à 1.297 millions de francs, soit plus du double de celui de la BNP, maison-mère.

Le bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève à 739 milliards de francs, en progression de 21 %. Il est supérieur de 12 % au total du bilan BNP.
Les capitaux permanents du groupe atteignent 35.296 millions de francs.
Ils se décomposent ainsi (en millions de francs) :

• Fonds propres et plus-values de consolidation	6.561
• Écarts de réévaluation et amortissements réglementés	1.331
• Provision pour investissements	120
• Bénéfice	1.297
• Intérêts hors groupe	819
• Survaleur	– 112
Situation nette	**10.016**
• Emprunts subordonnés	19
• Obligations en francs et en devises	25.261
Total	**35.296**

Règles utilisées pour l'établissement du bilan et des résultats consolidés du groupe BNP

Le bilan consolidé du Groupe de la BNP a été établi à partir des critères suivants :

• ont été retenues les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de filiales ou de participations dans lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction ;

• les participations à 50 % ou plus dans les sociétés dont le total du bilan est égal ou supérieur à 100 millions de francs ont fait l'objet d'une **intégration globale.** Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes du Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la BNP et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe. Bien que le Groupe BNP contrôle Natio Vie (Société d'Assurances) à 100 % et que le total du bilan soit au moins égal à 100 millions de francs, cette société, compte tenu de son activité spécifique, a été mise en équivalence.
En conséquence, au niveau du bilan consolidé, les participations égales ou supérieures à 50 % sont, lorsque le total du bilan est égal ou supérieur à 100 millions de francs, éliminées du poste "Titres de participation et de filiales" ;

• les participations comprises entre 33 % et 50 % ainsi que les participations supérieures à 50 % dans les sociétés dont le total du bilan est inférieur à 100 millions de francs ont été **mises en équivalence.** Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus, le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette après répartition de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence"

• les provisions présentant le caractère de réserves figurant au bilan du 31/12/76 des filiales consolidées, ayant été retenues pour la réévaluation des titres de filiales ces dites provisions sont désormais prises en compte au niveau de la consolidation pour la détermination de l'actif net des sociétés intéressées.

• le poste "Titres de filiales et participations" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations et de filiales appartenant à la BNP et à ses filiales qui n'ont pas été retenus pour la consolidation.

L'ensemble consolidé comprend 102 sociétés exploitant dans 43 pays étrangers, départements ou territoires d'Outre-Mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

Pour l'établissement des résultats consolidés, les produits et charges internes du groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.
Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'exercice 1982 des filiales du Groupe retenues pour la consolidation et du jeu des provisions relatives à ces filiales.
Les plus-values dégagées lors de cessions internes de titres de sociétés consolidées ont été éliminées du bénéfice et portées en différence de consolidation. Les moins-values réalisées lors de cessions internes de titres de sociétés consolidées n'ont pas fait l'objet d'un retraitement.
Le poste "Survaleur" (excédent dégagé entre le prix de revient et la part du Groupe dans l'actif net comptable de quatre sociétés dans lesquelles le Groupe a pris, en 1981 et 1982, une participation : Banco Cidade de São Paulo, Giveco, Banque Multicommerciale et Compagnie du Crédit Universel) fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 7 ans.

Liste des filiales et participations

dans lesquelles la Banque Nationale de Paris possédait, directement ou indirectement plus de 33 % du capital à la date du 31 décembre 1982.

Intégration globale

Banques et assimilés

	% de contrôle
Sociétés françaises	
□ Banexi	100,00
□ Natio équipement	100,00
□ Natiocrédibail	100,00
□ Natiotrésorerie	100,00
□ Société Financière Auxiliaire "SFA"	100,00
□ Compagnie d'Investissements de Paris "CIP"	100,00
□ Scintex SA	100,00
□ Codexi	100,00
□ BNP Nouvelle-Calédonie	100,00
□ BNP Guyane	81,56
□ Cie Crédit Universel	66,69
□ BNP Intercontinentale "BNPI"	65,26
Sociétés étrangères	
□ BNP US Finance Corp.	100,00
□ BNP plc	100,00
□ BNP Ireland	100,00
□ BNP Bank NV	100,00
□ Banque Multicommerciale	100,00
□ Banacomi	100,00
□ BICI du Niger	100,00
□ FABC	100,00
□ Bank of the West	100,00
□ BNP Canada	100,00
□ Natioleasing Overseas	100,00
□ BNP Finance Hong Kong	100,00
□ BNP Vila Ltd	100,00
□ FAFC Sydney	100,00
□ BNP Suisse	94,34
□ Banco Fiduciario de Panama	90,54
□ BNP Espana	76,71
□ BNP Luxembourg	75,00
□ BNP South East Asia	66,67
□ Giveco	60,00
□ BNP Daïwa Hong Kong	60,00
□ BICI du Gabon	59,94
□ BTCI	54,99
□ SFOM	53,18
□ BCI Mer Rouge	50,99
□ BMCI	50,00
□ UBCI	50,00

Autres filiales

Sociétés françaises	
□ Logexi	100,00
□ Soprexi	100,00
□ Natiolocation	100,00
□ Natioinformatique	100,00
□ Sté Briarde de Participations	100,00
□ Sté Auxiliaire de Participation et de Gestion "S.A.P.E.G."	100,00
Sociétes étrangères	
□ BNP Finance Houston Corp.	100,00
□ 12 Castlereagh Street	100,00

Mise en équivalence

Banques et assimilés

Sociétés françaises	
□ Intercomi	100,00
□ Investexport	100,00
□ Union pour le Crédit à l'Industrie Nationale "U.C.I.N.A."	50,00
□ COFIFA	41,87
□ Natiobail	36,82
Sociétés étrangères	
□ Natioleasing Cayman	100,00
□ Francofin Costa Rica	60,00
□ BICI Sénégal	50,00
□ BICI Côte-d'Ivoire	49,00
□ Banque du Caire et de Paris	49,00
□ Banque Commerciale du Burundi	48,27
□ BICI "A" Haute-Volta	45,00
□ Banco Cidade	45,00
□ UOB Holding	40,77
□ Eurofip	40,00
□ BICI Cameroun	36,13

Autres filiales

Sociétés françaises	
□ Natioénergie	100,00
□ Natio Vie	100,00
□ Cimoxi	100,00
□ Meunier Promotion	100,00
□ Orgepro	100,00
□ Compagnie Immobilière de France "C.I.F."	100,00
Sociétés étrangères	
□ BNP SPA Leasing Italie	100,00
□ BNP International Corp.	100,00

Compte de résultats consolidés du groupe BNP
(en milliers de francs)

Débit 1981	Débit 1982	Crédit 1981	Crédit 1982	Solde 1981	Solde 1982	
52.369.357	**62.944.625**	**70.904.793**	**84.601.037**	**18.535.436**	**21.656.412**	**Produits et charges d'exploitation bancaire**
31.342.316	36.778.358	33.957.732	38.354.360	2.615.416	1.576.002	Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires
26.474.767 4.770.141 97.408	30.290.801 6.353.983 133.574	25.881.957 8.004.236 71.539	28.270.051 9.964.191 120.118	– 592.810 3.234.095 – 25.869	– 2.020.750 3.610.208 – 13.456	• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers • Emprunts et prêts contre effets publics ou privés • Commissions
17.378.580	20.426.244	30.856.053	37.614.710	13.477.473	17.188.466	Produits et charges sur opérations avec la clientèle
		22.432.963 7.592.899 830.191	28.760.295 7.891.977 962.438			• Crédits à la clientèle • Comptes débiteurs de la clientèle • Commissions
702.995	1.581.963	1.088.645	2.276.085	385.650	694.122	Produits et charges sur opérations de crédit-bail
1.712.831	2.902.113			– 1.712.831	– 2.902.113	Intérêts sur emprunts obligataires
1.232.635	1.255.947			– 1.232.635	– 1.255.947	Autres charges d'exploitation bancaire
		3.475.270	4.036.808	3.475.270	4.036.808	Produits des opérations diverses
		1.527.093	2.319.074	1.527.093	2.319.074	Produits du portefeuille-titres
		20.612	**33.499**	**20.612**	**33.499**	**Produits accessoires**
8.288.709	**9.662.926**			**– 8.288.709**	**– 9.662.926**	**Charges de personnel**
480.516	**565.444**			**– 480.516**	**– 565.444**	**Impôts et taxes**
3.037.842	**3.732.186**			**– 3.037.842**	**– 3.732.186**	**Charges générales d'exploitation**
1.723.825	2.170.267			– 1.723.825	– 2.170.267	Travaux, fournitures et services extérieurs
21.124 114.998 1.587.703	15.015 120.117 2.035.135			– 21.124 – 114.998 – 1.587.703	– 15.015 – 120.117 – 2.035.135	• Crédit-bail mobilier, loyers payés • Crédit-bail immobilier, loyers payés • Autres travaux, fournitures et services extérieurs.
1.314.017	1.561.919			– 1.314.017	– 1.561.919	Autres charges générales d'exploitation
				6.748.981	**7.729.355**	**Résultats avant amortissements, provisions, impôts et divers**
550.142	**663.206**			– .550.142	– 663.206	Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements
3.933.658	**4.482.394**			– 3.933.658	– 4.482.394	Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises
591.187	**821.388**	**637.581**	**713.822**	46.394	– 107.566	Charges et produits exceptionnels
136.109	**115.304**	**126.695**	**156.175**	– 9.414	40.871	Dotations de l'exercice et reprise des provisions hors exploitation
79.386	**102.560**			– 79.386	– 102.560	Participation des salariés
1.124.185	**1.195.458**			– 1.124.185	– 1.195.458	Impôt sur les sociétés
		70.705	**78.001**	70.705	78.001	Résultats des sociétés mises en équivalence
1.169.295	**1.297.043**			**1.169.295**	**1.297.043**	**Bénéfice de l'exercice**
1.105.711 63.584	1.208.374 88.669			1.105.711 63.584	1.208.374 88.669	• Part du Groupe • Part des tiers
71.760.386	**85.582.534**	**71.760.386**	**85.582.534**			**Totaux**

cf. Compte de résultats BNP – note de rappel sur les aménagements de procédures comptables.

Bilan consolidé du groupe BNP

(en milliers de francs)

Actif

31 décembre 1981	31 décembre 1982	
17.688.804	**18.292.433**	**Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux**
199.389.782	**241.228.502**	**Banques, organismes et établissements financiers**
10.300.857	9.438.473	a - Comptes ordinaires
189.088.925	231.790.029	b - Prêts, emprunts et comptes à terme
69.708.328	**86.849.343**	**Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme, valeurs données en pension ou vendues ferme**
242.041.118	**296.484.802**	**Clientèle**
44.707.310	44.317.690	a - Créances commerciales
56.567.064	77.760.552	b - Autres crédits à court terme
68.814.818	83.384.419	c - Crédits à moyen terme
44.714.360	57.616.844	d - Crédits à long terme
27.237.566	33.405.297	Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle
		a - Sociétés et entrepreneurs individuels
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		b - Particuliers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		c - Divers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		Comptes d'épargne à régime spécial
		Bons de caisse
61.291.786	**66.497.842**	**Autres comptes**
39.845.831	40.893.138	Chèques et effets à l'encaissement
		Comptes exigibles après encaissement
19.049.371	21.886.638	Comptes de régularisation, provisions et divers
2.396.584	3.718.066	Opérations sur titres
13.835.311	**16.076.604**	**Titres de placement et d'investissements**
		Titres de placement
1.589.324	2.842.470	a - Fonds d'État, bons et obligations
5.819.877	6.549.467	b - Autres titres de placement
6.426.110	6.684.667	Titres d'investissements
6.703.026	**8.434.980**	**Investissements**
1.275.190	1.536.715	Titres de participation et de filiales
113.413	1.337.350	Prêts participatifs
622.199	897.272	Titres mis en équivalence
4.692.224	4.663.643	Immobilisations
2.714.183	**5.398.995**	**Opérations de crédit-bail**
		Obligations
		• en devises à moyen et long terme
		• en francs à long terme
		Emprunts participatifs
99.050	111.759	**Fonds propres**
		Écart de réévaluation
		– Provision réglementée
		– Réserve réglementée
		• Écart sur éléments non amortissables
		• Écart excédentaire sur éléments amortissables
99.050	111.759	Écarts d'acquisition des titres de participation
		Amortissements réglementés
		Amortissements complémentaires des investissements
		Provision pour investissement
		Réserves
		Capital
		Report à nouveau
		Plus-values de consolidation
		Intérêts hors-groupe
		Bénéfice de l'exercice
		Part du groupe
		Part des tiers
613.471.388	**739.375.260**	

Passif

	31 décembre 1981	31 décembre 1982
	32.737.213	**33.290.620**
	200.526.476	**242.082.809**
	21.077.578	15.614.608
	179.448.898	226.468.201
	55.153.156	**82.888.444**
	234.684.102	**270.033.627**
	39.292.425	42.922.580
	38.145.937	49.843.470
	36.549.635	40.121.086
	18.516.722	26.039.029
	13.198.024	16.025.043
	6.994.039	8.864.155
	41.881.080	47.270.100
	40.106.240	38.948.164
	67.939.266	**75.673.200**
	32.920.007	33.439.953
	33.059.927	39.613.927
	1.959.332	2.619.320
	13.841.200	**25.260.797**
	7.064.569	12.836.906
	6.776.631	12.423.891
	27.467	**19.158**
	7.393.213	8.829.562
Net	**(7.294.163)**	**(8.717.803)**
	146.629	131.567
	534.239	530.032
	206.416	188.996
	8.076	8.046
	471.698	471.698
	114.166	119.937
	2.497.741	2.874.570
	1.632.580	1.632.580
	11.191	12.676
	1.115.931	2.040.752
	654.546	818.708
	1.169.295	**1.297.043**
	1.105.711	1.208.374
	63.584	88.669
	613.471.388	**739.375.260**

Hors bilan

	1981	1982
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	15.901.486	18.337.343
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	18.753.914	23.917.584
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	32.709.312	45.603.278
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	62.939.984	76.297.248
Autres engagements en faveur de la clientèle	8.909.762	13.163.113
Engagements de crédit-bail mobilier	1.243	1.595.580
Engagements de crédit-bail immobilier	773.257	773.212

Filiales et banques associées

Filiales bancaires et financières*

(en milliers de francs)

Banque Nationale de Paris Intercontinentale BNP I (Paris)

(Part d'intérêt de la BNP 65,26 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	5.252.020	5.930.475	7.519.299
Total des dépôts de la clientèle et des banques	4.254.911	4.728.529	5.942.978
Fonds propres extériorisés	393.698	421.876	440.905
Résultats de l'exercice	39.826	45.806	53.978

Les résultats nets de l'exercice 1982 sont en augmentation de 17,8 % sur ceux de 1981. En 1982, l'activité du groupe de la BNP I a été soutenue tant au niveau de la Banque elle-même que de ses filiales.

Compagnie du Crédit Universel (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 66,69 %)

	1981	1982
Total du bilan	5.416.909	5.881.928
Total des dépôts de la clientèle et des banques	3.795.902	4.283.204
Fonds propres extériorisés	331.035	342.833
Résultats de l'exercice	46.658	54.554

La BNP est devenue l'actionnaire majoritaire de la Compagnie du Crédit Universel en 1982. Les nouveaux concours distribués en 1982 par la Compagnie du Crédit Universel et ses cinq filiales, qu'elle contrôle à plus de 99 % (Crédit Universel, Universal Factoring, Locunivers, Unifimo et Location For) se sont élevés au total à FRF 3.863 millions).
La Compagnie du Crédit Universel a réalisé en 1982 une production en capital (prêts immobiliers, crédits d'équipements, prêts personnels et divers, crédit-bail mobilier) de FRF 1.237 millions.

Banque pour l'Expansion Industrielle Banexi (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	1.647.730	1.724.172	1.740.476
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1.195.481	1.219.069	.763.575
Fonds propres extériorisés	141.261	187.820	583.159
Résultats de l'exercice	49.274	44.348	97.010

Le bénéfice consolidé après impôts du Groupe Banexi pour l'exercice 1982 s'élève à FRF 97,01 millions contre FRF 44,35 millions en 1981.

*Sociétés dans lesquelles la BNP détient un contrôle majoritaire.

Cet accroissement des résultats consolidés provient essentiellement de celui des résultats de la Banexi seule. Ceux-ci se sont élevés en 1982 à FRF 94,27 millions contre FRF 26,86 millions pour l'exercice 1981 (après constitution d'un importante provision pour litige : FRF 102,10 millions).
La Banexi a porté son capital de FRF 90 millions à FRF 270 millions par l'émission à FRF 200 de 1.800.000 actions d'u nominal de FRF 100.

Natiotrésorerie

(Part d'intérêt de la BNP 99,71 %)

	1980	1981	198
Total du bilan	4.263.686	11.318.804	13.521.36
Total des dépôts de la clientèle et des banques	4.092.330	10.790.352	12.784.99
Fonds propres extériorisés	100.000	100.176	100.51
Résultats de l'exercice	176	3.341	33.81

Les activités de Natiotrésorerie se sont poursuivies en 1982 à un rythme satisfaisant mais certes moins rapide que durant les deux premiers exercices.
L'accroissement du bilan est pour la plus grande partie imputable à l'évolution du cours des devises étrangères. Les résultats de l'exercice 1982, subissant également l'influence de ces cours, sont en progression très nette par rapport à l'exercic précédent.

Natio Équipement

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	198
Total du bilan	1.409.218	1.893.787	2.388.69
Fonds propres extériorisés	162.119	174.258	289.20
Résultats de l'exercice	12.139	—	-

Natio Équipement a bénéficié en 1982 d'une activité très soutenue en progression sur l'année précédente :
– de 28 % en ce qui concerne les achats de matériels destinés à la location, lesquels ont atteint un volume de FRF 1.300 millions, pour l'exercice,
– de 29 % en ce qui concerne les loyers facturés, lesquels ont été de FRF 1.065 millions.

Natiolocation

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	365.686	573.234	861.161
Fonds propres extériorisés	2.293	4.317	7.337
Résultats de l'exercice	2.025	3.019	8.117

L'activité de cette filialle s'est développée de manière très significative. Les investissements ont atteint, au cours de l'exercice. FRF 440 millions, soit une progression de 37 % sur 1981. Le montant des loyers encaissés s'élève à FRF 300 millions, soit une progression de 66 % sur l'exercice précédent.

Natio Énergie

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1982
Total du bilan	66.210
Fonds propres extériorisés	15.037
Résultats de l'exercice	297

Natio Énergie, de création très récente, spécialisée dans le financement par crédit-bail ou location des investissements destinés à économiser l'énergie, a investi FRF 47 millions au cours du second semestre 1982.

Natiocrédibail

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	380.677	546.189	648.480
Fonds propres extériorisés	53.192	104.745	106.525
Résultats de l'exercice	10.503	12.130	23.518

Au cours de l'exercice 1982, Natiocrédibail a acquis deux immeubles et pris des participations dans quatre S.C.I.
Les produits sur opérations de crédit-bail et locations simples sont de FRF 87,7 millions, en augmentation de 23 % sur l'année précédente.

Banque Nationale de Paris Public LTD CY BNP Plc (Londres)

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	14.130.591	18.152.648	22.615.153
Total des dépôts de la clientèle et des banques	12.886.476	16.557.434	20.957.858
Fonds propres extériorisés	280.159	389.322	461.723
Résultats de l'exercice	79.744	109.501	104.650

Le total du bilan à la clôture de l'exercice 1982 marque une progression de 26 % d'une année sur l'autre et dépasse pour la première fois les 2 milliards de GBP.
En dépit de la baisse des taux d'intérêts intervenue en 1982 et de la persistance de la crise économique, le bénéfice net de notre filiale s'est maintenu, en monnaie locale, à un niveau satisfaisant.

Banque Nationale de Paris BNP Ireland

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	.894.818	1.485.520	1.885.933
Total des dépôts de la clientèle et des banques	.834.151	1.396.702	1.744.502
Fonds propres extériorisés	18.754	54.033	90.282
Résultats de l'exercice	4.736	3.407	7.436

La BNP Ireland a réalisé un très bon exercice 1982 qui s'est traduit par :
– une croissance de 22 % du total de son bilan (les remplois clientèle progressant pour leur part de 24,3 %),
– une amélioration très sensible de son résultat net.
En décembre 1982, nous avons procédé à un accroissement des fonds propres de notre filiale par voie de souscription d'actions de préférence pour un montant global, prime d'émission comprise, de IEP 3,5 millions afin de lui permettre de poursuivre son expansion.

Banque Nationale de Paris BNP Bank N.V. (Amsterdam)

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1981	1982
Total du bilan	1.143	.307.947
Total des dépôts de la clientèle et des banques	—	.269.438
Fonds propres extériorisés	1.143	12.807
Résultats de l'exercice	— 12	— 154

L'activité de cette banque, contrôlée à 100 % par la succursale d'Amsterdam, est essentiellement axée sur les crédits moyen terme en euro-devises ou florins en faveur de la clientèle non résidente de la succursale d'Amsterdam.
Le capital de la BNP Bank N.V. a été porté en 1982 de NLG 495.000 à NLG 4 995 000, soit FRF 13.286.700, pour satisfaire à la nouvelle réglementation de la Banque Centrale Néerlandaise en matière de capital minimum des établissements de crédit.
La perte enregistrée à fin 1982 correspond aux frais d'augmentation de capital et de constitution de société (la création de la société remonte au 4/12/81 seulement) que la filiale a dû supporter.

Banque Multicommerciale (Zurich) Groupe

(Part d'intérêt de la BNP 78 %)

	1981	1982
Total du bilan	756.922	733.962
Total des dépôts de la clientèle et des banques	626.092	625.671
Fonds propres extériorisés	66.659	69.061
Résultats de l'exercice	— 1.799	— 5.668

Les résultats du groupe enregistrent en 1982 une perte nette compte tenu des créances partiellement compromises que détient une des sociétés du groupe sur l'Argentine. Toutefois, ceux de la Banque Multicommerciale sont positifs.

Banque Nationale de Paris BNP Suisse

(Part d'intérêt de la BNP 88,48 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	2.907.076	4.483.035	5.306.503
Total des dépôts de la clientèle et des banques	2.523.069	3.932.536	4.601.300
Fonds propres extériorisés	241.160	310.636	391.955
Résultats de l'exercice	20.599	31.877	34.927

Les résultats nets dégagés par cette filiale ont progressé de 8 %

sur ceux de l'exercice 1981. Afin de respecter les ratios imposés par la réglementation suisse, il a été réalisé, mi-décembre 1982, une augmentation de capital de CHF 10 millions avec prime d'émission de 50%. Le capital social a donc été porté de CHF 40 à 50 millions. Par ailleurs, la BNP Suisse S.A. a développé ses activités boursières qui ont augmenté le chiffre d'affaires de 25% par rapport à l'exercice 1981.

Banque Nationale de Paris
BNP España
(Part d'intérêt de la BNP 76,71%)

	1981	1982
Total du bilan	3.521.873	4.547.388
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1.203.318	3.100.809
Fonds propres extériorisés	273.284	212.998
Résultats de l'exercice	– 24.625	4.299

Ex-Banca Lopez Quesada dont la raison sociale a été modifiée en BNP España S.A. à dater du 30/8/1982. Cette banque avait enregistré d'importantes pertes avant son rachat par notre établissement dont la prise en compte explique, avec la variation du cours de la peseta, la diminution des fonds propres en 1982.
Ce premier exercice complet depuis le rachat de cette banque peut être considéré comme satisfaisant.

Europea de Financiación Inversión y Promoción S.A.
Eurofip (Madrid)
(Part d'intérêt de la BNP 50%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	120.666	171.178	136.405
Total des dépôts de la clientèle et des banques	59.428	99.500	61.066
Fonds propres extériorisés	43.977	48.076	45.586
Résultats de l'exercice	7.601	6.210	5.857

En monnaie locale, les résultats obtenus par Eurofip sont en hausse de 10% sur ceux de l'exercice 1981, ceci en dépit du contexte économique assez difficile qu'à connu l'Espagne en 1982.
Cette filiale a amélioré sa rentabilité en orientant, depuis mars 1982, son action commerciale vers les sociétés nationales et étrangères de standing implantées en Espagne.

Banque Nationale de Paris
BNP Luxembourg S.A.
(Part d'intérêt de la BNP 65,23%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	4.018.738	5.934.930	7.964.700
Total des dépôts de la clientèle et des banques	3.820.075	5.397.896	7.501.876
Fonds propres extériorisés	76.586	88.788	136.820
Résultats de l'exercice	6.337	16.183	27.690

L'exercice 1982 s'est traduit par une progression de 49% de son résultat d'exploitation et de 68% de son résultat net.

Ces bonnes performances sont essentiellement dues à :
– un accroissement très substantiel de ses remplois clientèle (+ 47%),
– une augmentation importante de ses dépôts clientèle (+ 29%).
Afin de permettre à cette filiale de poursuivre son expansion, une augmentation de capital de LUF 250 millions a été réalisée en 1982.

Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer
SFOM
(Part d'intérêt de la BNP 53,18%)

	1980	1981	198
Total du bilan	320.669	220.039	231.70
Fonds propres extériorisés	185.096	165.580	174.99
Résultats de l'exercice	19.533	4.874	5.66

La SFOM, société holding groupant trois actionnaires principaux (BNP - Banque Bruxelles Lambert 23,04% - Dresner Bank 23,04%) issue de la scission au 1er janvier 1981 de l'ancienne société financière pour les pays d'outre-mer entre la SFOM sous sa forme actuelle et l'UOB Holding, détient des participations dans des banques opérant en Afrique francophone et au Zimbabwe.

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie
BICI du Niger
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	127.690	161.153	241.959
Total des dépôts de la clientèle et des banques	101.184	93.730	128.532
Fonds propres extériorisés	17.108	16.885	20.901
Résultats de l'exercice	– 223	3.756	3.466

Au cours du dernier exercice, la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie, malgré la récession que connaît l'économie locale tributaire du marché de l'uranium, a maintenu ses résultats.

Groupe BNP I

– Part de la BNP I dans la Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge 51%.
– Part de la BNP I dans la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie 50%.
– Part de la BNP I dans l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie 50%.

Banque pour le Commerce et l'Industrie
BCI Mer Rouge
(Part d'intérêt de la BNP 33,28%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	426.221	708.229	894.705
Total des dépôts de la clientèle et des banques	216.533	351.755	550.781
Fonds propres extériorisés	16.215	29.417	52.806
Résultats de l'exercice	9.699	17.114	27.544

A Djibouti, la Banque pour le Commerce et l'industrie Mer Rouge a accompli un exercice satisfaisant, confirmant sa participation au développement économique du pays.
Ses résultats permettront de rémunérer un capital porté de 800 millions à 1,2 milliard de francs Djibouti par incorporation de réserves.

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BMCI (Maroc)
(Part d'intérêt de la BNP 32,63%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	2.460.533	2.934.748	3.711.474
Total des dépôts de la clientèle et des banques	2.006.335	2.407.166	2.845.554
Fonds propres extériorisés	88.901	108.444	109.322
Résultats de l'exercice	8.233	8.345	10.268

Au Maroc, la situation économique a été marquée par une production agricole en hausse et un développement des investissements, particulièrement d'origine étatique.
La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a enregistré un bon mouvement d'affaires et ses résultats ressortent en progression.

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie
UBCI (Tunisie)
(Part d'intérêt de la BNP 32,63%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	1.636.202	2.102.553	2.620.246
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1.266.425	1.594.692	1.884.933
Fonds propres extériorisés	94.745	106.279	106.248
Résultats de l'exercice	7.355	6.265	6.075

En Tunisie, où l'activité générale s'est située à un assez bon niveau, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie a développé ses opérations et maintenu des résultats satisfaisants.

French American Banking Corporation
FABC (New York) Groupe
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	5.150.905	8.639.939	11.048.260
Total des dépôts de la clientèle et des banques	4.729.248	7.943.435	10.218.126
Fonds propres extériorisés	255.477	382.883	530.340
Résultats de l'exercice	67.921	110.649	84.063

La FABC a pu maintenir, dans une conjoncture économique difficile et face à une âpre concurrence, son activité dans les différents secteurs d'exploitation et enregistrer des profits nets intéressants.

Bank of The West
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	3.561.381	5.323.907	7.677.099
Total des dépôts de la clientèle et des banques	3.058.520	4.621.606	6.703.346
Fonds propres extériorisés	338.447	442.845	551.840
Résultats de l'exercice	9.479	37.446	49.516

La Bank of the West a poursuivi son développement, dans les différents domaines d'activité, qui s'est concrétisé par des résultats, en monnaie locale, en léger accroissement.

Banque Nationale de Paris
BNP US Finance Corporation
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1981	1982
Total du bilan	1.252.911	2.485.015
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1.251.616	2.483.139
Fonds propres extériorisés	6	.155
Résultats de l'exercice	126	652

En 1982, la BNP US Finance a poursuivi ses opérations d'émission de papier commercial dans un contexte rendu plus difficile par les incertitudes économiques aux États-Unis et l'évolution assez cahotique des taux d'intérêt.

Banque Nationale de Paris
BNP Finance Houston
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982
Total du bilan	115.838
Total des dépôts de la clientèle et des banques	107.701
Fonds propres extériorisés	6.725
Résultats de l'exercice	746

La BNP Finance (Houston) Corporation, créée à la fin du premier trimestre 1982, a enregistré des résultats de départ encourageants.

Banque Nationale de Paris
BNP International Corporation
(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1982
Total du bilan	26.584
Total des dépôts de la clientèle et des banques	10.982
Fonds propres extériorisés	16.813
Résultats de l'exercice	– 1.284

La BNP International Corporation a été créée à la fin du mois d'août et se trouve encore en phase de démarrage.

Banque Nationale de Paris
BNP (Canada)
(Part d'intérêt de la BNP 91,55 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	3.011.249	3.939.862	4.038.658
Total des dépôts de la clientèle et des banques	2.821.651	3.556.677	3.828.578
Fonds propres extériorisés	48.397	214.517	250.869
Résultats de l'exercice	2.852	10.239	– 3.784

La BNP Canada a vivement ressenti les contrecoups de la crise économique, très sensible au Canada, se traduisant par une forte progression des engagements préoccupants, ce qui a amené notre établissement à augmenter les fonds propres de cette filiale en début d'année 1983.

Natioleasing Overseas Corporation
(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	239.138	273.068	270.964
Total des dépôts de la clientèle et des banques	235.120	263.308	235.738
Fonds propres extériorisés	854	4.870	27.889
Résultats de l'exercice	2.972	4.088	6.570

Natioleasing Overseas Corporation a en projet un nombre important de financements de leasing soit directement, soit par l'intermédiaire de sa filiale à Cayman.

Banco Fiduciario de Panama SA
(Part d'intérêt de la BNP 77,04 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	1.320.985	1.843.293	2.245.578
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1.167.478	1.604.885	2.038.058
Fonds propres extériorisés	35.422	45.896	56.080
Résultats de l'exercice	637	2.038	4.129

La situation de plusieurs pays d'Amérique Latine a rejailli défavorablement sur Panama et notamment la zone libre de Colon qui a traité un mouvement d'affaires inférieur aux années antérieures. Néanmoins, notre filiale a poursuivi en 1982 sa progression et ce dans des conditions de rentabilité acceptables.

Banque Nationale de Paris
BNP (Guyane)
(Part d'intérêt de la BNP 81,56 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	382.816	450.215	625.643
Total des dépôts de la clientèle et des banques	314.977	370.571	500.266
Fonds propres extériorisés	12.735	15.085	18.379
Résultats de l'exercice	4.706	5.544	13.441

Dans le secteur bancaire, l'exercice 1982 a été marqué par la création de la Société Financière pour le Développement Économique de la Guyane "SOFIDEG" avec la participation du Département de la Caisse Centrale de Coopération Économique et des banques commerciales. Pour sa part, la BNP Guyane a accompli un exercice très satisfaisant.

Banque Nationale de Paris
BNP South East Asia Ltd
(Part d'intérêt de la BNP 66,67 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	182.648	435.949	583.752
Total des dépôts de la clientèle et des banques	161.398	395.045	546.144
Fonds propres extériorisés	15.451	21.453	25.823
Résultats de l'exercice	1.056	1.269	3.175

Dans un cadre particulièrement concurrentiel, la BNP (SEA) a connu une activité soutenue.
Elle a continué à prendre une place croissante dans les activités de banque d'affaires dans une région du monde qui bénéficie d'un développement et d'un potentiel importants.

Banque Nationale de Paris
BNP Daïwa Hong Kong Ltd
(Part d'intérêt de la BNP 60 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	527.810	790.728	847.911
Total des dépôts de la clientèle et des banques	474.042	725.804	773.481
Fonds propres extériorisés	31.659	39.869	43.139
Résultats de l'exercice	4.113	2.251	7.961

Cette société financière a le statut de Registered Deposit Taking Company. Elle exerce son activité principalement sur Hong Kong, Taïwan, la Corée du Sud, le Japon et les Philippines et participe également à des financements sur des pays du Sud-Est asiatique et d'autres régions géographiques.

French Australian Financial Corporation
FAFC Sydney
(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	427.588	1.292.402	2.979.449
Total des dépôts de la clientèle et des banques	350.139	1.231.922	2.779.813
Fonds propres extériorisés	28.124	34.459	36.294
Résultats de l'exercice	257	1.165	8.782

La FAFC, dont les ressources se sont accrues en 1982 de 55 %, a connu un très bon exercice, illustré par la forte progression de son bilan et de ses résultats.

Banque Nationale de Paris
(Nouvelle-Calédonie)
(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	710.347	794.569	856.295
Total des dépôts de la clientèle et des banques	619.996	685.791	723.506
Fonds propres extériorisés	27.515	37.860	48.540
Résultats de l'exercice	13.944	16.679	22.582

La BNP Nouvelle-Calédonie a poursuivi, au cours de l'exercice 1982, son développement dans de bonnes conditions de rentabilité.
Après augmentation du capital en 1982 de FRF 20 millions à 30 millions, les fonds propres s'élèvent à 48 millions.

Banques et institutions financières associées
(en milliers de francs)

Natiobail
(Part d'intérêt de la BNP 36,82 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	1.068.751	1.324.432	1.686.086
Fonds propres extériorisés	229.131	272.461	231.904
Résultats de l'exercice	35.771	61.634	48.724

Les engagements pris par Natiobail se sont élevés à un montant sensiblement équivalent à celui de l'exercice précédent.
Une augmentation de capital de FRF 60 millions par création de deux nouvelles catégories d'actions auxquelles ont été affectés les immeubles entrés en crédit-bail dans le courant de l'exercice 1982, a été réalisée en janvier 1983.
Les produits sur opérations de crédit-bail et location simple se sont élevés à FRF 308 millions, en augmentation de 36 % sur l'exercice précédent.

Cofifa
(Part d'intérêt de la BNP 41,87 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	208.417	206.220	198.784
Fonds propres extériorisés	141.333	141.034	153.984
Résultats de l'exercice	7.130	5.333	7.795

Société holding, la Cofifa a poursuivi sa politique de diversification de ses actifs et de ses ressources.
Au cours de son dernier exercice, la société a augmenté le montant de ses recettes porté de FRF 8,9 à 12,1 millions ; la progression provient essentiellement des revenus du portefeuille.

Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale
BIAO (Groupe)
(Part d'intérêt de la Cie Financière France Afrique (Cofifa) 51 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	17.803.767	20.009.209	23.999.014
Total des dépôts de la clientèle et des banques	8.116.504	9.162.885	14.624.712
Fonds propres extériorisés	337.564	343.834	381.137
Résultats de l'exercice	36.486	38.155	47.722

Au 31 décembre 1982, le total du bilan de la seule BIAO progresse de 27 % et, comme l'an passé, fait ressortir une progression importante des crédits à moyen et long terme principalement à l'exportation.
Le produit net bancaire augmente de 24 % et la marge bénéficiaire de 91 % par rapport à l'an passé.

Banque Arabe et Internationale d'Investissement
BAII (Paris)
(Part d'intérêt de la BNP 12,42 %)

	1980	1981	1982
Total du bilan	10.739.221	13.369.860	18.289.002
Total des dépôts de la clientèle et des banques	10.001.469	12.372.637	15.675.336
Fonds propres extériorisés	254.549	247.050	631.575
Résultats de l'exercice	20.423	35.383	47.351

En 1982, les fonds propres de la banque ont augmenté pour permettre le développement de ses activités internationales, notamment dans le domaine du négoce. Sur le plan des opérations de banques d'affaires, la banque est demeurée active, en particulier dans le domaine des fusions et acquisitions. Le ralentissement des opérations immobilières en France a été compensé par le développement de ces opérations sur le marché américain.

Société Financière Européenne Luxembourg SFE (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 11,11% dans SFE Luxembourg)

	1980	1981	1982
Total du bilan	13.108.282	17.949.972	26.277.170
Total des dépôts de la clientèle et des banques	11.731.985	15.695.170	23.320.370
Fonds propres extériorisés	640.326	738.773	945.420
Résultats de l'exercice	69.529	93.625	123.596

En dépit d'un environnement difficile, la SFE a connu une bonne année en 1982.
Les ressources permanentes ont progressé de 29%, conformément à la politique du groupe, cependant que le portefeuille connaissait une augmentation de 32% dont près de la moitié en opérations à court terme. Les profits ont augmenté de 20% traduisant ainsi la bonne activité des deux principales filiales bancaires, la Banque de la Société Financière Européenne et la SFE Banking Corporation Ltd.

UOB Holding

(Part d'intérêt de la BNP 40,77%)

	1981	1982
Total du bilan	197.122	301.511
Fonds propres extériorisés	104.000	111.210
Résultats de l'exercice	26.349	33.599

L'UOB Holding, société de portefeuille, détient le capital de l'United Overseas Bank dans lequel la participation BNP se chiffre à 40,77% aux côtés du Bank of America (40,77%) et Dresdner Bank (17,66%), depuis que Banque Bruxelles d'Anvers s'est retirée à la fin de l'année 1982.

UOB Genève

(Part d'intérêt de l'UOB Holding 100%)

	1981	1982
Total du bilan	7.699.653	8.849.111
Total des dépôts de la clientèle et des banques	6.542.822	7.571.723
Fonds propres extériorisés	686.526	835.076
Résultats de l'exercice	100.726	168.652

A fin 1982, les résultats de notre banque associée ont atteint à nouveau des chiffres records. Ils ont été générés par l'activité commerciale traditionnellement concentrée sur le financement d'opérations de négoce international ("commodities" et notamment pétrole) dont l'UOB s'est fait une spécialité. Mais les résultats en provenance de la gestion de la clientèle privée prennent, d'année en année, une importance accrue puisqu'elle représente aujourd'hui environ la moitié de son bénéfice net.

Banque du Caire et de Paris

(Part d'intérêt de la BNP 49%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	205.918	315.396	545.792
Total des dépôts de la clientèle et des banques	141.081	195.899	417.396
Fonds propres extériorisés	46.728	54.319	80.450
Résultats de l'exercice	10.794	19.984	24.329

L'augmentation du total du bilan se retrouve dans sa quasi-totalité dans les dépôts rémunérés. Les concours à la clientèle se sont pratiquement stabilisés. Le compte d'exploitation fait ressortir une diminution des intérêts perçus alors que, au contraire, les intérêts versés progressent. Dans ces conditions, l'augmentation des résultats de l'exercice provient exclusivement des profits importants tirés des opérations de change liées aux ouvertures de crédits documentaires.

United Bank for Africa Limited UBA (Nigéria)

(Part d'intérêt de la BNP 28,88%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	14.313.038	22.749.826	28.269.350
Total des dépôts de la clientèle et des banques	13.148.081	21.740.549	25.482.300
Fonds propres extériorisés	647.275	851.769	1.432.390
Résultats de l'exercice	167.130	205.148	266.020

Dans une conjoncture défavorable, le bilan de l'UBA Ltd, dont le réseau comprend maintenant une centaine de sièges, a cependant progressé de 11%, les bénéfices de l'UBA Ltd continuant à croître d'une manière satisfaisante.

Arab European Financial Management AREF

(Part d'intérêt de la BNP 17,95%)

	1981	1982
Total du bilan	249.599	150.161
Fonds propres extériorisés	30.762	36.411
Résultats de l'exercice	63	1.312

Établissement financier associé, l'AREF réalise toutes les opérations propres à une compagnie financière, et plus particulièrement :
– le montage, la syndication de prêts en KWD ou en devises étrangères dans le Moyen-Orient,
– l'octroi d'avances et de financement commerciaux aux sociétés locales.
En 1982, les efforts ont porté sur une plus grande diversification de services, notamment par la création d'un département immobilier.

Banco Cidade de São Paulo

(Part d'intérêt de la BNP 45%)

	1981	1982
Total du bilan	755.555	1.400.099
Total des dépôts de la clientèle et des banques	668.517	1.253.893
Fonds propres extériorisés	70.670	122.001
Résultats de l'exercice	20.107	24.205

La BNP a acquis le 2 juin 1981 :
1) une participation de 45% dans le capital du Banco Cidade de São Paulo aux côtés du groupe Safdie.
En 1982, dans un contexte difficile, cette banque a enregistré des résultats satisfaisants.
2) une participation minoritaire aux côtés du même associé brésilien dans 8 sociétés dont les activités sont complémentaires de celles de la banque commerciale.

Oriental Bank Berhad

(Part d'intérêt de la BNP 13,50%)

	1982
Total du bilan	2.217.000
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1.884.000
Fonds propres extériorisés	83.030
Résultats de l'exercice	8.886

En 1982, pour élargir ses activités dans le domaine international, la BNP a acquis une participation dans cette banque qui dispose actuellement de 12 sièges en Malaisie et dont l'activité est en expansion.
Cette participation a été portée à 22,50% en janvier 1983.

Australian European Finance Corporation AEFC (Sydney) Groupe

(Part d'intérêt de la BNP 23%)

	1980	1981	1982
Total du bilan	1.944.560	3.098.451	4.757.654
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1.587.743	2.845.182	4.234.856
Fonds propres extériorisés	90.024	151.511	235.056
Résultats de l'exercice	18.730	32.409	48.661

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 1982 l'activité de l'AEFC a poursuivi sa progression à un rythme soutenu.
Le bénéfice net est passé de 5 millions AUD à 7,1 millions AUD au 30 juin 1982. Compte tenu des réserves et du report à nouveau, ses fonds propres sont passés de 26 millions AUD à 34 millions AUD.
La BNP a 23% du capital de l'AEFC dans laquelle elle est associée avec :
– Commonwealth Trading Bank
– Dresdner Bank
– Banca Nazionale del Lavoro
– Algemene Bank

ABECOR

La BNP est membre d'ABECOR (Associated Banks of Europe), Association constituée par 9 banques européennes, parmi les plus importantes de leurs pays, afin de mettre à la disposition de leurs clients, entreprises et particuliers, dans le monde entier, une gamme complète de services bancaires. L'efficacité d'ABECOR est incomparable : elle repose non seulement sur des ressources atteignant près de 450 milliards de dollars, mais sur son expérience dans le domaine financier international et sur sa rapidité d'intervention qu'elle doit à un réseau de plus de 12.000 agences installées dans 120 pays.

Les banques membres de l'ABECOR sont :

- Algemene Bank Nederland (Pays-Bas)
- Banca Nazionale del Lavoro (Italie)
- Banque Bruxelles Lambert (Belgique)
- Banque Nationale de Paris (France)
- Barclays Bank (Royaume-Uni)
- Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank (Allemagne)
- Dresdner Bank (Allemagne)
- Österreichische Länderbank (Autriche)
- Banque Internationale à Luxembourg (Luxembourg).

Membre associé :

- Banque de la Société Financière Européenne (Paris).

Mundoprint
91 Champs Elysées Paris 8e

Conception
Information et Graphisme

BNP

BILAN SOCIAL
1982

BNP

BILAN SOCIAL

EXERCICE 1982

Pages

EMPLOI ET PERSONNEL 4
- Effectifs
- Caractéristiques générales du personnel
- Absentéisme
- Agents handicapés

REMUNERATIONS 10
- Charges de personnel
- Système salarial
- Moyenne des points totaux mensuels
- Eventail des rémunérations
- Mesures à caractère général
- Mesures à caractère individuel
- Participation financière

FORMATION 20
- Nombre de bénéficiaires d'actions de formation
- Nature des principales actions de formation en 1982
- Nombre d'heures de formation
- Congés de formation
- Emplois des jeunes
- Dépenses de formation

CONDITIONS DE TRAVAIL 22
- Hygiène et sécurité
- Amélioration des conditions de travail
- Durée du travail

RELATIONS PROFESSIONNELLES 27
- Instances représentatives du personnel
- Participation aux élections des Délégués du Personnel
- Eléments divers
- Information et communication

AVANTAGES SOCIAUX 29
- Budget social
- Crédits au personnel
- Société Mutualiste
- Assurance Vie Privée

EMPLOI ET PERSONNEL 1

REMUNERATIONS 2

FORMATION 3

CONDITIONS DE TRAVAIL 4

RELATIONS PROFESSIONNELLES 5

AVANTAGES SOCIAUX 6

L'emploi et le personnel

Effectifs
Caractéristiques générales du personnel
Absentéisme
Agents handicapés

EFFECTIFS DE LA BNP

	1980	1981	1982
EFFECTIF MOYEN MENSUEL EN METROPOLE (nombre obtenu en additionnant les effectifs de fin de chaque mois et en divisant le total par 12)	47 683	47 075	**46 995**
dont :			
Employés	20 214	18 915	**18 215**
Gradés	22 258	22 880	**23 385**
Cadres	5 211	5 280	**5 395**
EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE Ces chiffres ne comprennent que les effectifs employés en métropole par la B.N.P. Les agents à temps complet sont décomptés pour un et les agents à temps partiel au prorata de leur temps de travail (0,5 pour le mi-temps, 0,8 pour le 4/5e de temps).	47 387	46 760	**47 156,6 (*)**
NOMBRE DE SALARIES AU 31 DECEMBRE Chaque agent étant pris pour un quel que soit son temps de travail.	47 387	47 054	**47 870**
Il convient d'y ajouter : • le personnel B.N.P. détaché en France et départements d'Outre-Mer, dans des filiales, banques et institutions financières	428	427	**417**
• le personnel B.N.P. — gradés et cadres — affecté dans les sièges et bureaux de représentation de la B.N.P. dans les pays étrangers	424	462	**462**

(*) arrondi à **47 157** dans l'ensemble des statistiques.

En 1982, l'effectif de la Banque s'est accru de près de 400 personnes, soit une progression de 0,8% dans l'année. Ces moyens supplémentaires ont été mis à profit pour renforcer par priorité les Sièges d'Exploitation et pour développer des secteurs d'activité de pointe liés, en particulier, aux opérations internationales et au développement de nos équipements informatiques.

Ces ajustements produiront encore quelques effets pendant l'exercice 1983 qui devraient également se solder par une légère croissance du nombre d'emplois. Dans le même temps, de nouvelles applications informatiques vont faire sentir leur effet en matière de gains de productivité, ce qui contribuera à apporter aux réseaux une souplesse supplémentaire.

Ces adaptations conjoncturelles n'engagent pas l'avenir et ne remettent pas en cause le fond de notre politique en matière d'effectifs qui doit tendre à l'ajustement des moyens aux besoins. Le but est de veiller à ce que cette adaptation puisse se réaliser sans qu'il s'ensuive des heurts et des conséquences dramatiques dans le temps, notamment au moment où les évolutions technologiques et le nouveau schéma d'organisation de la Banque auront produit leur plein effet.

Répartition géographique

	Direction Générale		Organismes Administratifs		Sièges		Total		
	Paris	Province	Paris	Province	Paris	Province	Paris	Province	Total
Hommes	2 507	453	2 074	2 096	3 317	13 344	7 981	15 809	23 790
%	51,27	64,62	39,90	52,95	39,07	55,78	42,96	55,32	
Femmes	2 383	248	3 124	1 862	5 173	10 576	10 597	12 770	23 367
%	48,73	35,38	60,10	47,05	60,93	44,22	57,04	44,68	
Total	4 890	701	5 198	3 958	8 490	23 920	**18 578**	**28 579**	**47 157**

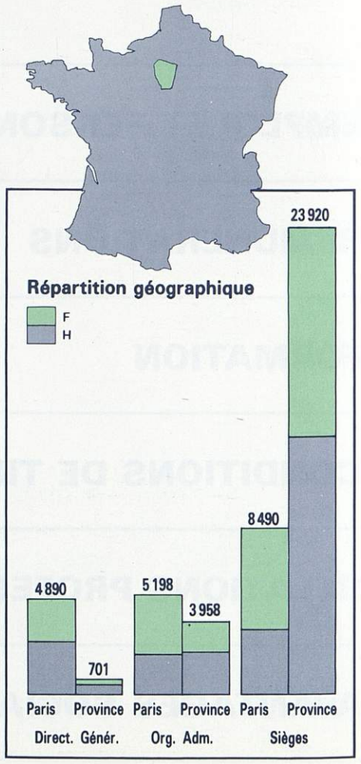

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

	1980				1981				1982			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS COMPLET												
Entrants du 1/1 au 31/12 : (a)	**2 176**	**239**	**119**	**2 534**	**2 162**	**233**	**90**	**2 485**	**3 974**	**221**	**113**	**4 308**
Nombre total d'embauches dans l'année :	1 490	38	9	1 537	1 592	29	10	1 631	3 463	53	19	3 535
• à durée indéterminée	1 213	37	9	1 259	1 333	26	10	1 369	3 123	53	19	3 195
• à durée déterminée	277	1	—	278	259	3	—	262	340	—	—	340
dont nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	1 079	10	—	1 089	1 335	4	—	1 339	2 615	34	3	2 652
• Retours de disponibilité ou de congés sans solde	435	173	3	611	444	176	5	625	367	143	2	512
• Retours service national	176	7	—	183	124	4	—	128	141	8	—	149
• Divers (intégrations, retours extérieur ou filiales)	75	21	107	203	2	24	75	101	3	17	92	112
SORTANTS A TEMPS COMPLET												
Sortants du 1/1 au 31/12 : (b)	**1 771**	**1 004**	**413**	**3 188**	**1 492**	**990**	**416**	**2 898**	**1 600**	**1 493**	**635**	**3 728**
dont sortants définitifs	991	710	300	2 001	784	736	318	1 838	1 017	1 236	538	2 791
soit :												
• Retraites	158	496	251	905	141	565	271	977	151	422	223	796
• Décès	30	40	12	82	21	28	17	66	25	37	16	78
• Démissions (1)	561	158	34	753	380	118	29	527	421	98	32	551
• Licenciements (2), révocations (*)	118	16	3	137	136	24	—	160	141	16	—	157
• Fins de contrat à durée déterminée	124	—	—	124	106	1	1	108	108	—	—	108
• Pré-retraites - Contrat de solidarité	—	—	—	—	—	—	—	—	171	663	267	1 101
Autres sortants												
• Départs en disponibilité ou en congés sans solde	636	258	6	900	573	228	10	831	485	222	11	718
• Départs service national	137	1	—	138	113	3	—	116	90	2	—	92
• Divers (détachements extérieur ou filiales)	7	35	107	149	2	23	88	113	8	33	86	127
dont au cours de la période d'essai :												
(1) Démissions	79	—	1	80	91	1	—	92	108	1	—	109
(2) Licenciements	48	—	—	48	66	—	—	66	61	—	—	61

(*) Revocations : 1980 : 34 - 1981 : 30 - 1982 : 28.

ENTRANTS A TEMPS PARTIEL :												
Agents recrutés à mi-temps ou précédemment placés en disponibilité ou en congés sans solde	—	—	—	—	(71)	(21)	—	(92)	(207)	(86)	(3)	(296)
• soit nombre d'entrants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (a')	—	—	—	—	35,5	10,5	—	46	103,5	43	1,5	148
SORTANTS A TEMPS PARTIEL :	—	—	—	—	(11)	(1)	—	(12)	(45)	(14)	(1)	(60)
• soit nombre de sortants du 1/1 au 31/12 calculé au prorata du temps de travail (b')	—	—	—	—	5,5	0,5	—	6	22,5	7	0,5	30

TOTAL des Entrants du 1/1 au 31/12 : a + a'	2 176	239	119	2 534	2 197,5	243,5	90	2 531	4 077,5	264	114,5	4 456
TOTAL des Sortants du 1/1 au 31/12 : b + b'	1 771	1 004	413	3 188	1 497,5	990,5	416	2 904	1 622,5	1 500	635,5	3 758
Changements de statut (temps plein/à mi temps ou à 4/5e) (*)				—				—				— 301
DIFFERENCE	+ 405	— 765	— 294	— 654	+ 549	— 845	— 331	— 627	+ 249	+ 179	— 31	+ 397

(*) Les promotions et changements d'échelon (employés à gradés et gradés à cadres) viennent modifier la distribution interne par catégorie hiérarchique.

Avec un volume d'embauches excédant 3 500 personnes, soit **deux fois plus que l'exercice précédent**, la B.N.P. a contribué, de façon particulièrement active, à la lutte pour l'emploi. Cette politique volontariste, outre l'évolution positive des effectifs, s'est appuyée en particulier sur la signature d'un important contrat de solidarité qui a permis, à 1 103 collaborateurs de la Banque, de cesser leur activité avant l'âge normal de la retraite.

Départs :

	en pré-retraites — Contrat de Solidarité			à la retraite		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
EMPLOYES	73	97	**170**	96	57	**153**
GRADES	251	413	**664**	156	271	**427**
Classe II	80	204	284	61	141	202
Classe III	85	131	216	43	71	114
Classe IV	86	78	164	52	59	111
CADRES	226	43	**269**	182	42	**224**
Classe V	41	21	62	35	15	50
Classe VI	75	19	94	40	19	59
Classes VII et +	110	3	113	110	3	113

ELEMENTS DIVERS

Contrats à durée déterminée

	1980	1981		1982	
		Temps complet	mi-temps	Temps complet	mi-temps
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année précédente	222	296	—	204	33
Mouvements pendant l'année considérée :					
• Entrées	278	307	37	340	47
• Sorties	124	129	4	124	24
• Transformations en embauche à durée indéterminée	80	270	—	130	8
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année considérée	296	204	33	290	48

Conformément à l'ordonnance du 5 février 1982, au décret du 26 février 1982 et sur la base des articles L 122-3 du Code du Travail et 1er de la Convention Collective Nationale de Travail du Personnel des Banques, la B.N.P. embauche du personnel à durée déterminée pour remplacer provisoirement des agents appelés à s'absenter de façon prolongée.
Le remplacement cesse lors du retour de l'agent qui s'est absenté. Le remplaçant conserve, pendant l'année qui suit, une priorité d'embauche si un poste similaire ou correspondant à ses aptitudes est créé ou devient définitivement vacant.
En 1982, ces remplacements ont concerné essentiellement les collaboratrices en congé de maternité qui représentent près de 2/3 de l'ensemble des indisponibles payés.
A la fin de 1982 ces agents représentaient moins de 0,7% du total des effectifs salariés. Il est à remarquer que cette formule constitue une source de recrutements à caractère définitif non négligeable puisqu'environ 40% des agents recrutés sous contrat à durée déterminée depuis 3 ans ont été intégrés à titre définitif.

Nombre d'agents en disponibilité ou en congé sans solde

	Au 31-12-1980	Au 31-12-1981	Au 31-12-1982
	1629	1658	1453
dont suite maternité	943	959	895

Dépenses de personnel temporaire, auxiliaire de vacances et occasionnel

1980	F 93 544 000	soit 1,59% des charges de personnel de 1980
1981	F 115 909 400	soit 1,72% des charges de personnel de 1981
1982	F 153 008 856	soit 1,98% des charges de personnel de 1982

L'accroissement enregistré en 1982 est dû à la charge de travail occasionnée par la mise à niveau du fichier du Système Général d'Informations.

Répartition :	1980	1981	1982
temporaires	15 078 600 F	19 300 000 F	27 566 000 F
auxiliaires de vacances	41 975 600 F	51 923 000 F	74 621 250 F
occasionnels	36 489 800 F	44 686 400 F	50 821 606 F

AGENTS TEMPORAIRES : Le travail temporaire est défini comme tout travail effectué par un salarié embauché et rémunéré en fonction d'une qualification déterminée par une entreprise dont l'activité exclusive est de mettre des salariés à la disposition provisoire d'utilisateurs.

Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires en 1982 :	144
Durée moyenne des contrats de travail temporaire en 1982 :	15 jours

AUXILIAIRES DE VACANCES (1) : Chaque année, à l'époque des vacances scolaires, la B.N.P. accueille des étudiants qui, pendant quelques semaines, se familiarisent avec le monde du travail tout en apportant une certaine souplesse de fonctionnement à nos services et à nos sièges pendant la période des congés du personnel.
L'accueil de ces jeunes est strictement limité à une population d'étudiants ou d'élèves en cours de scolarité et âgés de plus de 18 ans (16 ans par dérogation pour les enfants d'agents de la Banque).
Ils sont rémunérés sur une base journalière.

	1980	1981	1982
Nombre total de journées de travail des auxiliaires de vacances :	239 100	246 600	301 954

L'accroissement enregistré en 1982 est dû à la charge de travail occasionnée par la mise à niveau du fichier du Système Général d'Informations.

	1980	1981	1982
Nombre d'auxiliaires de vacances employés dans l'année	11 052	11 400	13 932

(1) Précédemment intitulés "stagiaires de vacances".

AGENTS OCCASIONNELS : Ce sont des agents travaillant régulièrement à temps partiel, généralement occupés aux tâches d'entretien.

Nombre d'agents occasionnels :	
au 31 décembre 1982 :	1 502
Evaluation en nombre d'agents des travaux réalisés par du personnel occasionnel :	
au 31 décembre 1982 :	734
Nombre d'heures effectuées par les occasionnels dans l'année :	
en 1982 :	1 462 320

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PERSONNEL

Répartition par niveaux hiérarchiques et par sexe

	1980			1981			1982		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
EMPLOYES	7 737	11 665	19 402	7 219	10 852	18 071	7 262	11 058	18 320
Coefficient 290	452	434	886	511	492	1 003	991	1 259	2 250
Coefficient 300	533	599	1 132	483	520	1 003	564	635	1 199
Coefficient 315	52	1	53	46	1	47	54	1	55
Coefficient 320	1 605	2 032	3 637	1 346	1 690	3 036	1 137	1 516	2 653
Coefficient 335	78	5	83	77	6	83	57	5	62
Coefficient 345	2 243	4 016	6 259	2 048	3 588	5 636	1 840	3 137	4 977
Coefficient 350	66	3	69	56	4	60	49	3	52
Coefficient 365	2 708	4 575	7 283	2 652	4 551	7 203	2 570	4 502	7 072
GRADES	11 663	11 127	22 790	12 024	11 413	23 437	12 127	11 489	23 616
Classe II	4 501	6 470	10 971	4 682	6 664	11 346	4 827	6 765	11 592
Classe III	3 727	2 974	6 701	3 800	3 043	6 843	3 808	3 026	6 834
Classe IV	3 435	1 683	5 118	3 542	1 706	5 248	3 492	1 698	5 190
CADRES	4 456	739	5 195	4 461	791	5 252	4 401	820	5 221
Classe V	1 363	353	1 716	1 341	389	1 730	1 333	395	1 728
Classe VI	1 293	298	1 591	1 340	298	1 638	1 364	308	1 672
Classe VII	963	66	1 029	979	82	1 061	940	96	1 036
Classe VIII	386	19	405	359	19	378	327	17	344
Classe H.C.	451	3	454	442	3	445	437	4	441
Effectifs au 31/12	23 856	23 531	47 387	23 704	23 056	46 760	23 790	23 367	47 157

Malgré un fort volume d'embauches d'employés et l'important prélèvement opéré par le contrat de solidarité parmi les gradés et les cadres, la structure hiérarchique de la B.N.P. est demeurée pratiquement inchangée grâce à la politique suivie en matière de promotions individuelles.
Trois caractéristiques essentielles apparaissent à l'examen de ce tableau :

1 - Plus de la moitié des agents sont des gradés.
La Banque offre une palette d'activités très variées permettant à leurs titulaires d'accéder à une classification de gradés. En dehors des fonctions d'autorité il peut s'agir de postes à caractère administratif requérant une technicité particulière ou d'emplois commerciaux exigeant des aptitudes éprouvées.
Dans leur grande majorité, ces emplois sont attribués par le seul mécanisme de la promotion interne. En effet la B.N.P. recrute, pour l'essentiel de ses besoins, à un niveau d'employé et accompagne les différents épisodes de carrière de ses agents, d'actions de formation permettant à ceux-ci d'accéder à des responsabilités élargies s'ils en ont la volonté et les aptitudes. Par ailleurs, l'enseignement technique professionnel continue de façon décisive à soutenir cette politique volontariste de promotion interne.

2 - La position relative des femmes dans la pyramide hiérarchique s'améliore quelque peu.
Deux exemples illustrent cette tendance :
• en 5 ans le nombre total de femmes cadres a progressé de 20% environ alors que le nombre de cadres masculins restait pratiquement stable (+ 2%).
• à l'intérieur de la classe IV l'effectif féminin a progressé pendant les 5 dernières années de 12% soit deux fois plus que pour les hommes (+ 6%).
Malgré ces incontestables progrès la B.N.P. se fixe comme objectif d'ouvrir plus largement encore l'accès aux postes de responsabilité aux collaboratrices souhaitant faire carrière. Il s'agit là d'une responsabilité collective de toute la hiérarchie de notre Maison et la Direction Générale n'entend pas limiter son action à quelques nominations à des postes importants de commandement qui auraient seule valeur de symbole.
Cette volonté de promouvoir une réelle égalité des chances ne conduit pas cependant à rechercher un égalitarisme systématique qui ne tiendrait pas compte de la spécificité du rôle de la femme au sein de la cellule familiale et des choix individuels qui peuvent en découler.

3 - 1982 se distingue par un certain **rajeunissement de la B.N.P.** sous l'effet conjugué du nombre des départs en retraite et pré-retraite et des embauches massives qui ont été pratiquées, ce qui explique l'accroissement du nombre d'agents situés à un bas coefficient.
Il subsiste toutefois un équilibre plutôt satisfaisant entre les différentes tranches d'âges et la majorité des agents se situant dans une fourchette d'ancienneté comprise entre 5 et 20 ans.

Répartition par niveaux hiérarchiques et par sexe

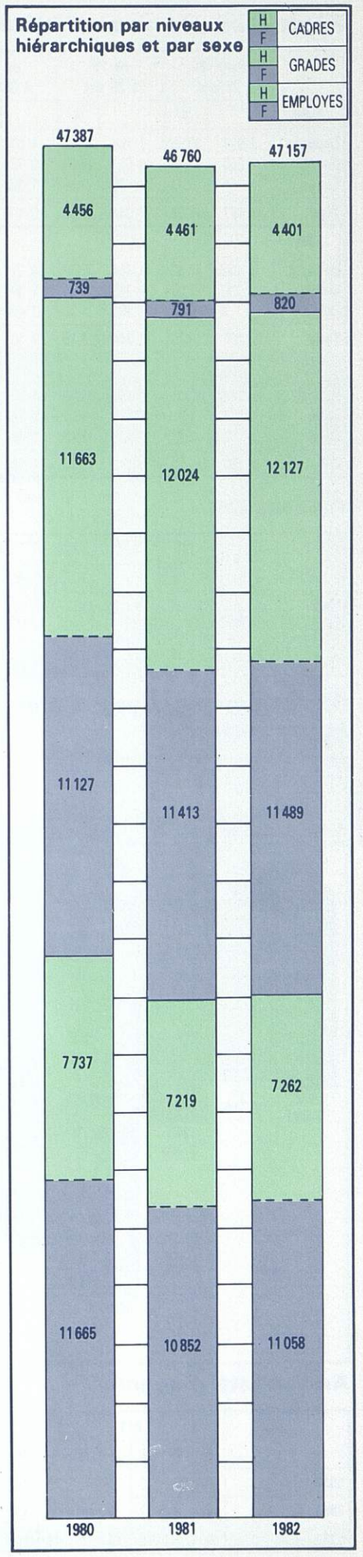

Répartition par niveaux hiérarchiques et par âge

	Moins de 25 ans		de 25 à 29 ans		de 30 à 39 ans		de 40 à 49 ans		50 ans et plus		Total
1980		%		%		%		%		%	
Employés	5 927	30,55	7 265	37,44	4 076	21,01	1 008	5,20	1 126	5,80	19 402
Gradés	263	1,15	4 021	17,64	10 731	47,09	4 085	17,93	3 690	16,19	22 790
Cadres	7	0,13	78	1,5	1 383	26,62	1 692	32,58	2 035	39,17	5 195
Total	6 197	13,08	11 364	23,98	16 190	34,17	6 785	14,31	6 851	14,46	47 387
1981											
Employés	5 028	27,82	6 754	37,38	4 277	23,67	947	5,24	1 065	5,89	18 071
Gradés	247	1,05	3 989	17,02	11 398	48,63	4 194	17,90	3 609	15,40	23 437
Cadres	6	0,12	101	1,92	1 428	27,19	1 705	32,46	2 012	38,31	5 252
Total	5 281	11,29	10 844	23,19	17 103	36,58	6 846	14,64	6 686	14,30	46 760
1982											
Employés	**5 944**	**32,45**	**6 156**	**33,60**	**4 477**	**24,44**	**955**	**5,21**	**788**	**4,30**	**18 320**
Gradés	**239**	**1,01**	**3 832**	**16,22**	**12 165**	**51,52**	**4 476**	**18,95**	**2 904**	**12,30**	**23 616**
Cadres	**7**	**0,13**	**126**	**2,41**	**1 496**	**28,66**	**1 842**	**35,28**	**1 750**	**33,52**	**5 221**
Total	**6 190**	**13,13**	**10 114**	**21,45**	**18 138**	**38,46**	**7 273**	**15,42**	**5 442**	**11,54**	**47 157**

Age moyen

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII & +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1980	29	30	33	36	36	39	36	40	39	43	42	45	44	45	48	47	36	34
1981	29	30	33	36	36	39	36	40	39	43	42	44	44	45	48	47	36	35
1982	**28**	**29**	**33**	**36**	**36**	**38**	**36**	**39**	**39**	**42**	**42**	**43**	**43**	**44**	**48**	**47**	**35**	**34**

Répartition par niveaux hiérarchiques et par ancienneté

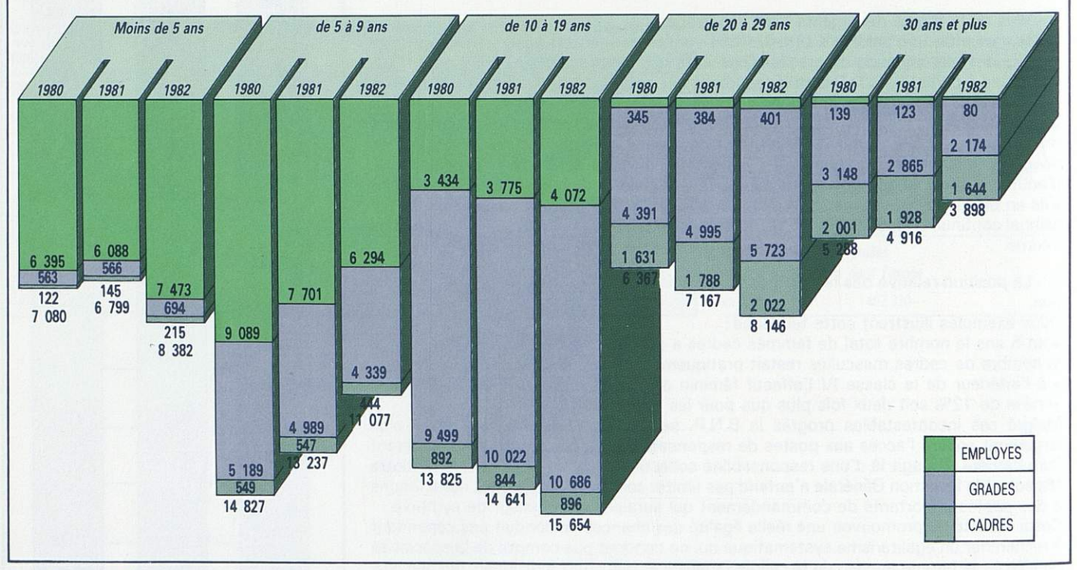

Ancienneté moyenne

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII & +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1980	6	8	12	15	15	19	16	20	19	23	22	24	24	24	26	26	14	13
1981	6	8	12	15	15	15	19	16	20	19	23	22	24	24	27	25	14	14
1982	**6**	**7**	**12**	**15**	**15**	**18**	**16**	**19**	**19**	**22**	**22**	**22**	**23**	**23**	**26**	**26**	**14**	**13**

Répartition par nationalité

	1980		1981		1982	
	Français	Etangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Employés	19 328	74	18 005	66	**18 247**	**73**
Gradés	22 755	30	23 392	45	**23 564**	**52**
Cadres	5 173	22	5 233	19	**5 203**	**18**
Total	47 256	131	46 630	130	**47 014**	**143**

ABSENTEISME

	1980				1981				1982			
	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total
Nombre total de journées d'absence.....	632 517	419 256	47 276	1 099 049	609 842	437 573	48 332	1 095 747	548 825	418 842	48 419	1 016 086
Taux	12,50	7,52	3,62	9,20	12,95	7,68	3,68	9,35	12,05	7,16	3,59	8,65
Maladie (y compris les accidents de travail).....	323 369	290 606	39 113	653 098	312 488	303 709	39 493	655 690	291 951	292 593	38 922	623 466
Taux	6,39	5,21	3,00	5,47	6,64	5,33	3,00	5,59	6,41	5,00	2,89	5,31
dt maladie ss certif.	19 842	15 260	1 717	36 819	17 669	15 115	1 843	34 628	17 335	15 504	1 738	34 577
dt maladie de — 6 jours .	156 714	116 490	11 875	285 079	153 479	124 019	12 937	290 441	140 273	118 152	12 382	270 807
dt maladie de 6 j et + .	137 703	151 658	24 545	313 906	132 308	156 055	23 789	312 155	124 866	150 829	24 041	299 736
dt accidents du travail ou de trajet	9 110	7 198	976	17 284	9 032	8 520	924	18 476	9 477	8 108	761	18 346
Autres causes (*)	58 798	39 135	4 808	102 741	52 116	39 215	4 689	96 020	47 636	40 042	5 109	92 787
Taux	1,16	0,70	0,37	0,86	1,10	0,69	0,36	0,82	1,05	0,69	0,38	0,79
Maternité	250 350	89 515	3 355	343 220	245 238	94 649	4 150	344 037	209 238	86 207	4 388	299 833
Taux	4,95	1,61	0,25	2,87	5,21	1,66	0,32	2,94	4,59	1,47	0,32	2,55
Nombre d'agents absents pour cause de longue maladie	171				148				130			

(*) Cettre rubrique comprend les congés prévus par la Convention Collective et extensions B.N.P. notamment pour affaires de famille, examens, soins aux enfants.

Le nombre moyen de jours d'absence par agent régresse d'environ une journée en 1982 pour s'établir à 15,2 jours (contre 16,1 en 1981 et 15,9 en 1980).

AGENTS HANDICAPES

Nombre d'agents handicapés employés dans l'Entreprise :

31 mars 1980	1231
31 mars 1981	1329
31 mars 1982	**1394**

dont	Paris et région parisienne :	Province :
1980	587	644
1981	598	731
1982	**676**	**718**

La légère augmentation de ces effectifs ne traduit que très imparfaitement les efforts consentis par la Banque pour favoriser l'insertion dans la vie active des handicapés. Rappelons en effet l'existence d'un atelier protégé à l'intérieur même des services centraux de la Banque mais aussi de la création récente sous l'égide de la Société Mutualiste de la B.N.P. de la Fondation des "Cent Arpents" destinée à recevoir des handicapés mentaux adultes.
Par ailleurs, la B.N.P. en association avec les Pouvoirs Publics étudie une nouvelle formule d'emplois réservés aux handicapés (télé-travaux) avant son expérimentation.

Les rémunérations

Charges de personnel
Système salarial
Moyenne des points totaux mensuels
Eventail des rémunérations
Mesures à caractère général
Mesures à caractère individuel
Participation financière

CHARGES DE PERSONNEL

En millions de francs

	1980	1981	%	1982	%
TOTAL DES PAIEMENTS EFFECTUES AU TITRE DE L'EXERCICE (après jeu des provisions)	6 141,7	7 039,3	+ 14,6	8 039,2	+ 14,2
I - REMUNERATIONS VERSEES	3 907,2	4 449,9	+ 13,9	4 993,2	+ 12,2
• dont rémunérations conventionnelles	3 617,4	4 113,7		4 675,2	
• dont commissions directes, indirectes et Fonds Commun	110,8	111,8		122,1	
(part des commissions dans les rémunérations)	2,8%	2,5%		2,4%	
• Allocation Spéciale Familiale	29,4	34,7		42	
• Divers	149,6	189,7		153,9	
II - CHARGES ANNEXES ET ŒUVRES SOCIALES	1 887,6	2 185,2	+ 15,8	2 571,3	+ 17,7
• dont Sécurité Sociale	964,9	1 110,1		1 322,3	
• dont Assédic	114,7	129,2		156	
• dont Caisse de Retraites et de Prévoyance	562,3	660		781,1	
• Divers	245,7	285,9		312	
III - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	346,9	404,2	+ 16,5	474,7	+ 17,4

Le rapport $\frac{\text{Charges annexes}}{\text{Rémunérations}}$ a évolué de la façon suivante : 50,4% en 1980, 51,7% en 1981 et 54,4% en 1982.

Charge salariale globale
(en millions de Francs) :

$\frac{\text{Frais de Personnel}}{\text{Valeur ajoutée}} =$

1980 :	$\frac{6\,141,7}{12\,157,6}$	= 50,52%
1981 :	$\frac{7\,039,3}{14\,494}$	= 48,57%
1982 :	$\frac{8\,039,2}{16\,540}$	= **48,60%**

Totalisant plus de 8 milliards de Francs, les dépenses de personnel représentent près de 3/4 de l'ensemble des frais généraux de la Banque.

• Dans cet ensemble, la part des charges annexes continue à progresser de façon soutenue (54,4% contre respectivement 51,7% et 50,4% en 1981 et 1980). Cette évolution s'explique principalement par la forte progression des cotisations de Sécurité Sociale (+ 19%), des paiements effectués aux Organismes de Prévoyance de la Banque (+ 18%) ainsi que des prélèvements fiscaux (+ 17%).

• Les rémunérations versées ont augmenté de 12,2%, le salaire moyen de l'agent B.N.P. continuant à progresser à un rythme légèrement supérieur à la dérive des prix.

(en francs)	1980	1981	1982
Rémunération moyenne de l'agent	81 940	94 530	106 250
Evolution par rapport à l'année précédente	—	+ 15,4%	+ 12,4%
Coût moyen de l'agent	123 260	143 410	164 743
Evolution par rapport à l'année précédente	—	+ 16,3%	+ 14,9%
Dérive moyenne des prix (Indice INSEE)	—	+ 13,4%	+ 11,8%

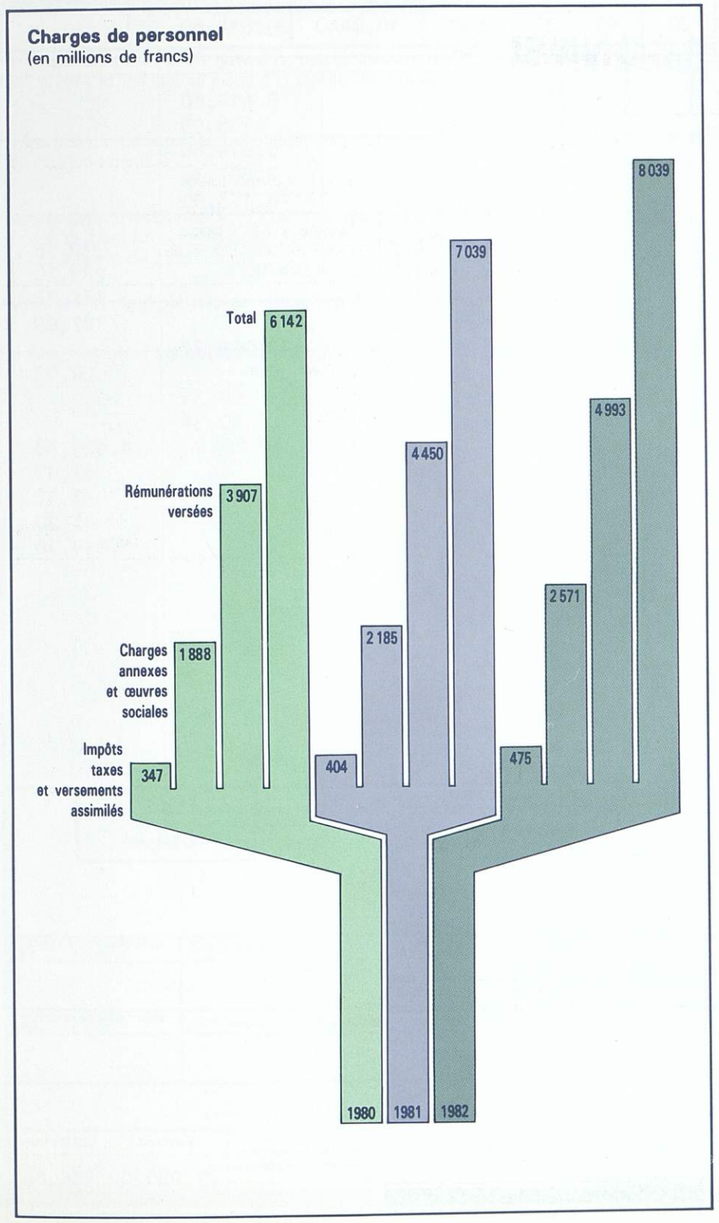

SYSTEME SALARIAL

Le système salarial de la profession bancaire est régi par la Convention Collective dans ses articles 52 et 53.
Les salaires des agents de la Banque sont exprimés en "points"; **la valeur du point**, en francs, est fixée par l'Association Française des Banques, au cours des réunions de la Commission Nationale Paritaire de la Banque avec les partenaires sociaux. Le salaire mensuel est égal au total des points de chaque agent multiplié par la valeur du point.
La rémunération annuelle comprend 14 mensualités et demie.
Le total en points de chaque agent se décompose en plusieurs éléments de signification différente :

- le **coefficient de base** qui correspond à la qualification du poste occupé. Les coefficients sont classés, selon les fonctions exercées dans la catégorie employés, gradés (Classes II à IV) et cadres (Classes V à VIII).
- les **points personnels garantis**, respectivement de 36, 34, 32 pour les employés, les gradés et les cadres jusqu'à la classe VII incluse.
- les **points personnels**, qui s'ajoutent au coefficient de base en fonction du mérite de chaque agent.
- les **points d'ancienneté**, attribués automatiquement à concurrence de 2% du coefficient de base la première année et de 1% les années suivantes dans la limite de 35% du coefficient de base.
- les **points de diplômes** qui rémunèrent la formation générale ou bancaire.
- éventuellement les **points divers** qui sanctionnent une technicité particulière.

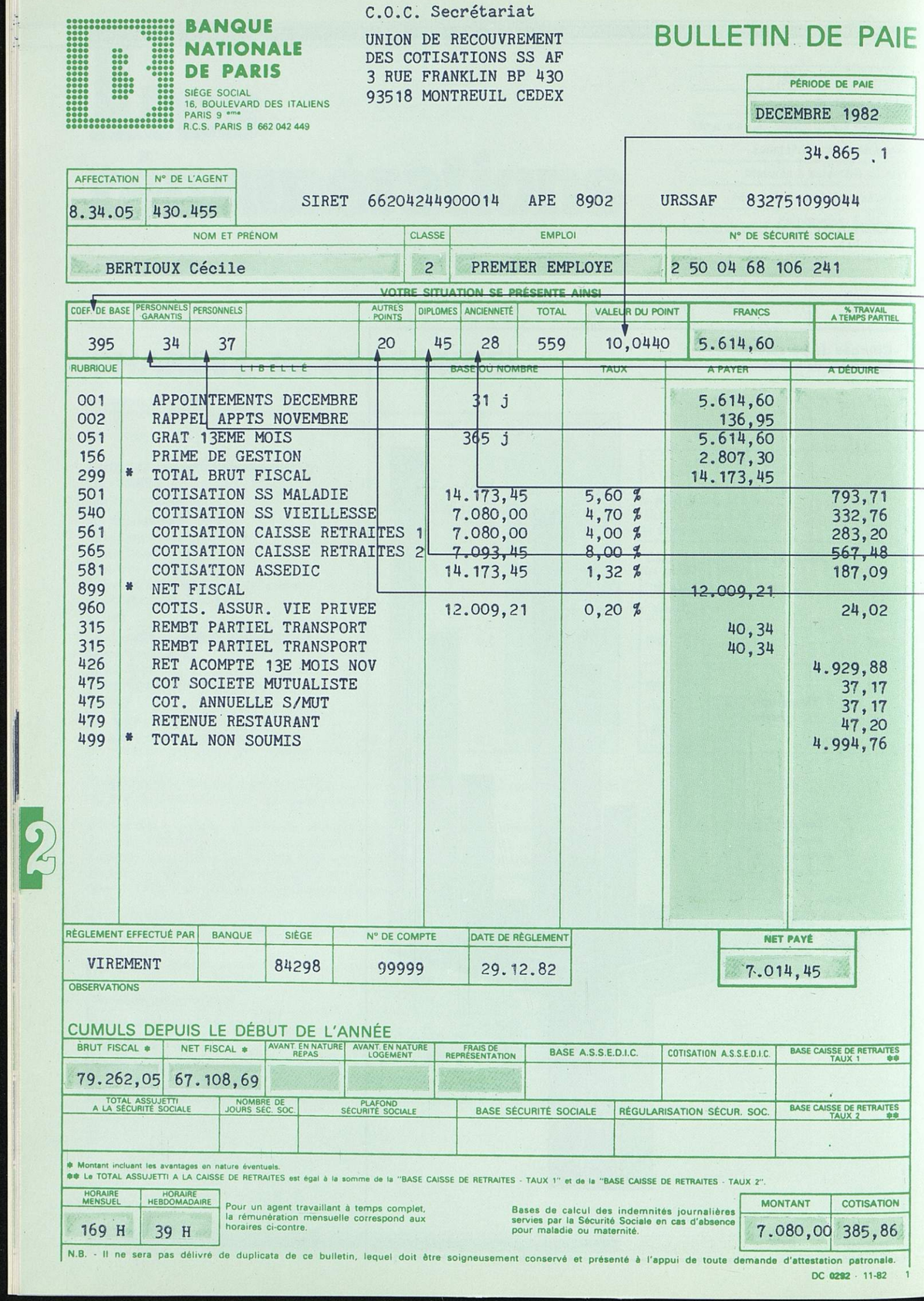

BANQUE NATIONALE DE PARIS
SIÈGE SOCIAL
16, BOULEVARD DES ITALIENS
PARIS 9ème
R.C.S. PARIS B 662 042 449

C.O.C. Secrétariat
UNION DE RECOUVREMENT
DES COTISATIONS SS AF
3 RUE FRANKLIN BP 430
93518 MONTREUIL CEDEX

BULLETIN DE PAIE

PÉRIODE DE PAIE: DECEMBRE 1982

34.865 .1

AFFECTATION	N° DE L'AGENT
8.34.05	430.455

SIRET 66204244900014 APE 8902 URSSAF 832751099044

NOM ET PRÉNOM	CLASSE	EMPLOI	N° DE SÉCURITÉ SOCIALE
BERTIOUX Cécile	2	PREMIER EMPLOYE	2 50 04 68 106 241

VOTRE SITUATION SE PRÉSENTE AINSI

COEF. DE BASE	PERSONNELS GARANTIS	PERSONNELS		AUTRES POINTS	DIPLOMES	ANCIENNETÉ	TOTAL	VALEUR DU POINT	FRANCS	% TRAVAIL A TEMPS PARTIEL
395	34	37		20	45	28	559	10,0440	5.614,60	

RUBRIQUE		LIBELLÉ	BASE OU NOMBRE	TAUX	A PAYER	A DÉDUIRE
001		APPOINTEMENTS DECEMBRE	31 j		5.614,60	
002		RAPPEL APPTS NOVEMBRE			136,95	
051		GRAT 13EME MOIS	365 j		5.614,60	
156		PRIME DE GESTION			2.807,30	
299	*	TOTAL BRUT FISCAL			14.173,45	
501		COTISATION SS MALADIE	14.173,45	5,60 %		793,71
540		COTISATION SS VIEILLESSE	7.080,00	4,70 %		332,76
561		COTISATION CAISSE RETRAITES 1	7.080,00	4,00 %		283,20
565		COTISATION CAISSE RETRAITES 2	7.093,45	8,00 %		567,48
581		COTISATION ASSEDIC	14.173,45	1,32 %		187,09
899	*	NET FISCAL			12.009,21	
960		COTIS. ASSUR. VIE PRIVEE	12.009,21	0,20 %		24,02
315		REMBT PARTIEL TRANSPORT			40,34	
315		REMBT PARTIEL TRANSPORT			40,34	
426		RET ACOMPTE 13E MOIS NOV				4.929,88
475		COT SOCIETE MUTUALISTE				37,17
475		COT. ANNUELLE S/MUT				37,17
479		RETENUE RESTAURANT				47,20
499	*	TOTAL NON SOUMIS				4.994,76

RÈGLEMENT EFFECTUÉ PAR	BANQUE	SIÈGE	N° DE COMPTE	DATE DE RÈGLEMENT
VIREMENT		84298	99999	29.12.82

NET PAYÉ: 7.014,45

OBSERVATIONS

CUMULS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

BRUT FISCAL *	NET FISCAL *	AVANT. EN NATURE REPAS	AVANT. EN NATURE LOGEMENT	FRAIS DE REPRÉSENTATION	BASE A.S.S.E.D.I.C.	COTISATION A.S.S.E.D.I.C.	BASE CAISSE DE RETRAITES TAUX 1 **
79.262,05	67.108,69						

TOTAL ASSUJETTI A LA SÉCURITÉ SOCIALE	NOMBRE DE JOURS SÉC. SOC.	PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE	BASE SÉCURITÉ SOCIALE	RÉGULARISATION SÉCUR. SOC.	BASE CAISSE DE RETRAITES TAUX 2 **

* Montant incluant les avantages en nature éventuels.
** Le TOTAL ASSUJETTI A LA CAISSE DE RETRAITES est égal à la somme de la "BASE CAISSE DE RETRAITES - TAUX 1" et de la "BASE CAISSE DE RETRAITES - TAUX 2".

HORAIRE MENSUEL	HORAIRE HEBDOMADAIRE
169 H	39 H

Pour un agent travaillant à temps complet, la rémunération mensuelle correspond aux horaires ci-contre.

Bases de calcul des indemnités journalières servies par la Sécurité Sociale en cas d'absence pour maladie ou maternité.

MONTANT	COTISATION
7.080,00	385,86

N.B. - Il ne sera pas délivré de duplicata de ce bulletin, lequel doit être soigneusement conservé et présenté à l'appui de toute demande d'attestation patronale.

DC 0292 - 11-82 1

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	31/12/1980		31/12/1981		31/12/1982	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Coefficient 290	368	377	368	375	**366**	**372**
Coefficient 300	394	410	396	415	**397**	**411**
Coefficient 315	421	—	427	—	**429**	**—**
Coefficient 320	443	459	444	459	**445**	**480**
Coefficient 335	459	422	461	448	**461**	**463**
Coefficient 345	494	508	494	511	**492**	**512**
Coefficient 350	510	490	515	474	**515**	**457**
Coefficient 365	562	558	568	560	**573**	**565**
Total Employés	492	509	495	513	**488**	**504**
Classe II	630	629	637	632	**642**	**633**
Classe III	712	703	719	706	**728**	**706**
Classe IV	830	835	836	836	**841**	**835**
Classe V	969	977	975	976	**977**	**970**
Classe VI	1 117	1 095	1 122	1 096	////////	////////
Classe VII	1 353	1 277	1 353	1 276	////////	(1)
Classe VIII	1 567	1 495	1 576	1 514	////////	////////

Ces situations globales en points correspondent à la **moyenne** dans chaque catégorie hiérarchique et doivent être considérées en tenant compte de l'**âge moyen** et de l'**ancienneté moyenne** de chaque niveau hiérarchique. Toute comparaison réalisée à partir de ces moyennes doit donc nécessairement intégrer ces autres paramètres.

Valeur moyenne du point en 1980 : 7,604 F
Valeur moyenne du point en 1981 : 8,615 F
Valeur moyenne du point en 1982 : 9,778 F

(1) En 1982 le nombre de points des cadres à partir de la classe VI a été majoré de la fraction correspondant à 1/4 de mensualité prélevé sur la prime de gestion, sans qu'il y ait de répercussion sur la rémunération réelle des agents.

	1982	
	Hommes	Femmes
Classe VI	1 132	1 109
Classe VII	1 365	1 306
Classe VIII	1 595	1 543

EVENTAIL DES REMUNERATIONS

	1980	1981	1982
	F	F	F
99% du personnel a gagné au moins	41 390	46 915	52 330
95% du personnel a gagné au moins	47 273	53 896	60 414
90% du personnel a gagné au moins	51 397	58 750	66 218
85% du personnel a gagné au moins	54 271	62 156	70 213
80% du personnel a gagné au moins	56 621	64 878	73 611
75% du personnel a gagné au moins	58 756	67 378	76 605
70% du personnel a gagné au moins	60 828	69 773	79 440
65% du personnel a gagné au moins	63 092	72 337	82 328
60% du personnel a gagné au moins	65 426	74 947	85 212
55% du personnel a gagné au moins	67 840	77 620	88 227
50% du personnel a gagné au moins	70 353	80 386	91 311
45% du personnel a gagné au moins	73 029	83 318	94 634
40% du personnel a gagné au moins	76 092	86 712	98 424
35% du personnel a gagné au moins	79 394	90 437	102 555
30% du personnel a gagné au moins	83 587	94 872	107 589
25% du personnel a gagné au moins	88 977	100 946	114 100
20% du personnel a gagné au moins	95 979	108 930	123 175
15% du personnel a gagné au moins	105 343	119 815	135 889
10% du personnel a gagné au moins	118 816	135 480	152 337
5% du personnel a gagné au moins	147 542	167 725	189 258
1% du personnel a gagné au moins	217 838	242 771	270 531
Rapport entre les 5% et 95% :	147 542 / 47 273 = 3,12	167 725 / 53 896 = 3,11	189 258 / 60 414 = 3,13
Rapport entre les 1% et 95% :	217 838 / 47 273 = 4,61	242 771 / 53 896 = 4,50	270 531 / 60 414 = 4,48
Rapport entre les 1% et 99% :	217 838 / 41 390 = 5,26	242 771 / 46 915 = 5,17	270 531 / 52 330 = 5,17
Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celles correspondant aux 10% des salariés touchant les rémunérations les moins élevées :			**3,5%**

Montant global des 10 rémunérations les plus élevées :

1980	1981	1982
6 447 169	7 246 658 (+ 12,40%)	7 783 461 (+ 7,41%)

Rémunération annuelle minimum d'un agent hors-classification :
1982 : 223 545 F

Rémunération annuelle médiane d'un agent hors-classification :
1982 : 331 634 F

Rémunérations du 31/12/82

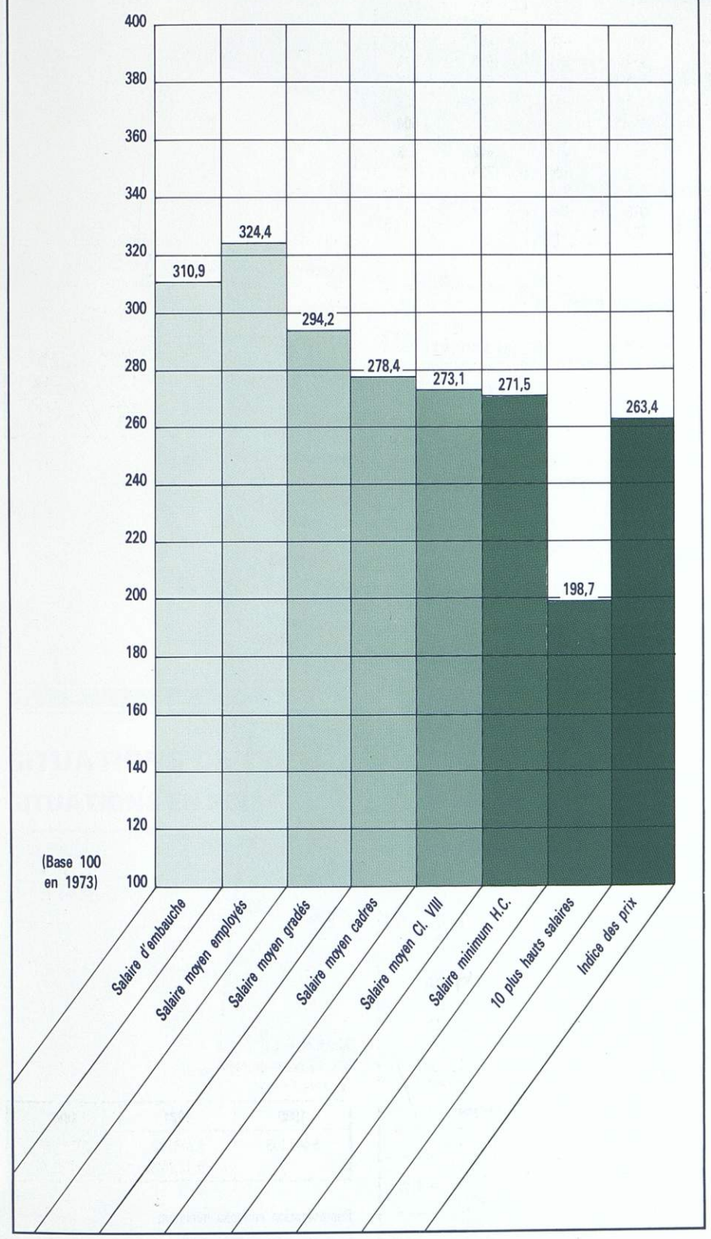

Rémunérations du 31/12/1982 :
Sur une longue période la tendance au resserrement des situations se trouve confirmée : le graphique ci-dessus montre l'évolution des rémunérations des différents niveaux hiérarchiques par rapport à une base 100 en 1973.

inf B · inf B · inf B

N° 63 - 16 Février 1982

MESURES A CARACTERE GENERAL

EVOLUTION DES REMUNERATIONS EN 1982

Un accord salarial a été signé entre l'Association Française des Banques et les Organisations syndicales C.F.T.C. et S.N.B., le 17 février 1982.

Il prévoyait notamment :

- Une augmentation périodique de la valeur du point :

Au 1er/2/1982*	Au 1er/5/1982	Au 1er/8/1982	Au 1er/10/1982
+ 3,5%	+ 2,5%	+ 2,0%	+ 2,0%

(*) au lieu du 1er/3 en 1981)

- En cas d'insuffisance des augmentations par rapport à l'indice INSEE, deux ajustements :
  - en niveau : au 1er août pour le 1er semestre,
  - en niveau et en volume : début 1983 pour l'ensemble de l'année 1982.

- En outre, des mesures spécifiques complémentaires applicables dès le 1er janvier pour les agents les moins favorisés :
  - + 2% pour la garantie de ressources pour la première année qui, compte tenu de la hausse de la valeur du point au 1er février, ressort à 49 272 F soit 4 106 F sur 12 mois,
  - + 3% pour la garantie de ressources s'appliquant à l'année qui suit la titularisation, ce qui conduit dans les mêmes conditions à 50 730 F, soit 4 227 F sur 12 mois,
  - + 5 points pour la garantie après 3 ans d'ancienneté, ce qui la porte à 390 points pour la profession et 410 points pour la B.N.P., soit 56 834 F (4 736 F sur 12 mois).

La loi n° 82-660 du 30 juillet 1982 relative au blocage des prix et des revenus interdisant toute hausse du point entre juin et fin octobre, les revalorisations prévues au 1er août et au 1er octobre n'ont pu être appliquées. Lors de la réunion de la Commission Nationale Paritaire du 3 décembre 1982, la Délégation Patronale a décidé d'augmenter de 2,50% la valeur du point bancaire à compter du 1er novembre 1982.

SITUATIONS MINIMALES EN FRANCS (1)

	1re année			2e année			Après la 3e année		
	Fin 1980	Fin 1981	Fin 1982	Fin 1980	Fin 1981	Fin 1982	Fin 1980	Fin 1981	Fin 1982
Sans diplôme	39 671	45 950	51 765	43 168	49 053	54 177	46 534	53 405	59 712
soit par mois sur 12 mois	3 306	3 829	4 314	3 597	4 088	4 515	3 878	4 450	4 976
Titulaire du brevet des collèges	41 412	47 928	53 950	44 909	51 031	56 362	48 274	55 382	61 896
soit par mois sur 12 mois	3 451	3 994	4 496	3 742	4 253	4 697	4 023	4 615	5 158
Titulaire du baccalauréat	43 152	49 706	56 134	46 650	53 009	58 547	50 015	57 360	64 081
soit par mois sur 12 mois	3 596	4 159	4 678	3 888	4 417	4 879	4 168	4 780	5 340

(1) Ce tableau reprend la situation minimum théorique d'un agent qui n'aurait bénéficié que de mesures automatiques, à l'exclusion des points de technicité ou de diplôme.

la direction générale communique. 244-44-00

inf B

N° 64 - 24 Mars 1982

inf B

N° 65 5 Avril 1982

à l'Etat :

Février 1982, relative aux
changées contre des obliga-

adhéré à l'Assu-
ce, l'Assurance
le, d'une cou-

l'Assurance

nominal avec dixièmes de

question-
aires, à

cula

SITUATIONS DE DEBUT

SITUATIONS EN POINTS

		Convention Collective et A.F.B.	Mesures propres à la B.N.P.
A l'embauche	Coefficient de base	270	290
	Points garantis	16	36
	Total	286	326
Après 3 mois	Coefficient de base	290	290
	Points garantis	16	36
	Points personnels	—	20
	Total	306	346
Titularisation	Coefficient de base	300	300
	Points garantis	16	36
	Points personnels	—	30
	Points d'ancienneté	6	6
	Total	322	372
18 mois après titularisation	Coefficient de base	300	320
	Points garantis	16	36
	Points personnels	—	30
	Point d'ancienneté	9	10
	Total	325	396
Après 3 ans d'ancienneté	Garantie de ressources Contrevaleur de :	390	410

MESURES A CARACTERE INDIVIDUEL

PROMOTIONS, CHANGEMENTS D'ECHELON ET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

Promotions

	1980	1981	1982
Classe II 2e échelon	863	876	979
Classe III	1 011	960	1 017
Classe IV	634	612	626
Classe V	347	337	407
Classe VI	240	257	313
Classe VII 1er et 2e échelon	242	215	277
ClasseVIII 1er et 2e échelon	83	78	87
Total	3 420	3 335	3 706

Changements d'échelon ou de coefficient

	1980	1981	1982
Employés	6 563	5 358	5 553
Classe II 1er échelon	1 794	1 693	1 922
Classe III	858	756	940
Classe IV	1 004	963	1 076
Classe V	74	72	75
Classe VI	171	257	267
Total	10 464	9 099	9 833

Augmentations individuelles de traitement

	1980	1981	1982
Nombre de bénéficiaires	12 200	12 110	13 515

La politique salariale de la B.N.P. repose à la fois :
- sur des mécanismes généraux d'évolution de rémunération liés à la valeur du point bancaire,
- sur un éventail des mesures individuelles qu'il s'agisse de changement d'échelon, de coefficient ou d'augmentation individuelle de traitement.

a) Promotions, changements d'échelon et de coefficient

Le nombre de bénéficiaires de ces mesures progresse d'une année sur l'autre de 1 105 agents. C'est la conséquence de besoins de relève exprimés à de nombreux niveaux hiérarchiques et qui ont été amplifiés en 1982 par les départs en contrat de solidarité.
Cette évolution devrait se poursuivre en 1983.

b) Augmentations individuelles

La progression du nombre d'agents bénéficiaires tient compte en particulier des attributions de points personnels réalisés au profit d'un nombre accru de jeunes embauchés.
Au-delà d'un volant appréciable de mesures automatiques qui s'ajoutent aux points d'ancienneté et permettent d'assurer à chaque agent une évolution de sa situation en terme réel au cours de sa carrière, le fond de la politique suivie en matière de mesures individuelles repose sur la sélectivité : il s'agit en effet de discerner les mérites respectifs de chaque agent et ses possibilités d'évolution de carrière afin d'en tirer les conséquences utiles sur sa situation personnelle ou son niveau hiérarchique. Dans cet esprit il ne doit pas exister de normes ou de règles impératives rythmant les changements de situation. Ceux-ci doivent tous s'ajuster au cas de chaque agent concerné ce qui est du reste désormais facilité par la large délégation de pouvoirs pratiquée en matière de gestion du personnel.

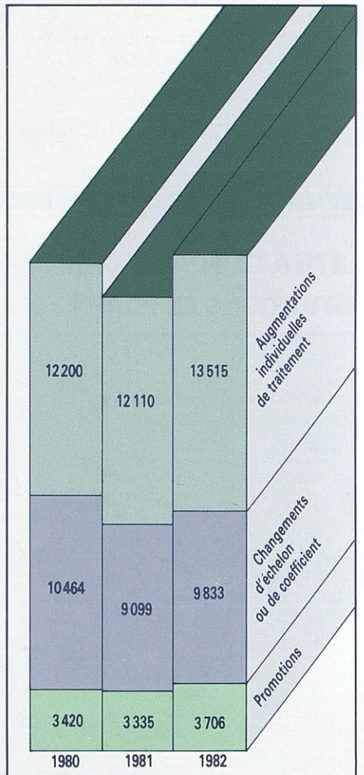

Promotions changements d'échelon et augmentations individuelles

PARTICIPATION FINANCIERE

RESERVE SPECIALE DE PARTICIPATION

Détermination de la Réserve Spéciale de Participation

Exercices (en francs)	1980	1981	1982
Réserve Spéciale de Participation (1)	63 131 311	77 708 215	40 330 599
Majoration de 20% selon l'avenant du 27 décembre 1978	12 626 262	15 541 643	8 066 120
Total	75 757 573	93 249 858	48 396 719
Part minimum	1 110,96	1 386,57	746,25
Part maximum	4 443,84	5 546,28	2 985,03

(1) Formule B.N.P. du calcul de la réserve spéciale de participation (R.S.P.) :

$$R.S.P. = \frac{A \times B}{2}$$

A = Bénéfice net fiscal — 4% des capitaux propres.

$$B = \frac{\text{Masse salariale}}{\text{Valeur ajoutée - Bénéfice fiscal brut}}$$

Un nouvel accord vient d'être signé entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales (S.N.B. - C.F.T.C.) précédemment signataires de celui de 1978.
Cet accord a été soumis à homologation des Pouvoirs Publics. Il serait de nature à améliorer les chiffres initialement fixés.

EPARGNE - B.N.P.

Le fonds commun de placement a été créé le 1er janvier 1979 à l'intention du personnel B.N.P. ; il bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi sur l'orientation de l'épargne du 13 juillet 1978 (loi Monory) ainsi que de ceux attachés aux plans d'épargne d'entreprise (exonération d'impôt des réserves réinvesties ainsi que des plus-values réalisées en capital).
Les agents qui y souscrivent reçoivent de la B.N.P. un abondement en espèces équivalent à 30% des versements effectués, dans la limite de 2 000 F par adhérent.
2 147 collaborateurs de la Banque ont souscrit en 1982 des parts Epargne B.N.P. pour un total de 9 577 010 F auquel s'est ajouté un montant de 2 798 351 F versé par la B.N.P.
A partir de 1983, seuls les agents nés avant 1932 bénéficieront des avantages liés à la Loi Monory.

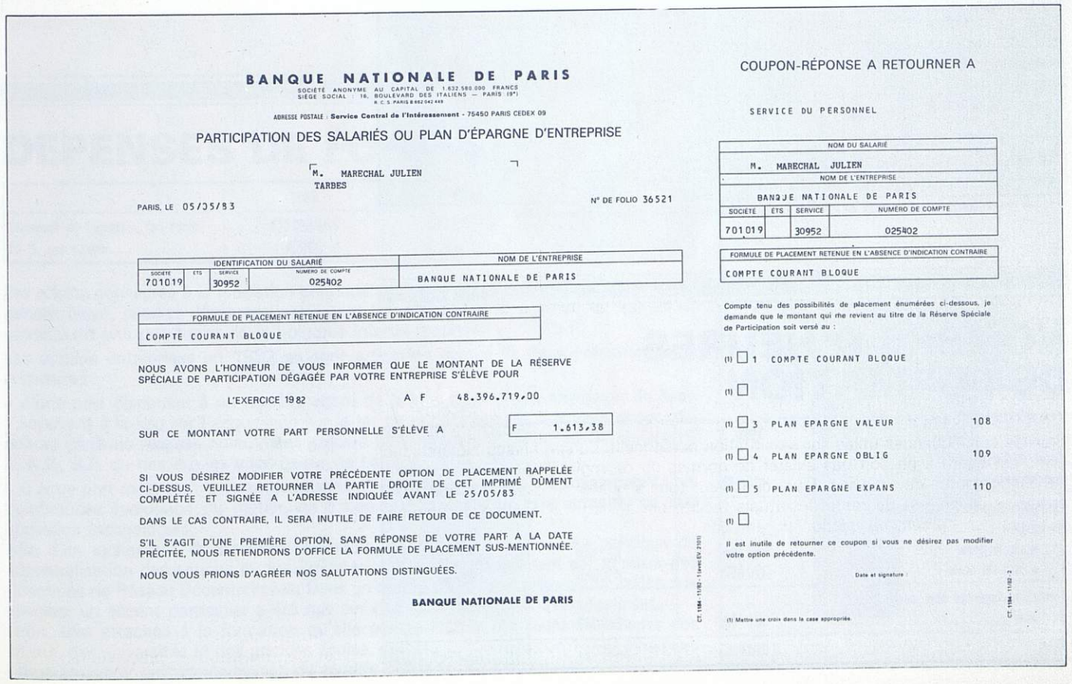

BANQUE NATIONALE DE PARIS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 832 560 000 FRANCS
SIEGE SOCIAL : 16, BOULEVARD DES ITALIENS — PARIS (9e)
R. C. S. PARIS B 662 042 449

ADRESSE POSTALE : Service Central de l'Intéressement - 75450 PARIS CEDEX 09

PARTICIPATION DES SALARIÉS OU PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

M. MARECHAL JULIEN
TARBES

PARIS, LE 05/05/83

N° DE FOLIO 36521

IDENTIFICATION DU SALARIÉ				NOM DE L'ENTREPRISE
SOCIETE	ETS	SERVICE	NUMERO DE COMPTE	
701019		30952	025402	BANQUE NATIONALE DE PARIS

FORMULE DE PLACEMENT RETENUE EN L'ABSENCE D'INDICATION CONTRAIRE
COMPTE COURANT BLOQUE

NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE LE MONTANT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE DE PARTICIPATION DÉGAGÉE PAR VOTRE ENTREPRISE S'ÉLÈVE POUR

L'EXERCICE 1982 A F 48.396.719,00

SUR CE MONTANT VOTRE PART PERSONNELLE S'ÉLÈVE A F 1.613,38

SI VOUS DÉSIREZ MODIFIER VOTRE PRÉCÉDENTE OPTION DE PLACEMENT RAPPELÉE CI-DESSUS, VEUILLEZ RETOURNER LA PARTIE DROITE DE CET IMPRIMÉ DÛMENT COMPLÉTÉE ET SIGNÉE A L'ADRESSE INDIQUÉE AVANT LE 25/05/83

DANS LE CAS CONTRAIRE, IL SERA INUTILE DE FAIRE RETOUR DE CE DOCUMENT.

S'IL S'AGIT D'UNE PREMIÈRE OPTION, SANS RÉPONSE DE VOTRE PART A LA DATE PRÉCITÉE, NOUS RETIENDRONS D'OFFICE LA FORMULE DE PLACEMENT SUS-MENTIONNÉE.

NOUS VOUS PRIONS D'AGRÉER NOS SALUTATIONS DISTINGUÉES.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

CT 1584 - 11182 - 1 (avec EV 2101)

COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A

SERVICE DU PERSONNEL

NOM DU SALARIÉ			
M. MARECHAL JULIEN			
NOM DE L'ENTREPRISE			
BANQUE NATIONALE DE PARIS			
SOCIETE	ETS	SERVICE	NUMERO DE COMPTE
701019		30952	025402

FORMULE DE PLACEMENT RETENUE EN L'ABSENCE D'INDICATION CONTRAIRE
COMPTE COURANT BLOQUE

Compte tenu des possibilités de placement énumérées ci-dessous, je demande que le montant qui me revient au titre de la Réserve Spéciale de Participation soit versé au :

(1) ☐ 1 COMPTE COURANT BLOQUE
(1) ☐
(1) ☐ 3 PLAN EPARGNE VALEUR 108
(1) ☐ 4 PLAN EPARGNE OBLIG 109
(1) ☐ 5 PLAN EPARGNE EXPANS 110
(1) ☐

Il est inutile de retourner ce coupon si vous ne désirez pas modifier votre option précédente.

Date et signature :

(1) Mettre une croix dans la case appropriée.

CT 1584 - 11182 - 2

La formation

Nombre de bénéficiaires d'actions de formation
Nature des principales actions de formation en 1982
Nombre d'heures de formation
Congés de formation
Emplois des jeunes
Dépenses de formation

NOMBRE DE BENEFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION (*)

	1980				1981				1982			
	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total
Hommes	7503	9979	3131	20613	6915	10017	3137	20069	6858	10182	3217	20257
Femmes	9765	8024	488	18277	9079	8188	540	17807	9196	8240	569	18005
Total	17268	18003	3619	38890	15994	18205	3677	37876	16054	18422	3786	38262

(*) Un même agent ayant bénéficié de plusieurs actions de formation dans l'année n'est compté que pour une unité.

NATURE DES PRINCIPALES ACTIONS DE FORMATION EN 1982

	Nombre d'heures	Nombre d'appels en stage (**)
Cours de Banque	366548	9642
Stages pluridisciplinaires	652915	1026
Administration	1075140	36986
Exploitation	337130	18812
Management et formation générale	139069	8680
dont :		
• Cours de langues	27086	823
• Accueil	7093	1618
Divers	19135	4710
Total	2589937	79856

(**) Un même agent étant compté autant de fois qu'il a bénéficié d'actions de formation dans l'année.

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

	1980	1981	1982
Cours de banque et préparations complémentaires	428273	339946	366548
Formation dispensée sur le lieu de travail :			
• sur le poste	866196	852743	1081775
• hors du poste	370857	410355	384601
Formation dispensée hors du lieu de travail	961170	882747	757013
Total	2626496	2485791	2589937

CONGES DE FORMATION

Nombre de congés de formation

	1980	1981	1982
Rémunérés	45	61	107
Non rémunérés	22	14	17

Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé-formation

1980 : 4

1981 : 7 dont 2 différés

1982 : 8 dont 6 pour délai de dépôt non respecté
1 pour ancienneté non conforme
1 pour formation en dehors du temps de travail

EMPLOIS DES JEUNES

Stagiaires d'écoles et d'universités :
Nombre de stagiaires accueillis à la B.N.P.

1980 : Non communiqué

1981 : 792

1982 : 1008

Contrats emploi-formation

1980 : —

1981 : 150

1982 : 149

DEPENSES DE FORMATION

	1980	1981	1982
Dépenses de formation, (en francs)	173258653	187230710	217979628
En % des salaires	4,39%	4,21%	4,28%

Les efforts consacrés à la formation continuent de se maintenir à un niveau particulièrement élevé, ceux-ci dépassant nettement les obligations légales en la matière et constituant une des bases de la politique interne pratiquée à la B.N.P.

Les actions entreprises en 1982 se sont articulées autour de deux préoccupations prioritaires :

• d'une part dispenser à un nombre accru de jeunes agents une formation de base s'appuyant à la fois sur l'acquisition sur le tas de connaissances bancaires et sur une culture générale réalisée notamment grâce à l'Enseignement Technique Professionnel (C.A.P., B.P. ou des études supérieures de banque : I.T.B. ou C.E.S.B.),

• d'autre part mettre en œuvre des actions de formation destinées à accompagner les nombreuses évolutions du métier, qu'il s'agisse du cadre de nos activités ou des nouvelles technologies.

Afin d'en rechercher, la meilleure utilisation, la B.N.P. a poursuivi sa politique de décentralisation des actions de formation en s'appuyant notamment sur le relais des Directions de Réseau Décentralisées. Dans un même souci de meilleure adaptation aux besoins, un accent particulier a été mis sur des formations plus individualisées.

Enfin, très attachée à la formation qu'elle peut apporter aux jeunes étudiants des lycées, des universités et des grandes écoles, la B.N.P. a reçu environ 1 000 stagiaires venus améliorer leur connaissance du monde bancaire et financier.

Dépenses de formation

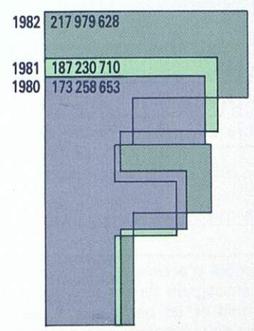

Les conditions de travail

Hygiène et Sécurité
Amélioration des conditions de travail
Durée du travail

HYGIENE ET SECURITE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nombre de journées perdues du fait d'accidents du travail (non compris les accidents de trajet) :

	1980			1981			1982		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	3 812	2 177	219	3 397	3 503	95	4 234	2 974	114
Services Centraux	2 627	1 706	23	2 299	1 350	115	1 453	1 346	146
Total	6 439	3 883	242	5 696	4 853	210	5 687	4 320	260
	10 564			10 759			10 267		

Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail (non compris les accidents de trajet, cf. ci-dessous) :

	1980			1981			1982		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	213	113	6	179	126	6	184	114	8
Services Centraux	116	49	3	110	48	6	71	60	5
Total	329	162	9	289	174	12	255	174	13
	500			475			442		

Répartition par éléments matériels des accidents du travail ayant entrainé un arrêt en 1982.

Les codes sont ceux figurant dans l'arrêté du 10 octobre 1974 : "Classification des éléments matériels des accidents".

Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves • codes 32 à 40	1
Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation • code 02	108
Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux qui sont liés aux risques précités • codes 09 à 30	5
Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage • codes 01, 03, 04 et 06, 07, 08	208
Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel • code 05	12
Autres cas	108

ACCIDENTS DE TRAJET

Nombre d'accidents de trajet ayant nécessité un arrêt de travail :

	1980	1981	1982
Paris	266	255	293
Province	171	139	184
Total	437	394	477

Le nombre d'accidents du travail est en diminution constante depuis 3 ans.
Les campagnes de sensibilisation à la sécurité réalisées de façon répétée parmi le personnel et en particulier à destination des nouveaux embauchés, mais aussi les actions de prévention entreprises par le Comité d'Hygiène et de Sécurité ont certainement contribué à rendre plus sûres les conditions de travail au sein de notre Etablissement.

Taux de fréquence des accidents du travail

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures théoriques travaillées (*)}} =$$

Employés	8,03
Gradés	4,27
Cadres	1,38
Total	5,40

Taux de gravité des accidents du travail

$$\frac{\text{Nombre de journées perdues} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures théoriques travaillées (*)}} =$$

Employés	0,18
Gradés	0,11
Cadres	0,28
Total	0,13

(*) Le nombre d'heures théoriques travaillées correspond à l'effectif moyen par catégorie hiérarchique × 1 743 h :

Employés	31 748 745
Gradés	40 760 055
Cadres	9 403 485
Total	81 912 285

ACCIDENTS MORTELS :

	1980	1981	1982
Nombre d'accidents de trajet	1	—	1
Nombre d'accidents de travail	—	2	—

AGRESSIONS

	1980	1981	1982
NOMBRE D'AGRESSIONS : (à l'intérieur des locaux) (1)	157	105	128
Paris	44	27	35
Périphérie parisienne	66	40	54
Province	47	38	39
Sièges permanents	152	98	121
Bureaux d'entreprises	2	5	4
Bureaux périodiques	3	1	3
Transports de fonds	—	—	—
Centres de démarches	—	1	—
NOMBRE DE SIEGES AGRESSES SELON L'EFFECTIF :			
Moins de 3 agents	5	7	7
3 agents	11	4	7
4 à 6 agents	51	19	42
7 à 10 agents	33	22	27
Plus de 10 agents	57	53	45
Total	157	105	128
NOMBRE DE JOURS D'ARRET DE TRAVAIL CONSECUTIFS A CES AGRESSIONS	1 142	1 005	1 269,5
NOMBRE D'AGENTS CONCERNES PAR CES ARRETS DE TRAVAIL	103	74	72

(1) Il y a eu, en 1982, 3 agressions à l'extérieur des locaux (sur la voie publique).

Malgré la poursuite d'un important effort d'équipement en moyens de protection lourde des guichets, le nombre d'agressions a progressé en 1982. Cette recrudescence d'actions criminelles est circonscrite à la région parisienne où ont été perpétrés près de 70% des hold-up dont la Banque a été victime en 1982.

Particulièrement soucieuse d'assurer au mieux la protection de sa clientèle et de ses agents, la B.N.P. a consacré une part accrue de son budget d'équipement à la protection des guichets (+ 35%). Ces efforts ont portés essentiellement sur les équipements lourds à l'intérieur des zones criminogènes. C'est ainsi qu'on dénombre au 31 mars 1983 :

- 556 sièges équipés de protection lourde,
- une centaine d'autres étant en cours ou en projet d'installation.

Enfin à l'échelon de la profession, la B.N.P. a joué un rôle actif dans les discussions qui ont précédé la signature d'un protocole d'accord entre l'ASSOCIATION FRANÇAISE des BANQUES et les Organisations Syndicales représentatives, portant sur les conditions de protection des sièges de Banque. (Protocole signé le 4 février 1983).

Dépenses de sécurité
(en milliers de francs)

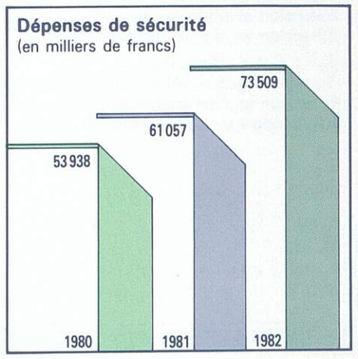

DEPENSES DE SECURITE (en milliers de francs)

	1980	1981	1982
Protection des guichets	32 864	34 406	46 616
Coffres clientèle	6 677	9 170	11 194
Portes fortes	7 222	7 768	7 985
Divers (*)	7 175	9 713	7 714
Dépenses de Sécurité	53 938	61 057	73 509

(*) Gardiennage de chantiers, armoires fortes, incendie, dépôts permanents.

NOMBRE DE REUNIONS DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE NATIONAL :

4 réunions plénières

AGENTS FORMES A LA SECURITE

en 1980	1 912
en 1981	2 984
en 1982	**2 554**

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

	1980	1981	1982
Dépenses (en francs)	197 704 000	219 249 000	221 489 000

Les opérations les plus importantes sont citées ci-dessous, les bilans sociaux d'établissement fournissant par ailleurs le détail des travaux propres à chaque groupe ou organisme :

- Organismes Administratifs :
  - Réaménagement 5e et 6e étages de l'Immeuble Barbès - C.O.E.
  - Réaménagement U.T.C. LES HALLES
  - Extension et réaménagement C.A. ROUEN
- Organismes sociaux:
  - Transfert Société Mutualiste.
- D.A.P. :
  - Transfert Agence Principale d'ISSY-LES-MOULINEAUX
  - Réaménagement Agence Principale BOURSE.
- D.R.B.P. :
  - Extension et réaménagement Agence de BRUNOY.
- D.R.P.L.B. (Nantes) :
  - Réaménagement Succursale d'ANGERS
  - Extension et réaménagement Agence de SAUMUR.
- D.R.A.P.C.L. (Bordeaux) :
  - Transfert Agence de BORDEAUX SAINT-GENES.
- D.R.N.P. (Lille) :
  - Réaménagement Agence LILLE VICTOR HUGO.
- D.R.R.A.A. (Lyon) :
  - Réaménagement Agence Principale LYON GRENETTE
  - Extension et réaménagement Bureau DECINES CHARPIEU
  - Transfert Agence BRON.
- D.R.P.A.C.C. (Marseille) :
  - Transfert Agence MARIGNANE
  - Extension et réaménagement Agence MANDELIEU
  - Extension et réaménagement Bureau SIX FOURS
- D.R.L.C.A.B. (Nancy) :
  - Transfert Agence VANDŒUVRE-LES-NANCY
  - Extension et réaménagement Succursale de NEVERS
  - Réaménagement Succursale de DIJON.

DUREE DU TRAVAIL

DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL :

La durée hebdomadaire du travail est de 39 heures.
Certains agents bénéficient d'horaires réduits :

	Horaire hebdomadaire	Incluant quotidiennement
Horaires particuliers :		
• Dactylographes et sténodactylographes	39 heures	2 pauses de 15 minutes
• Mécanographes en atelier	36 h 40	2 pauses de 15 minutes
• Personnel travaillant en horaire décalé	35 h 30	1 pause de 30 minutes
Allégements d'horaires :		
• Femmes enceintes		
- dès la déclaration de grossesse et pendant les 3 premiers mois .	39 heures	1 pause de 30 minutes
- à partir du 4e mois (*)	35 heures	—
• Personnel travaillant en sous-sol de manière permanente	35 h 55	—

(*) Les femmes enceintes sont dispensées de se rendre au travail les matinées des veilles de fêtes demi-chômées.

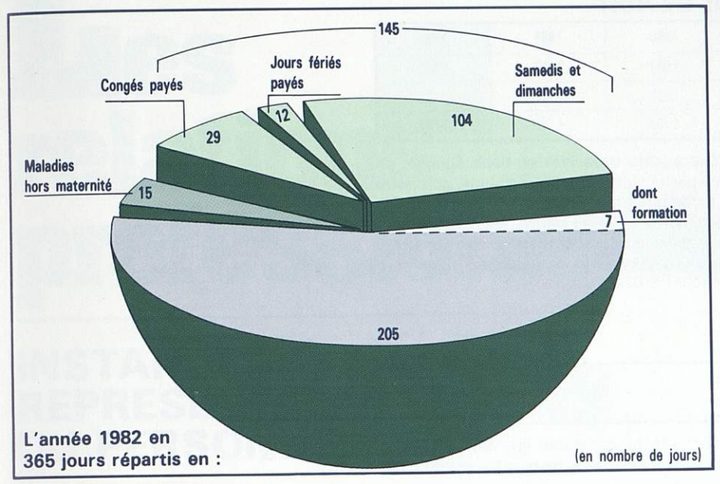

CONGES

• Les congés annuels :
En 1982, le total des congés a représenté pour l'ensemble du personnel de la B.N.P. 1 180 035 journées, ce qui donne par personne 25 jours ouvrés, soit 35 jours calendrier sans compter les jours fériés.
Ces chiffres correspondent à la **moyenne** B.N.P. calculée sur l'ensemble du Personnel. Celle-ci est influencée à la baisse par les nouveaux embauchés n'ayant pas acquis la totalité des droits à congés.
Compte tenu des majorations pour congés pris hors période, le nombre de jours de congés s'élève pour un agent de plus d'1 an d'ancienneté à 29 jours ouvrés soit une quarantaine de jours calendrier hors jours fériés.

• Les jours fériés payés :
Aux congés annuels s'ajoutent des jours fériés prévus par la Convention Collective. C'est ainsi qu'en 1982, le personnel a bénéficié de :
- 9 journées et 5 demi-journées pour les agents travaillant dans les sièges fermant le samedi,
- 10 journées et 9 demi-journées pour les agents travaillant dans les sièges fermant le lundi.

En outre, il est attribué un jour de congé supplémentaire par an au personnel des sièges fermant habituellement le lundi.
Au total, un agent B.N.P. bénéficie par an de 36 à 40 jours ouvrés de congés.

REPOS COMPENSATEURS

• Nombre de jours de repos compensateur :

	1980	1981	1982
Repos compensateur légal	2 119	1 656	1 594

Au-delà de 42 heures par semaine, les intéressés ont le droit de prendre un repos égal à 20% du temps de travail accompli en heures supplémentaires, celles-ci s'inscrivant dans la limite d'un contingent de 130 heures par an.
En outre, un repos compensateur égal à 50% des heures supplémentaires effectuées au-delà d'un seuil de 39 heures par semaine a été institué lorsque ces heures sortent du cadre du contingent de 130 heures par an.

	1980	1981	1982
Repos compensateur B.N.P.	39 860	23 957	8 957

Les agents travaillant en équipe avec rotation de nuit bénéficient d'une semaine de repos compensateur après chaque semaine de travail de nuit, soit 10 semaines par an.

Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un repos compensateur :

	1980	1981	1982
Repos compensateur légal	778	588	506
Repos compensateur B.N.P.	1 375	1 105	804

HORAIRE DECALE ET TRAVAIL DE NUIT

	1980	1981	1982
Nombre de salariés travaillant en horaire décalé	1 087	1 253	1 503
Nombre de salariés travaillant la nuit	622	337	79
Total	1 709	1 590	1 582

L'horaire décalé concerne essentiellement des agents travaillant en deux équipes de jour et dont le temps de travail s'accomplit en partie soit entre 5 et 7 heures, soit entre 20 et 22 heures. Ces agents bénéficient d'indemnités particulières.
L'accroissement du nombre des salariés travaillant en horaire décalé est à rapprocher de la suppression progressive du travail de nuit qui s'est poursuivie grâce aux capacités techniques du matériel informatique. Cette évolution entraîne une réduction du nombre de repos compensateurs B.N.P.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

1980	1981	1982
352 750	325 596	330 374

La très légère progression des heures supplémentaires constatée en 1982 (+ 1,4%) trouve son explication dans l'opération d'enrichissement des fichiers qui s'est poursuivie tout au long du 1er semestre 1982.

Au cours des six derniers mois de cette année, elles ont en revanche diminué de manière assez sensible (moins de 8,4%).

	1980	1981	1982
6 premiers mois de l'année	183 731	167 297	185 392
6 derniers mois	169 020	158 299	144 982
Total	352 751	325 596	330 374

MI-TEMPS

Dans le cadre de la Loi n° 81-64 du 26 janvier 1981, le travail à mi-temps a été mis en place établissement par établissement après avis du Comité d'Etablissement.
Tout agent titulaire qui le désire peut demander à en bénéficier sous certaines conditions.
Au 31 décembre 1982, 1 394 agents avaient opté pour le travail à mi-temps.

4/5e DE TEMPS

Une nouvelle formule de temps de travail est à l'expérimentation actuellement dans deux Organismes Administratifs de province (C.A. ANGERS et C.A. NANCY). 82 agents au 31 décembre 1982 avaient opté pour le 4/5e de temps.

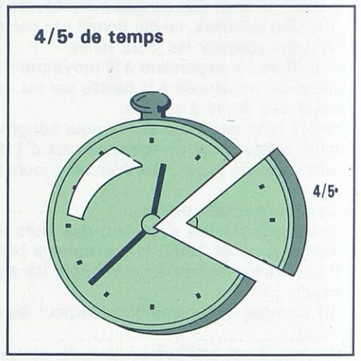

HORAIRE VARIABLE

L'horaire variable continue à se développer progressivement, conformément à la loi et avec l'accord de chaque Comité d'Etablissement local.
Au total près de 6 500 agents bénéficient de l'horaire variable contre 4 700 en 1981, dans plus de 60 Succursales de province et 5 Organismes Administratifs.

Les relations professionnelles

Instances représentatives du personnel
Participation aux élections des Délégués du Personnel
Eléments divers
Information et communication

INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

L'ensemble des délégations du personnel de la Banque est décentralisé, auprès de chaque agence importante et de chaque succursale en province, chaque agence principale parisienne et chaque organisme.

En outre, les organisations syndicales désignent, conformément à la loi et à la Convention Collective, des représentants syndicaux auprès des Délégués du Personnel et auprès des Comités d'Etablissement, ainsi que des Délégués Syndicaux dans chacun des établissements de la Banque. Au total les crédits d'heures autorisés dans l'ensemble des instances avoisinent un volume global d'un million d'heures par an, compte non tenu des réunions passées avec la Direction ou en commissions.

PARTICIPATION AUX ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

	1981		1982	
	Inscrits	Votants	Inscrits	Votants
1er Collège	19 995	78,74%	19 439	77,74%
2e Collège	23 678	84,31%	24 063	81,64%
3e Collège	4 687	70,38%	4 839	69,29%

ELEMENTS DIVERS

	1980	1981	1982
- Nombre de congés Education Ouvrière	543	630	599
- Nombre de cas soumis :			
• en Commission d'Avancement (Art. 60 C.C.)	31	24	45
• en Conseil de Discipline	1	2	2
• en Commission paritaire d'établissement	56	55	68
• en Commission régionale et nationale paritaires	20	4	7
- Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspection du Travail	35	23	12
- Nombre d'instances judiciaires en cours et où l'entreprise est en cause	NC	57	122(*)

(*) dont 94 assignations portant sur le litige de l'interprétation de l'article 59 de la Convention Collective.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Procédures d'accueil	- Réception et accueil du nouveau salarié par un membre de l'état-major de la Direction ou de l'Organisme, puis par le responsable du service d'affectation. - Remise des documents suivants : ● Convention Collective ● Statuts de la Caisse de Retraites ● Statuts et règlement intérieur de la Caisse de Prévoyance ● Règlement intérieur de la Société Mutualiste du personnel de la B.N.P. et extrait analytique des principales dispositions régissant les droits et les obligations des adhérents ● Accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion ● Réglement des fonds communs de placement - Information sur : ● Le remboursement partiel des frais de transport ● Les avantages liés aux opérations bancaires ● L'Assurance Vie Privée ● L'Association Sportive et Culturelle. ● La coopérative ● Les œuvres sociales du Comité.
Procédures d'information ascendante ou descendante	● Circulaires ● Journal d'entreprise "Dialogue" ● INF "B" ● Notes internes ● Suggestions diverses
Systèmes d'entretiens individuels	Chaque agent est reçu par son supérieur à l'occasion de la remise de la fiche d'appréciation.

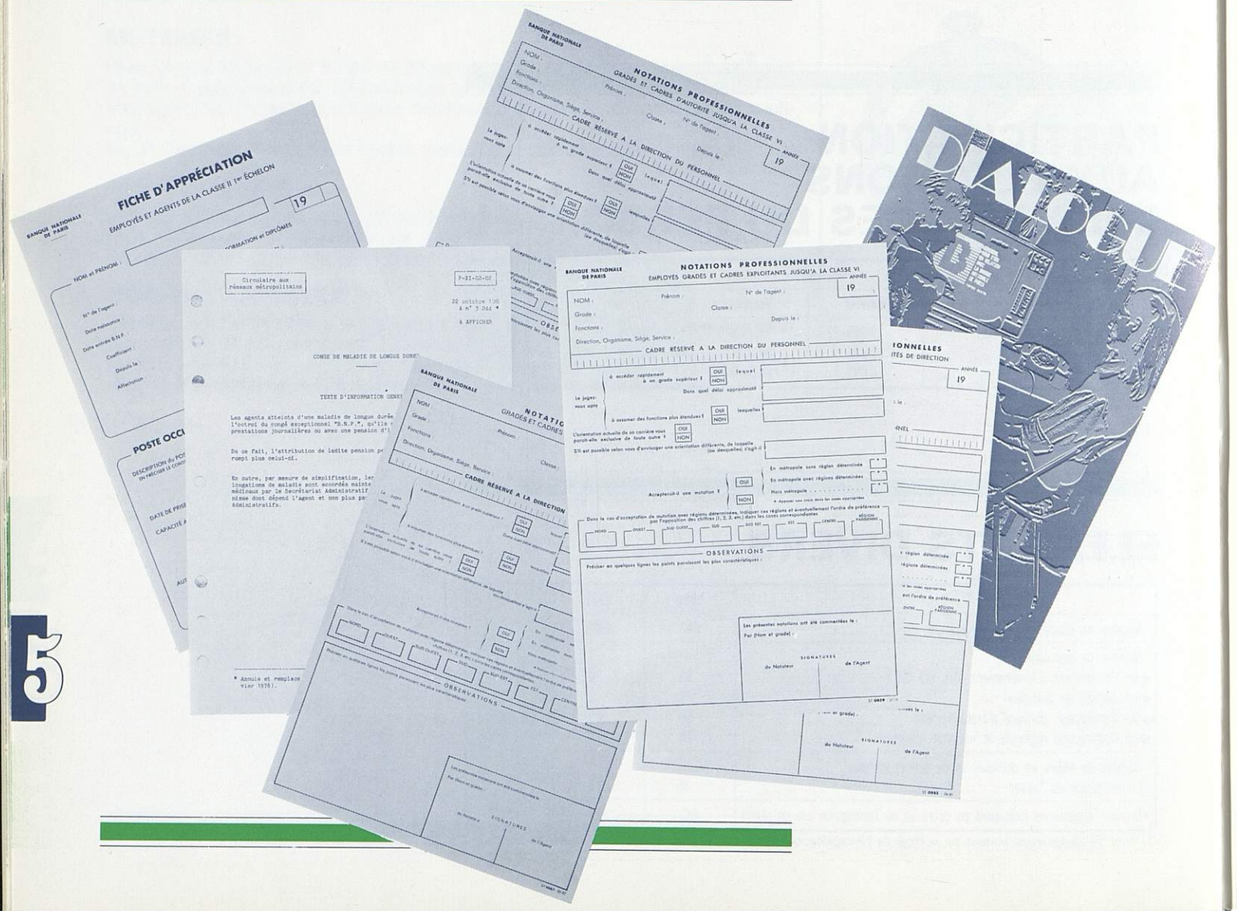

Les avantages sociaux

Budget social
Crédits au personnel
Société Mutualiste
Assurance Vie Privée

BUDGET SOCIAL

(en milliers de francs)

	1980	1981	1982
CONTRIBUTION AUX FRAIS DE REPAS DE MIDI			
- Fonctionnement et entretien des restaurants d'entreprise	51 975	59 306	68 200(**)
- Chèques restaurant Province	21 262	23 618	27 200(**)
- Subventions diverses	6 134	6 266	6 400(**)
Total C.C.E.	79 371	89 190	101 800
AIDE SOCIALE AUX FAMILLES			
- Participation aux frais de garde (*)	16 830	17 263	17 500(**)
- Mutuelle	25 281	29 279	35 000(**)
- Aides diverses (prime de layette, aide ménagère, jeunes soldats, etc.)	1 028	1 263	1 575(**)
- Coopérative	1 500	1 500	1 500
Total C.C.E	44 639	49 305	55 575
ACTIVITES DE LOISIRS			
- Colonies de vacances et diverses dépenses relatives aux vacances (*)	36 000	41 353	50 600(**)
- A.S.C.	5 800	6 520	7 600
- Activités diverses (culturelles, week-ends, repas des retraités, arbre de Noël, etc.) (*)	851	976	930(**)
Total C.C.E.	42 651	48 849	59 130
ACTIVITES A CARACTERE LOCAL	20 600	23 000	27 550
DIVERS			
- Frais administratifs	4 545	4 517	5 271(**)
- Investissements	2 400	2 500	3 100(**)
Total C.C.E.	27 545	30 017	35 921
TOTAL GENERAL	194 206	217 361	252 426

(*) N'incorpore pas la partie du budget non ventilable reportée dans la rubrique "activités à caractère local".
(**) Estimation de dépenses.

Le budget du C.C.E a connu en 1982 une progression de : + 16,13%

Pour être complet, il convient d'ajouter à ce budget, les dépenses engagées directement par la Direction Générale :

1980 : 39 588 milliers de francs
1981 : 42 262 milliers de francs
1982 : 44 629 milliers de francs

Au total, le budget social a donc représenté (en milliers de francs) :

	C.C.E	D.G.	Total
1980	194 206	39 588	233 794
1981	217 361	42 262	259 623
1982	**252 426**	**44 629**	**297 055**

Détail des dépenses engagées directement par la Direction Générale en 1982 : (en milliers de francs)

- Restaurants Paris	29 928
- Frais médicaux (Paris et province)	5 966
- Abondement au Fonds Commun de Placement (Epargne - B.N.P.)	3 263
- Prestations familiales extra-légales et aide au personnel	2 938
- Manifestations diverses	1 456
- Allocations diverses	1 078
- Total	44 629

CREDITS AU PERSONNEL

(en francs)

	Encours au 31/12/1980	Encours au 31/12/1981	Encours au 31/12/1982
Crédits sociaux	1 604 236 000	1 707 537 000	1 842 532 000
dont participation des employeurs à l'effort de construction	(75 952 000)	(73 337 000)	(82 132 000)
Crédits privés	1 347 000 000	1 402 700 000	1 851 900 000
Enveloppes familiales	90 300 000	113 300 000	197 500 000
Total	3 041 536 000	3 223 537 000	3 891 932 000
Avances sur appointements de 12 mois	34 963 000	40 306 000	44 914 000

SOCIETE MUTUALISTE

Au 31 décembre 1982, la Société Mutualiste du personnel comptait 119 580 membres.

Les recettes de l'année 1982 ont représenté 83 335 372 F se décomposant en :

46 446 576 F pour les cotisations salariales.

36 888 796 F pour la part patronale.

Elles ont permis, outre divers règlements de dépenses courantes et constitution de provisions, d'effectuer un total de versements de 72 074 930 F.

ASSURANCE VIE PRIVEE

L'Assurance Vie Privée a été mise en application au 1er juillet 1981.

Elle garantit tous les agents titulaires de la Banque qui ont satisfait aux formalités d'adhésion contre les risques de décès, invalidité et incapacité qui peuvent intervenir au cours de la vie privée.

Les cotisations sont calculées mensuellement en fonction de la rémunération nette.

La B.N.P. prend à sa charge l'équivalent de la moitié des cotisations versées par les assurés, soit du 1er janvier au 31 décembre 1982 : 4 641 257,21 F

Au 31 décembre 1982, il y avait 38 551 assurés.

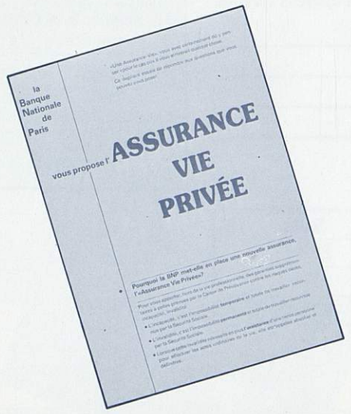
la Banque Nationale de Paris

vous propose l'

ASSURANCE VIE PRIVÉE

Pourquoi la BNP met-elle en place une nouvelle assurance, l'«Assurance Vie Privée»?

Maquette J.-P. Théreau
IMPRIMERIE HEMMERLE PETIT ET CIE
2, rue de Damiette
75002 PARIS